



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

[Recherche par mots-clés](#)

[Index des auteurs](#)

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

SOMMAIRE

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation *Éducation et francophonie* Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Paulette Bernhard

ARTICLES TIRÉS À PART

Liminaire

Paulette Bernhard

[Article complet](#)

Des bibliothèques traditionnelles aux bibliothèques virtuelles. L'évolution des bibliothèques dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur

Éric Sutter

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Les catalogues de bibliothèques à l'heure des nouvelles technologies: portes d'entrée sur le monde.

Michèle Hudon

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Le centre de ressources pédagogiques (CRP) et les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) en éducation

Michel Boucher

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Le nouveau monde de la communication savante: réactions des bibliothécaires à l'Université de Moncton

Gilles Chiasson

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

La bibliothèque virtuelle à l'Université Laval: une réalité tangible

Guy Teasdale
Claude Bonnelly

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Une bibliothèque virtuelle de périodiques dans les cégeps: une réalité qui dépasse les frontières

Isabelle Laplante

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Les bibliothèques scolaires québécoises: un avenir au conditionnel

Jocelyne Dion

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Du CDI au centre de ressources multimédias: un outil pour développer une culture de l'information à l'école

France Vernotte

Colette Charrier

Claude Morizio

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Ressources complémentaires en ligne pour la première partie -

Paulette Bernhard

[Article complet](#)

Apprendre à « maîtriser » l'information: des habiletés indispensables dans une « société du savoir »

Paulette Bernhard

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Le Groupe formation des utilisateurs de l'Association belge de documentation: un bilan après plusieurs années de fonctionnement

Bernard Pochet

Paul Thirion

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Aperçu des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français

Danièle Bretelle-Desmazières

[Article complet](#) | [Résumé de l'article](#)

Ressources complémentaires en ligne pour la deuxième partie -

Paulette Bernhard

[Article complet](#)

Ressources complémentaires en ligne - L'éducation et les TIC en éducation

Paulette Bernhard

[Article complet](#)



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Liminaire

Paulette BERNHARD, Professeure agrégée
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Les bibliothèques en éducation dans une ère de transition

"À vrai dire, si le thème de la concurrence du livre par les médias ou les loisirs renaît périodiquement depuis la fin des années 30, le contexte actuel est nouveau. Peu à peu, la lecture se sépare du livre, dans un univers informatisé et numérisé. On lit de plus en plus sur écran. Coexistent déjà, pour les chercheurs, la bibliothèque réelle, à proximité, et la bibliothèque virtuelle, offerte par de nombreux réseaux nationaux et internationaux. (...) Étant donné l'évolution de l'informatique et des communications, les mutations des bibliothèques, ou plutôt des médiathèques, ne sont pas achevées."

Pallier, Denis. *Les bibliothèques*. 8^e éd. corrigée. Paris: Presses universitaires de France, 1997. (Que sais-je? 944)

Le présent numéro d'*Éducation et francophonie* propose des questionnements, des réflexions et des témoignages relatifs à la problématique particulière des bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation. Il s'agit d'une préoccupation très actuelle comme en témoignent, entre autres, plusieurs rapports et réunions qui lui sont consacrés, autant au niveau des différents pays qu'à celui des instances internationales. Pour les organismes au Canada, voir l'article de Chiasson, le texte complémentaire *Les bibliothèques scolaires de demain*, communiqué diffusé à l'issue du «Symposium national sur l'information, l'alphabétisation et les bibliothèques scolaires», ainsi que le texte complémentaire *Charte des droits de l'élève à l'ère de l'information* de l'*Association of Teacher-Librarianship in Canada*. Pour les organismes internationaux, voir l'article qu'Éric Sutter a élaboré en relation avec son rapport pour le Parlement européen daté d'avril 1998, ainsi que le texte complémentaire dans lequel Jean-Pierre Côté présente son *Compte rendu de la réunion d'experts sur les bibliothèques et centres de documentation dans l'enseignement supérieur*, tenue à Paris en mars 1998.

Sous l'effet conjugué de la croissance de la numérisation et de l'expansion des autoroutes de l'information, le développement de sociétés dites «de l'information» et «du savoir» nous propulse dans une ère de transition, voire de transformations, affectant tous les secteurs de la vie économique, sociale, culturelle et politique.

Les systèmes d'éducation sont particulièrement touchés par ces phénomènes, comme en fait foi, entre autres, le foisonnement d'études et de rapports traitant des impacts des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur l'enseignement et sur les apprentissages. Avec le développement de processus d'autoformation et de modalités de formation à distance, que devient le rôle de l'enseignant tel que nous le connaissons à l'heure actuelle?

D'autre part, les bibliothèques et les centres de documentation de toute nature connaissent avec le virage électronique une période d'intense mutation, voire une crise d'identité en tant que lieux physiques privilégiés d'accès à l'information et au savoir. Faut-il voir les migrations vers le virtuel que l'on s'affaire à y effectuer comme un processus de remplacement ou comme un élément de complément? Que devient la médiation des bibliothécaires lorsque les utilisateurs peuvent accéder directement aux nombreux gisements informationnels

auxquels les autoroutes de l'information leur donnent accès?

Quant aux bibliothèques des institutions éducatives, elles se trouvent à la convergence des exigences et des effets combinés de l'ère électronique à la fois sur le milieu éducationnel dans lequel elles évoluent et sur leur propre raison d'être au sein et au service de ce milieu. Comment réagissent-elles aux complexités inhérentes à ce contexte?

Le thème de la bibliothèque à l'ère électronique dans le monde de l'éducation sera traité en deux grandes parties soit, d'une part, la transformation des bibliothèques dans les institutions éducatives et, de l'autre, l'importance accordée par les professionnels de l'information de ces milieux à la formation des élèves et des étudiants à l'usage de l'information. La séquence des textes dans chacune des parties reflète le degré d'impact des TIC dans les différents ordres d'enseignement, en commençant par les institutions universitaires, où cet impact semble actuellement être le plus prégnant. Enfin, le numéro se termine sur un ensemble de ressources complémentaires en ligne.

1. La transformation des bibliothèques dans les institutions éducatives

Cette première partie traite de l'effet de transformation produit par les TIC sur les bibliothèques des institutions éducatives, en partant de l'université pour aboutir à l'école primaire. Elle s'appuie sur des réflexions, sur des témoignages et sur des réalisations dans différents milieux francophones.

Soulignant le rôle essentiel dans l'acquisition des connaissances que jouent le document et, en conséquence, les bibliothèques qui y donnent accès, **Éric Sutter** esquisse quelques transformations que ces dernières sont susceptibles de connaître dans les enseignements secondaire et supérieur suite au développement des TIC: élargissement du fonds documentaire grâce à l'électronique, émergence de nouveaux documents et de nouveaux usages, croissance des bibliothèques virtuelles, dissociation spatiale et temporelle entre les fonctions documentaires et les bibliothécaires, place plus grande des bibliothécaires dans l'équipe pédagogique, renforcement de leur rôle de d'accompagnement et de formation, urgence de nouvelles complémentarités et de nouvelles compétences.

Michelle Hudon décrit comment les nouvelles technologies ont transformé les catalogues de bibliothèques depuis leur mise en ligne dans les années 1970. La troisième génération de ces outils de repérage des documents et de l'information se présente sous la forme de catalogues multimédia et d'hypercatalogues qui offrent de nouveaux services et donnent accès à plus en plus de sources d'information externes. Le degré toujours croissant de raffinement de cet outil et l'intégration de sources externes très diversifiées créent cependant des conditions d'exploitation plus complexes pour l'utilisateur ce qui entraîne la nécessité, d'une part pour les concepteurs, de tenir compte de la façon dont les usagers cherchent l'information pour développer des systèmes plus conviviaux et, d'autre part pour les bibliothécaires, de mettre en place des formations adaptées à des besoins diversifiés.

L'intégration des TIC aux pratiques pédagogiques commence avec la formation initiale à l'enseignement dans les facultés d'éducation. **Michel Boucher** rend compte du rôle que jouent à cet égard au Canada les centres de ressources pédagogiques (CRP) de quatre facultés d'éducation en milieu minoritaire francophone, à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), à l'Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse) et à l'Université d'Ottawa (Ontario).

Le rapport intitulé *Le nouveau monde de la communication savante: les défis et les choix du Canada* examine les pressions considérables exercées sur les universités, sur leurs chercheurs et sur les bibliothèques par le développement accéléré des nouvelles technologies et propose vingt-huit recommandations, dont quatorze ayant un impact sur les bibliothèques universitaires. **Gilles Chiasson** présente l'étude de ces dernières par les bibliothécaires des trois campus de l'Université de Moncton et leurs propres recommandations au Sénat académique de l'Université.

De leur côté, **Guy Teasdale et Claude Bonnelly** témoignent de la façon dont la réalité des nouvelles technologies est vécue à l'Université Laval en décrivant la «virtualisation» de la bibliothèque et certaines de ses conséquences documentaires: complexité grandissante de la recherche d'information; besoin d'élaborer des critères d'acquisition et de sélection de documents électroniques sur le Web; nécessité de développer des outils d'aide à la recherche et de description des objets numérisés; urgence de généraliser la formation de base à la maîtrise de l'information; participation aux activités de normalisation; utilisation de la «technologie du pousser» pour la diffusion sélective de l'information. Ils présentent également quelques-uns des projets de veille technologique dans lesquels la bibliothèque est engagée: accès aux données numériques, thèses électroniques, participation au projet de numérisation de *Canadiana*, expériences de conversion d'ouvrages et de revues savantes au format électronique.

Le virage électronique gagne aussi l'enseignement postsecondaire. **Isabelle Laplante** décrit les étapes de réalisation de la bibliothèque virtuelle de périodiques créée à l'initiative de la Vitrine APO du réseau collégial québécois. Il s'agit d'un outil collaboratif entre les bibliothécaires d'institutions francophones (dix-sept en juin

1998), en vue de développer les ressources éducatives en langue française dont, en l'occurrence pour ce projet, les périodiques accessibles gratuitement via l'inforoute. Elle identifie également le travail de transition que sont amenés à faire les bibliothécaires et les autres spécialistes de l'information pour adapter la chaîne documentaire traditionnelle au traitement de des ressources électroniques.

Enfin, l'effet des TIC ne manque pas d'atteindre les bibliothèques des écoles primaires et secondaires, bien que de façon encore très inégale selon les différents systèmes éducatifs, comme le montrent les deux textes suivants qui traitent respectivement de la situation au Québec et en France.

Jocelyne Dion souligne le développement jusqu'ici plutôt erratique de la bibliothèque scolaire au Québec et évoque l'avenir plus prometteur qu'annoncent, d'une part, la politique de la lecture et du livre émanant du ministère de la Culture et des Communications et, d'autre part, l'énoncé de politique dans lequel le ministère de l'Éducation accorde une place prépondérante au développement de compétences transversales. Pour autant qu'on puisse compter sur la présence de personnel qualifié dans les bibliothèques scolaires, on voit poindre à l'horizon des services nouveaux, de même que des partenariats accrus entre ce personnel et les enseignants.

En ce qui concerne la situation française, **France Vernotte, Colette Charrier et Claude Morizio** décrivent l'évolution des centres de documentation et d'information dont sont dotés la quasi totalité des collèges et des lycées. Les CDI sont devenus de véritables centres de ressources multimédia animés par des documentalistes qui, en concertation avec les enseignants de disciplines, font la promotion d'activités pédagogiques permettant à l'élève de développer des méthodes de travail et une véritable culture informationnelle.

2. La formation des élèves et des étudiants à l'usage de l'information

La plupart des textes de la première partie abordent la question d'un besoin de formation de base à l'usage de l'information comme corollaire à l'implantation des TIC en milieu éducatif. Cette deuxième partie fait le point sur cette nouvelle dimension et donne quelques exemples de réalisations.

Paulette Bernhard, rédactrice invitée de ce numéro, présente un état de la question sur l'évolution de la notion de «maîtrise de l'information», introduit les principaux modèles du processus de recherche d'information développés dans les mondes francophones et anglophones depuis les années 1980 et identifie les signes de généralisation de ce type de formation dans tous les ordres d'enseignement et y compris dans la formation des adultes.

Bernard Pochet et Paul Thirion font le bilan des activités du Groupe formation des utilisateurs de l'Association belge de documentation. Après une esquisse de l'évolution de la réflexion et des réalisations du groupe depuis sa création en 1989, ils soulignent particulièrement les opérations menées à partir de 1994: relation avec la formule d'apprentissage par problèmes; degré d'intégration dans la formation globale; évaluation de l'impact des formations documentaires; approche de la formation en bibliothèque publique; organisation d'ateliers francophones; deuxième enquête sur la formation documentaire dans tous les milieux documentaires; activités de publication et de diffusion (actes des rencontres, site Web et liste de discussion).

La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français a commencé à se développer vers le milieu des années 1970, suite à des politiques volontaristes menées par les organes gouvernementaux chargés de l'information «pour convaincre du bien-fondé d'un apprentissage de l'usage de l'information adapté au contexte du monde contemporain». Après l'identification des acteurs de la mise en place de formations à l'usage de l'information dans les grandes écoles et dans les universités, **Danièle Bretelle-Desmazières** présente les formations répertoriées en 1998 dans cent-quatorze établissements (soit environ 40% de l'ensemble des institutions), en identifie les aspects remarquables, la typologie et les caractéristiques et termine son analyse par les observations et les suggestions venant des personnels ayant participé à l'élaboration et à la prestation de ces formations.

Pour conclure...

De par leur nature de témoignages, de réflexions et de questionnements, les textes et les **ressources complémentaires** qui vous sont proposés dans ce numéro sont destinés à ouvrir des perspectives et à alimenter les grands débats déjà entamés sur l'avenir des bibliothèques, incluant celles des institutions éducatives. Je tiens tout particulièrement à remercier ici les auteurs et auteures qui ont accepté de participer à sa réalisation, ainsi que l'équipe de rédaction et la directrice de la revue, madame Chantal Lainey, dont la disponibilité et la collaboration ont été d'un secours précieux et constant. Les visions et les discussions à venir risquent d'ailleurs d'alimenter un éventuel nouveau numéro consacré à cette thématique en rapide évolution... En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et de fructueuses réflexions.

Paulette Bernhard, Université de Montréal

Rédactrice invitée



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4

Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389

Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>

© Copyright ACELF, Québec 1998.

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Des bibliothèques traditionnelles aux bibliothèques virtuelles - L'évolution des bibliothèques dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur

Éric SUTTER, Consultant
Bureau van Dijk, Paris

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- La bibliothèque dans le système éducatif
- L'élargissement du fonds documentaire grâce à l'électronique
- Vers de nouveaux documents et de nouveaux usages
- La bibliothèque virtuelle
- Quelle place pour les bibliothécaires documentalistes?
- Une nécessaire coopération
- Bibliographie

Résumé

Du fait que le document joue un rôle essentiel dans l'acquisition des connaissances, les bibliothèques scolaires ou universitaires font partie intégrante du «système» pédagogique. Elles assurent de fait plusieurs fonctions essentielles dans le cadre des établissements, fonctions qui varient avec le niveau d'enseignement mais qu'il convient désormais d'examiner à la lumière des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication. Non seulement le fonds documentaire se trouve considérablement élargi du fait de l'accès à distance, mais de nouvelles approches du document vont être possibles. Le développement des bibliothèques virtuelles sous ses différentes formes risque de faire disparaître le lieu physique et de remettre en cause non pas l'existence des bibliothécaires mais leur façon d'accomplir leur métier. La part consacrée à la médiation va se développer. Une place plus grande devrait leur être confiée au sein de l'équipe pédagogique à condition toutefois qu'un certain nombre d'obstacles soient levés. Accompagner les apprenantes et les apprenants dans la maîtrise de l'information et les préparer à la «société de la connaissance» va être un axe fort de leur métier. Il est donc urgent que les bibliothécaires, responsables d'établissement et les enseignantes et les enseignants se rencontrent pour étudier la nouvelle configuration de l'école de demain, déterminer les nouvelles complémentarités et les nouvelles compétences à mettre en oeuvre.

Abstract

**From Traditional to Virtual Technologies:
The Changing Role of Libraries in Secondary and Post-secondary Education**

Because documentation plays an essential role in the acquisition of learning, school and university libraries form an integral part of the instructional framework. They perform many necessary functions in schools, according to the teaching level. It is appropriate to examine those functions in light of the possibilities presented by information and communication technologies. Not only do these technologies considerably enlarge the documentation base - students can access information from any distance - but new approaches to documentation are also possible. The development of virtual libraries under its different forms will quite possibly lead to the disappearance of libraries as we know them, and force reappraisal, not of the existence of librarians, but of their ways of carrying out their work. Reference tasks will change. Also, a greater role as part of the teaching team should be assigned to librarians on condition that a number of obstacles are removed. Helping learners to control information and preparing them for the "knowledge society" will be a major focus of librarians' work. It is thus imperative that together with administrators and teachers they study the shape of the school of the future to determine the new complementary structures and information management skills to implement.

Resumen

De las bibliotecas tradicionales a las bibliotecas virtuales.

La evolución de las bibliotecas en la educación secundaria y superior

Debido al hecho de que los documentos juegan un rol esencial en la adquisición de conocimientos, las bibliotecas escolares o universitarias forman parte integrante del «sistema» pedagógico. Estas realizan funciones esenciales para dichos establecimientos, funciones que varían según el nivel de enseñanza pero que conviene analizar a la luz de las posibilidades que nos ofrece la tecnología de la información y de la comunicación. El tele-acceso no sólo facilita la accesibilidad a los fondos documentales, sino que también provoca el surgimiento de nuevas maneras de tratar los documentos. El desarrollo de bibliotecas virtuales de diversos tipos puede provocar la eliminación de los lugares físicos y poner en juego no la existencia de bibliotecas sino su manera de funcionar. Los equipos pedagógicos deberán otorgarle un lugar más importante a la mediación, ya que ésta conocerá un buen desarrollo, a condición de que un cierto número de obstáculos desaparezcan. Acompañar a los educandos en el manejo y control de la información y prepararlos para la «sociedad del conocimiento» se convertirá en uno de los pilares de dichos equipos. Es pues urgente que los bibliotecarios, los responsables de las instituciones y los maestros y maestras se reúnan para estudiar la nueva configuración de la escuela del futuro, determinar las nuevas complementariedades y competencias que será necesario desarrollar.

La bibliothèque dans le système éducatif

Qu'il s'agisse d'enseignement traditionnel au niveau secondaire ou supérieur ou qu'il s'agisse d'enseignement à distance, l'acquisition des connaissances par une apprenante ou un apprenant s'effectue schématiquement selon trois voies complémentaires :

- les connaissances transmises directement par l'enseignant ou l'enseignante ou le tuteur ou la tutrice,
- les observations et les expériences pratiquées ou vécues par l'apprenante ou l'apprenant,
- les connaissances consultées dans des «documents» écrits ou audiovisuels (au sens du latin *documentum* : ce qui instruit).

La proportion relative entre ces trois voies est naturellement fonction, entre autres, de la discipline enseignée, des possibilités techniques ou financières offertes par l'institution, de la démarche pédagogique adoptée par l'enseignante ou l'enseignant.

Au niveau du collège secondaire, la ressource documentaire, pour l'élève, est l'occasion de découverte, d'ouverture au monde extérieur; le document permet d'enrichir les activités scolaires mais aussi périphériques (club scientifique). Dans les classes de lycée, l'usage des ressources par les élèves est davantage fonctionnel. Le document aide à réaliser un devoir, à préparer l'examen. Cet aspect est renforcé au niveau de l'enseignement supérieur. Il devient matériau d'étude puis matériau d'appui à la recherche.

Du fait du rôle joué par les documents dans le processus d'acquisition des connaissances (s'informer ou se documenter, c'est mettre en oeuvre un processus cognitif pour atteindre un but), la bibliothèque, sous une forme ou une autre, fait partie du «système» d'enseignement (au sens de l'analyse systémique).

Rappelons ici brièvement les principales caractéristiques d'une «bibliothèque» traditionnelle à vocation

académique :

- Un lieu ouvert à un *public déterminé* (ici, les élèves ou les étudiantes ou les étudiants).
- Un lieu qui regroupe une *sélection* de documents physiques (essentiellement des ouvrages de référence, des livres et des revues périodiques, mais aussi des cartes et plans, des manuscrits, des dessins, des dossiers de presse, des documents sonores et audiovisuels, des manuels et des outils pédagogiques...) qui ont été choisis en fonction d'une *politique d'acquisition* plus ou moins explicite.
- Un fonds documentaire structuré, classé, avec des outils de repérage (catalogues) et d'accès (cote, signalétique) soit un *lieu organisé de connaissances*.
- À ce «stock» de documents sont associés des *services* plus ou moins étendus assurés par le personnel : aide au repérage ou à la recherche, aide au choix, consultation sur place, prêt, reproduction d'extraits...
- Outre l'accès aux documents, il y est possible d'y lire et d'y faire un travail personnel (du moins lorsque la place est suffisante); c'est donc aussi un *lieu d'étude*.

L'objectif premier cependant est de rendre accessibles facilement (par la proximité physique) les documents nécessaires au parcours pédagogique.

La bibliothèque scolaire ou universitaire assure, peu ou prou, par l'activité de son personnel, au moins quatre fonctions (assurées ou non au sein d'une même entité) :

- une fonction d'*appui documentaire aux enseignantes et aux enseignants* censés actualiser ou perfectionner leurs connaissances, se tenir informés des ressources pédagogiques disponibles dans leur discipline, prendre connaissance des réalisations d'autres établissements...,
- une fonction d'*appui documentaire aux apprenantes et aux apprenants* censés se reporter aux oeuvres inscrites aux programmes ou abordées en classe, rassembler des informations sur un sujet donné par l'enseignante ou l'enseignant, approfondir par eux-mêmes certains points exposés par l'enseignante ou l'enseignant ou évoqués dans les manuels...,
- une fonction de conservation et de mise à disposition des productions documentaires de l'établissement et de *capitalisation des travaux menés au sein de l'établissement*,
- une fonction méthodologique d'*apprentissage à la maîtrise de l'information* : découverte des caractéristiques des documents, des outils de recherche, des méthodes d'évaluation des documents sélectionnés (par rapport aux préoccupations et au niveau de savoir), etc. On sait combien est important ce dernier rôle des bibliothécaires ou des documentalistes vis-à-vis de certains apprenants et apprenantes, combien cet apprentissage va devenir essentiel pour la formation tout au long de la vie et pour être efficace dans la vie active.

Les grands établissements se sont dotés depuis longtemps de bibliothèques. Cependant, le développement quantitatif des établissements d'enseignement depuis le siècle dernier n'a pas toujours été suivi d'un développement équivalent des bibliothèques scolaires. On constate que la fonction existe, mais parfois sous une forme rudimentaire ou substituée. Cela peut prendre la forme d'une armoire dans une classe ou dans un laboratoire (avec dictionnaires, encyclopédies, oeuvres littéraires...), d'une bibliothèque d'école (appelée aussi centre de ressources, centre de documentation ou d'information...) ou d'une bibliothèque inter-établissements (bibliothèque universitaire dans un campus, par exemple), ou usage de bibliothèques publiques de proximité.

Cette place au sein même du dispositif d'acquisition des connaissances paraît maintenant évidente mais, jusqu'à une date récente, elle n'a pas toujours été reconnue par l'institution scolaire dans nombre de pays. Par exemple, en France, ce n'est que depuis 1989 que les écoles d'enseignement secondaire sont tenues de disposer sur place d'une bibliothèque/centre de documentation.

L'élargissement du fonds documentaire grâce à l'électronique

Les bibliothèques scolaires ou les bibliothèques publiques de proximité ont nécessairement un fonds limité en nombre de titres de documents et en nombre d'exemplaires. Or, la production documentaire est de plus en plus prolifique. Par ailleurs, les filières de formation se diversifient ou s'ouvrent de plus en plus au monde extérieur d'où le souhait d'accéder à des documents ne figurant pas dans le fonds local. Ceci a conduit au développement des prêts inter-bibliothèques puis, avec l'arrivée de la télé-informatique, à la constitution de banques de données

textuelles (qui est une forme de numérisation et de virtualité en vigueur depuis près de vingt ans...).

Certains types de documents (documents anciens, plans d'architecture, dessins d'artiste...) n'existent qu'en nombre insignifiant d'exemplaires, sinon unique et, en conséquence, ne sont consultables que dans une seule bibliothèque dans un pays donné ou au monde. La numérisation de ces fonds permet enfin de les rendre accessibles depuis n'importe quel établissement d'enseignement sans que les enseignantes ou les enseignants ou les apprenantes ou les apprenants aient besoin de se déplacer. On pourrait en dire autant de la reproduction photographique des oeuvres de musée et, plus généralement, des banques d'images ou des documents d'archives.

L'édition électronique permet désormais d'offrir un contenu en ligne sans passer obligatoirement par la diffusion du support papier. De plus en plus de «revues électroniques» sont consultables sur le réseau au même titre que des documents numérisés à partir du papier (la présente revue en est une illustration!). Il y a également toute la production directe des internautes... Compte tenu de la prolifération des micro-ordinateurs chez les «rédacteurs» de documents, le fonds documentaire électronique ne peut que croître rapidement.

L'électronique permet (ou permettra dans quelques années) à la plus petite école isolée d'accéder à (l'un quelconque) de ces documents à travers cette bibliothèque virtuelle mondiale en cours de constitution. Il en est de même pour une apprenante ou un apprenant qui ne peut fréquenter un établissement (du fait d'un domicile éloigné géographiquement d'un lieu de formation, de la maladie...) et pour des apprenantes ou des apprenants qui appartiennent à une communauté expatriée.

Le fait est qu'il est désormais possible à tout un chacun d'accéder à de vastes ressources documentaires à travers les réseaux de télécommunications :

- les banques de données textuelles (notamment en ce qui concerne la presse d'actualité et les périodiques scientifiques),
- les fonds numérisés de bibliothèques (notamment à travers les programmes de numérisation des fonds rares, des oeuvres libres de droit...),
- les fonds numérisés d'images (notamment les fonds des photothèques spécialisées, des musées),
- les documents issus de l'édition électronique,
- la littérature grise (probablement la plus facile à mettre sur les réseaux car généralement libre de droits),
- les sites Web thématiques regroupant virtuellement des informations faiblement structurées (mais de qualité inégale).

Théoriquement, tout cela représente déjà quelques milliards de pages consultables en ligne depuis les établissements d'enseignement, les bibliothèques publiques ou le domicile (sous réserve d'être équipé et de payer certains accès...!). Et ce volume va s'accroître rapidement. À noter, au passage, un net déséquilibre du point de vue linguistique, puisque le nombre de pages en langue française ne dépasse pas, actuellement, 4 à 5 % de l'offre en ligne, ce qui mérite réflexion sur le caractère «universel» de cette offre...

Pour l'instant, ce fonds virtuel mondial coexiste avec le fonds papier local et ne remet pas en cause l'existence du lieu «bibliothèque». Ce n'est qu'une extension facultative. Nous verrons que ce n'est peut-être que temporaire...

Du côté de la pédagogie, cet élargissement du fonds documentaire ouvre de nouvelles possibilités aux enseignantes et aux enseignants non seulement pour «illustrer» leur propos mais également pour transmettre de nouveaux savoirs. Plutôt que de faire référence, par exemple, à l'éternelle enluminure qu'on retrouve dans tous les manuels scolaires depuis des années, il est maintenant possible d'exploiter de nouvelles images et de bâtir un cours d'histoire de l'art à travers la comparaison d'une série d'enluminures conservées dans diverses bibliothèques à travers le monde. L'accès à des documents autrement réservés à de rares chercheurs car fragiles et difficilement duplicables va constituer un réel progrès (plus que le microfilm d'autrefois).

Vers de nouveaux documents et de nouveaux usages

L'informatique permet plus qu'un simple affichage sur écran d'un document conçu pour une publication sur papier, même si pour l'instant on a privilégié cette fonctionnalité. Elle permet de réunir, sur un même support de stockage et de consultation, des médias jusqu'alors séparés (texte, photographie, son, image animée...). C'est tout le domaine du multimédia et ses potentialités pour concevoir des documents didactiques par exemple.

De nouveaux types de documents vont donc apparaître (revues électroniques avec des insertions vidéo et des commentaires audio, par exemple, ou encore des hyperfictions).

Des logiciels déjà en usage dans le monde professionnel pour la production coopérative de documents entreront inévitablement dans l'univers éducatif. Mais la disponibilité électronique des documents permet aussi, à l'enseignante ou à l'enseignant ou à l'apprenante ou l'apprenant de «travailler» sur chaque composante (texte, image, son...) d'un document numérisé, d'extraire l'une ou l'autre composante à partir de plusieurs documents ou à partir de banques de textes, d'images ou de sons et de recomposer sur mesure un document adapté à une situation d'apprentissage ou d'enrichir une «bibliothèque virtuelle personnelle».

Outre une lecture assistée par logiciel, l'usage d'analyseurs de textes et la prise de connaissance de commentaires savants associés au livre, le traitement électronique des collections de documents numérisés va permettre aussi de nouvelles «approches» des connaissances : possibilité par exemple, à l'aide de logiciels spécifiques, de dresser de véritables «cartographies» des connaissances (comme cela existe déjà pour l'étude des technologies émergentes à travers l'analyse quantitative des brevets ou pour la scientométrie). Nous n'en sommes aujourd'hui qu'au balbutiement d'une nouvelle «documentation» à usage pédagogique.

On imagine également la possibilité, du fait de la disponibilité des ressources documentaires sous forme électronique, d'associer à ce fonds documentaire virtuel des logiciels d'aide à la traduction (pour accéder à des documents en langue non connue de l'enseignante ou de l'enseignant ou de l'apprenante et de l'apprenant) ou des logiciels de restitution vocale (pour les apprenantes et les apprenants non-voyants).

La bibliothèque virtuelle

Les télécommunications permettent l'accès à distance. Ainsi, le document n'a plus besoin d'être localisé physiquement et dupliqué en autant d'exemplaires que d'acheteurs ou de lecteurs. Il peut être lu au même moment en plusieurs endroits; il suffit qu'il existe en un exemplaire sur le réseau mondial et qu'il soit repérable. La bibliothèque devient virtuelle.

La bibliothèque virtuelle peut être mondiale, mais les techniques autorisent la constitution de sous-ensembles à différents niveaux par simple «marquage» ou par déchargement d'une copie sur une machine locale. Ainsi peut-on envisager des «bibliothèques virtuelles» disciplinaires ou pluridisciplinaires mais pour un niveau d'enseignement donné ou encore pour un établissement ou une classe ou même pour un individu. Une «bibliothèque virtuelle personnelle» peut être constituée par l'apprenante ou l'apprenant pour ses besoins propres, les documents sélectionnés étant complétés par des annotations personnelles ou par des liens avec les supports pédagogiques ou des outils multimédias mis à sa disposition par l'enseignante ou l'enseignant. Ceci peut être associé au concept de «cartable électronique» développé, par exemple, dans le cadre du lycée professionnel Charles de Gaulle à Muret, en France.

Corrado Pettenati définit ainsi la bibliothèque virtuelle : *«concept organisationnel basé sur l'alliance de l'informatisation de la bibliothèque, de l'accès aux télécommunications et d'une nouvelle gamme d'outils directement utilisables par le lecteur le dispensant de recourir à un intermédiaire humain»* (Pettenati, 1996). On peut trouver bien d'autres définitions au concept de bibliothèque virtuelle, mais l'offre prend corps; les collections de documents consultables sur le réseau vont être accompagnées de plus en plus d'outils et de services qui rendront caduque la bibliothèque traditionnelle. Quelques-unes de ces dernières, d'ailleurs, disparaissent de certains campus universitaires... comme se développent, parallèlement, l'enseignement à distance et les campus virtuels.

Dans le cas où l'apprenante et l'apprenant n'ont plus à se déplacer pour suivre un enseignement, pourquoi devraient-ils se déplacer pour consulter un document qui leur serait utile. Le besoin d'accès au document demeure mais il est satisfait autrement grâce à l'électronique et au réseau de télécommunication... (et aux outils de recherche documentaire disponibles sur le réseau, ne l'oublions pas !).

Quelle place pour les bibliothécaires documentalistes?

Plus de traitement documentaire (il sera fait à la source), plus de fonds documentaire, plus de lieu physique... donc plus de bibliothécaires... C'est aller un peu vite dans le raisonnement! Si au niveau de l'enseignement supérieur, il est envisageable dans les prochaines années de voir chaque étudiant doté d'un micro-ordinateur connecté au réseau, il est difficilement imaginable avant plusieurs années que chaque élève du primaire ou du secondaire (compte tenu des disparités de situation financière) soit équipé d'une machine personnelle. Combien même le serait-il, l'enseignement en présence physique de l'enseignant restera majoritaire par rapport à l'enseignement à distance et à l'école virtuelle.

Si les ressources documentaires virtuelles vont se développer considérablement, il n'en demeure pas moins

qu'une part des fonds papier ne seront pas numérisés de sitôt du fait, d'une part, des coûts disproportionnés par rapport à leur valeur d'usage et, d'autre part, qu'un ouvrage littéraire sur support papier se lit bien plus facilement que sur un écran. Shakespeare, Victor Hugo ou Dickens continueront à être lus avec plaisir par nombre d'étudiants et d'étudiantes dans les versions en «livre de poche», sur le quai d'une gare ou à demi-allongés sur leur lit (même si, parallèlement, une version électronique permet d'effectuer sur le texte certains exercices). La vente et le prêt d'ouvrage papier demeureront nécessaires. L'accès aux connaissances contenues dans les documents sera mixte encore pendant de nombreuses années.

Autre problème qui n'est pas encore bien résolu dans cette vaste «bibliothèque virtuelle mondiale», c'est la sélection des informations. Élargir le fonds documentaire est une bonne chose, mais encombrer l'utilisateur est néfaste. Les outils actuels de recherche d'information ne permettent pas automatiquement de prendre en compte la situation cognitive de l'apprenante ou de l'apprenant et l'exploitation qu'il veut ou peut faire de l'information fournie : simple découverte d'un sujet complètement nouveau pour lui, confirmation d'un savoir élémentaire, approfondissement à son niveau, exploration-découverte pour faire le point, étude de haut niveau... Les besoins d'un élève en première année du secondaire ne sont pas les mêmes que ceux d'un étudiant en cycle universitaire avancé. Le réseau, pour l'instant, fournit du vrac par rapport à un sujet, si étroit soit-il. Les outils jusqu'alors développés pour la caractérisation des contenus ne rendent pas un service «sur-mesure» comme peut le rendre une médiation humaine en matière de fourniture du «juste adapté» à l'utilisateur (la nouveauté, c'est que les bibliothécaires peuvent rendre ce service à distance).

La multiplication des sites Web d'orientation thématique montre bien la permanence d'une fonction de sélection. Même sous forme virtuelle, des «catalogues raisonnés», ou leur équivalent fonctionnel, sont ou seront utiles.

La bibliothèque en tant que lieu physique, qu'elle soit au sein de l'établissement ou qu'elle soit à l'extérieur, remplit des fonctions connexes qu'il convient de prendre en compte avant sa substitution par une bibliothèque virtuelle : si elle est lieu d'accès aux ressources et lieu d'apprentissage à cet accès, elle est aussi lieu de lecture et de travail (ne serait-ce pour ceux qui ne peuvent disposer à domicile de conditions favorables). Ce qui va changer, ce sera peut-être l'infrastructure : un développement de lieux de proximité au détriment de grandes bibliothèques centrales et des magasins. Une bibliothèque de quartier, non contrainte comme autrefois de spécialiser son fonds d'ouvrages pour des questions de place et de personnel, sera en mesure de servir des besoins d'accès plus étendus exprimés par la population locale (qui comprendra des apprenantes et des apprenants d'âges et de niveaux variés). Elle jouera un rôle d'accompagnement. De gestionnaires de documents, les bibliothécaires deviendront offreurs de services.

À mon avis, le grand changement apporté par l'existence de bibliothèques électroniques réside dans la dissociation spatiale et temporelle entre le fonds documentaire et les bibliothécaires. Comme les professionnels, les bibliothécaires devront apprendre à travailler avec des ressources à distance. Leur rôle technique (de gestionnaire de documents) va diminuer au profit d'un rôle de médiation. Certaines des fonctions que nous avons évoquées plus haut ne vont pas disparaître mais vont être, au contraire, renforcées avec le développement des bibliothèques virtuelles.

Les bibliothèques vont devoir développer chez l'élève tout au long de son cursus scolaire, des compétences et des savoirs qui le rendront capable d'analyser et de résoudre des problèmes d'information, d'analyser son besoin, d'identifier et de construire des démarches de recherche, d'adapter une stratégie à un questionnement tout en choisissant la source la plus pertinente, de développer un regard critique sur l'offre documentaire virtuelle, de construire sa «base de connaissances» personnelle (ses notes de cours enrichies d'éléments d'information extraits des documents électroniques qu'il aura consultés). Dans leur nouveau rôle de médiateurs, les bibliothécaires (qui pourraient s'appeler «méthodologues») devront décloisonner les disciplines, donner une vision globale du savoir, aider l'élève à devenir autonome face aux ressources documentaires multiples et à passer de l'information à la connaissance; bref, de lui *apprendre à découvrir, apprendre à apprendre et apprendre à créer* (Michel,1989), démarches essentielles, nous l'avons vu plus haut, pour le préparer à la vie professionnelle et à la «société apprenante».

Vis-à-vis des enseignantes et des enseignants, compte tenu de l'explosion de l'offre électronique en supports de connaissances et en outils pédagogiques de toute sorte, l'intermédiation des «nouveaux bibliothécaires» restera nécessaire pour repérer les nouveautés et leur offrir un service de veille. Les bibliothécaires auront aussi à capitaliser la production locale de l'établissement d'enseignement (la traiter, la mettre sur le réseau, la retirer en cas d'obsolescence, l'archiver...) et coordonner, par exemple, l'évolution de l'intranet local.

Les bibliothécaires, devenus documentalistes ou spécialistes de l'information, voire enseignants méthodologues, ne manqueront donc pas de travail avec les bibliothèques virtuelles.

Une nécessaire coopération

Est-ce dire que la numérisation des fonds documentaires va s'accompagner d'un usage accru des ressources documentaires dans le monde de l'éducation? Dans un rapport récent que j'ai été amené à rédiger pour le parlement européen (Sutter, 1998), j'ai indiqué que plusieurs conditions devront être réunies pour voir un usage significatif des ressources documentaires virtuelles dans l'enseignement :

- la prolifération des équipements d'accès dans les lieux d'enseignement (notamment les classes) ou d'étude, avec ce que cela induit en termes de maintenance de matériel, de suivi des logiciels... et donc de postes de technicien et de financement permanent;
- une maîtrise de l'outil et la connaissance de l'offre de la part des enseignantes et des enseignants;
- une offre en contenu (tant en ce qui concerne les supports pédagogiques écrits pour la didactique des disciplines qu'en ce qui concerne les ressources documentaires banalisées) couvrant les besoins pédagogiques de toutes les filières de formation à tous les niveaux et pour l'ensemble du programme;
- la solution des droits juridiques et financiers attachés au document (c'est une des questions majeures pour les prochaines années, car c'est toute l'économie des connaissances qui est en jeu);
- une plus grande «intégration» (une osmose?) du bibliothécaire documentaliste à l'équipe pédagogique (aller au-delà d'un simple appui logistique ou technique).

La généralisation prendra encore quelques années pour les établissements francophones. Des obstacles divers doivent en effet être franchis. Je n'en citerai qu'un : l'insuffisante communication entre l'univers des bibliothécaires documentalistes et celui des enseignantes et des enseignants (du moins dans un certain nombre d'établissements, notamment universitaires).

La plupart des travaux menés sur le thème des nouvelles technologies dans l'éducation (cités dans les rapports ou évoqués lors des Netd@ys) porte sur des aspects technologiques (didacticiels), la production d'outils pédagogiques multimédia, la production par les élèves, les techniques d'apprentissage ou de communication, les réseaux inter établissements, l'évaluation électronique des connaissances. Très peu évoquent de façon explicite l'intégration de «l'accès à des ressources documentaires» dans la pratique pédagogique des enseignantes et des enseignants dans le processus d'apprentissage des élèves.

Il est donc urgent que les professionnels du «document» et de «l'information», les enseignantes et les enseignants et les responsables éducatifs se rencontrent pour apprécier les enjeux, étudier ensemble la nouvelle configuration de l'école de demain, déterminer les nouvelles complémentarités et les nouvelles compétences permettant d'aborder l'enseignement dans le contexte de la «Société de l'information».

Bibliographie

PETTENATI, Corrado

«Bibliothèques virtuelles, bibliothèques numériques, dans la recherche d'information sur les réseaux.»
Internet : pour en savoir plus. Cours INRIA, 30 septembre - 4 octobre 1996, Tégastel. Paris : ADBS, 1996.

MICHEL, Jean

«Former aux heuristiques de l'information», *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 26, n° 4-5, juillet-octobre 1989.

SUTTER, Éric

Bibliothèques virtuelles et éducation. Étude d'impact à échéance 2005. - Bruxelles : avril 1998 (Étude réalisée pour le Parlement Européen).

De nombreux ouvrages, articles ou communications de congrès ont été publiés ces derniers temps sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Je voudrais, parmi ceux-ci, citer ceux qui m'ont particulièrement inspiré :

CRINON, Jacques et GAUTELLIER, Christian (sous la dir. de)

Apprendre avec le multimédia. Où en est-on? Paris : Retz, 1997, 220 pages.

DURPAIRE, Jean-louis

Internet à l'école. Poitiers : CRDP, 1997.

MICHEL, Jean

«L'information au coeur de la transformation des systèmes de formation. Le cas des écoles d'ingénieur»,
Transinfo 1996, Actes du colloque, Paris : ADBS, 1997.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4

Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389

Site Internet: <http://www.acef.ca/c/revue/>

© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

[Recherche par mots-clés](#)

[Index des auteurs](#)

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

RÉSUMÉ

Des bibliothèques traditionnelles aux bibliothèques virtuelles. L'évolution des bibliothèques dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur

Éric Sutter

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Du fait que le document joue un rôle essentiel dans l'acquisition des connaissances, les bibliothèques scolaires ou universitaires font partie intégrante du «système» pédagogique. Elles assurent de fait plusieurs fonctions essentielles dans le cadre des établissements, fonctions qui varient avec le niveau d'enseignement mais qu'il convient désormais d'examiner à la lumière des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication. Non seulement le fonds documentaire se trouve considérablement élargi du fait de l'accès à distance, mais de nouvelles approches du document vont être possibles. Le développement des bibliothèques virtuelles sous ses différentes formes risque de faire disparaître le lieu physique et de remettre en cause non pas l'existence des bibliothécaires mais leur façon d'accomplir leur métier. La part consacrée à la médiation va se développer. Une place plus grande devrait leur être confiée au sein de l'équipe pédagogique à condition toutefois qu'un certain nombre d'obstacles soient levés. Accompagner les apprenantes et les apprenants dans la maîtrise de l'information et les préparer à la «société de la connaissance» va être un axe fort de leur métier. Il est donc urgent que les bibliothécaires, responsables d'établissement et les enseignantes et les enseignants se rencontrent pour étudier la nouvelle configuration de l'école de demain, déterminer les nouvelles complémentarités et les nouvelles compétences à mettre en oeuvre.

[RETOUR](#)

ABSTRACT

Because documentation plays an essential role in the acquisition of learning, school and university libraries form an integral part of the instructional framework. They perform many necessary functions in schools, according to the teaching level. It is appropriate to examine those functions in light of the possibilities presented by information and communication technologies. Not only do these technologies considerably enlarge the documentation base - students can access information from any distance - but new approaches to documentation are also possible. The development of virtual libraries under its different forms will quite possibly lead to the disappearance of libraries as we know them, and force reappraisal, not of the existence of librarians, but of their ways of carrying out their work. Reference tasks will change. Also, a greater role as part of the teaching team should be assigned to librarians on condition that a number of obstacles are removed. Helping learners to control information and preparing them for the "knowledge society" will be a major focus of librarians' work. It is thus imperative that together with administrators and teachers they study the shape of the school of the future to determine the new complementary structures and information management skills to implement.

RESUMEN

Debido al hecho de que los documentos juegan un rol esencial en la adquisición de conocimientos, las bibliotecas escolares o universitarias forman parte integrante del «sistema» pedagógico. Estas realizan funciones esenciales para dichos establecimientos, funciones que varían según el nivel de enseñanza pero que conviene analizar a la luz de las posibilidades que nos ofrece la tecnología de la información y de la comunicación. El tele-acceso no sólo facilita la accesibilidad a los fondos documentales, sino que también provoca el surgimiento de nuevas maneras de tratar los documentos. El desarrollo de bibliotecas virtuales de diversos tipos puede provocar la eliminación de los lugares físicos y poner en juego no la existencia de bibliotecas sino su manera de funcionar. Los equipos pedagógicos deberán otorgarle un lugar más importante a la mediación, ya que ésta conocerá un buen desarrollo, a condición de que un cierto número de obstáculos desaparezcan. Acompañar a los educandos en el manejo y control de la información y prepararlos para la «sociedad del conocimiento» se convertirá en uno de los pilares de dichos equipos. Es pues urgente que los bibliotecarios, los responsables de las instituciones y los maestros y maestras se reúnan para estudiar la nueva configuración de la escuela del futuro, determinar las nuevas complementariedades y competencias que será necesario desarrollar.

[RETOUR](#)

[Numéros disponibles](#) | [Numéros à paraître](#) | [Appel d'articles](#) | [Comité de rédaction](#) | [Partenaires](#)
[Plan du site](#) | [Archives](#) | [Contactez-nous](#) | [Acelf](#)

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Les catalogues de bibliothèques à l'heure des nouvelles technologies : portes d'entrée sur le monde

Michèle HUDON, Professeure adjointe
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- Les premières générations de catalogues en ligne
- Le catalogue à l'aube du 21^e siècle
 - Les services
 - Les interfaces
 - Le contenu bibliographique et son exploitation
- Le catalogue multimédia
- Le catalogue comme porte ouverte sur le monde
- Problèmes liés à l'exploitation du catalogue contemporain
 - Considérations ergonomiques
 - Intégration de l'information
 - L'aide à la recherche
 - L'accès physique aux documents
- Conclusion
- Bibliographie
- Notes

Résumé

Grâce aux nouvelles technologies, nous assistons aujourd'hui à la renaissance du catalogue de bibliothèque comme outil versatile et efficace pour le repérage de documents et d'information. Nous présentons ici quelques caractéristiques de la troisième génération de catalogues accessibles en ligne, celle qui se développe et s'installe progressivement dans les institutions documentaires, offrant de nouveaux services et donnant accès à des sources d'information de plus en plus diversifiées. Le catalogue contemporain devient une vitrine promotionnelle puissante pour les bibliothèques en même temps qu'une voie d'accès au monde de l'information en général.

Abstract

**Library Catalogues in the Age of New Technologies:
Gateways to the World**

The new technologies of today bear witness to the rebirth of the library catalogue as a versatile and effective tool for locating documentation and other information. This article describes some characteristics of the third generation of on-line catalogues, which are being progressively developed and implemented in libraries. These catalogues offer new services and provide access to increasingly varied sources of information. The catalogue of today is becoming a powerful showcase for libraries to promote their resources as an entry point into the world of information in general.

Resumen

Los catálogos de biblioteca a la hora de las nuevas tecnologías: puertas de entrada al mundo

Gracias a las nuevas tecnologías, actualmente asistimos al renacimiento del catálogo de biblioteca en tanto que útil versátil y eficaz para localizar documentos e información. Presentamos aquí algunas de las características de la tercera generación de catálogos tele-accesibles, que se desarrolla y se instala progresivamente en las instituciones que manipulan documentos, que ofrece nuevos servicios y acceso a fuentes informativas cada vez más diversificadas. El catálogo contemporáneo se convierte pues en un poderoso útil de promoción para las bibliotecas así como una vía de acceso al mundo de la información.

Introduction

Le catalogue de bibliothèque contemporain est le produit d'une évolution commencée il y a des centaines d'années. Lorsqu'il devint impossible pour les utilisateurs⁽¹⁾ de bibliothèques de combler leurs besoins en documentation par une opération de balayage des rayons, ou en se fiant exclusivement à leur propre souvenir de l'emplacement ou du contenu d'un document pour le retrouver, on créa un instrument de recherche, le catalogue, qui serait utile non seulement aux conservateurs des collections mais également à leurs clients.

Le catalogue de bibliothèque fut conçu comme un fichier structuré contenant l'ensemble des notices descriptives plus ou moins développées et plus ou moins normalisées de documents contenus dans une collection locale. Le catalogue fut d'abord un simple inventaire présenté sous forme de registre et fournissant un minimum de renseignements d'ordre bibliographique, avant de se transformer en véritable index donnant également accès au contenu des documents d'une collection. Le catalogue remplissait ainsi deux fonctions principales, soient celle de permettre à l'utilisateur de retrouver un document dont l'auteur, le titre ou le thème principal était connu, et celle de montrer ce qu'une institution possédait par un certain auteur, sur un certain sujet, dans un certain genre de littérature⁽²⁾. Devant la prolifération de nouveaux supports documentaires (périodiques, documents visuels, etc.), les concepteurs de catalogues durent cependant renoncer à indexer tous les documents contenus dans les collections et se cantonner dans la description de monographies, ternissant ainsi l'image d'un produit qui aurait pu devenir un instrument privilégié pour le repérage d'information de toute provenance. La description et l'indexation des publications en série, par exemple, ne se fit bientôt plus dans les bibliothèques mais plutôt dans des entreprises commerciales qui mirent sur le marché de nouveaux types d'outils pour la recherche d'information (Tyckoson, 1991).

Grâce aux nouvelles technologies, nous assistons aujourd'hui à la renaissance du catalogue de bibliothèque comme instrument efficace pour une démarche globale de repérage d'information (Catalogues du futur..., 1996). Nous décrivons ici cette renaissance, passant brièvement sur les première et deuxième générations de catalogues en ligne (OPAC)⁽³⁾, pour considérer plus longuement la troisième génération, celle qui se développe et s'installe progressivement dans nos institutions pour offrir de nouveaux services et donner accès à des sources d'information de plus en plus diversifiées.

Les premières générations de catalogues en ligne

Vu de chez l'utilisateur qui fréquente les bibliothèques depuis au moins vingt ans, les différentes formes de catalogues semblent s'être succédées de façon linéaire, «du catalogue sur fiches cartonnées classées dans des tiroirs, au catalogue sur microfiches... avant d'être accessible par l'intermédiaire d'un terminal de consultation» (Mitev, 1986, p. 239). Il est vrai que du catalogue sur fiches à la première génération de catalogues en ligne, la nature, la structure et le contenu du catalogue ont peu changé; en 1991, un spécialiste offrait encore

à la question : «qu'est qu'un catalogue informatisé de bibliothèque d'aujourd'hui?» cette réponse : «sensiblement la même chose qu'un catalogue de bibliothèque sur fiche cartonnée tel qu'il existait déjà au XIX^e siècle!» (Bertrand, 1991, p. 296).

La première génération de catalogues consultables en ligne fut un produit dérivé de l'automatisation dans les années 1970 des opérations de catalogage et de prêt dans les bibliothèques; elle coexista pacifiquement pendant longtemps avec les catalogues sur fiches. L'automatisation ayant été un choix de gestionnaires voulant accélérer le traitement de la documentation tout en diminuant les coûts afférents, l'interrogation interactive des fichiers informatisés contenant les données bibliographiques sur les documents présents dans la collection locale ne fut envisagée qu'en dernier lieu ou même après coup (Mitev, 1986; Millsap, 1996). N'ayant pas fait l'objet d'une planification raisonnée, les OPACs de première génération n'étaient que des versions simplifiées des catalogues traditionnels sur papier, dont ils adoptaient la structure rigide et les modes d'accès (Mitev, 1986; Intner, 1993). Ces catalogues étaient sans doute moins efficaces que les catalogues sur fiches : à l'époque, il était plus facile de manipuler des fiches qu'un clavier et de lire un carré de carton que des pages d'écran. La liste des faiblesses liées à ce catalogue nouveau genre était d'ailleurs longue : emploi exclusif du vocabulaire spécialisé des catalogueurs, absence de messages d'aide pour l'utilisateur, format unique d'affichage des notices bibliographiques, piètre qualité, illisibilité et inesthétisme des écrans, manque de points d'accès, inflexibilité au niveau de la recherche, impossibilité d'améliorer une interrogation à partir des premiers résultats obtenus (Mitev et Hildreth, 1989).

D'abord considérés comme inaccessibles dans les petites bibliothèques en raison du coût élevé des équipements et des logiciels (qui devaient généralement être programmés sur place et sur mesure), les catalogues en ligne s'implantèrent néanmoins graduellement dans ces nouveaux milieux au début des années 1980 avec l'arrivée sur le marché de systèmes clé en mains offrant une riche gamme de fonctionnalités (Crawford, 1992; Millsap, 1996).

Malgré ses faiblesses, l'OPAC accélérât la procédure manuelle et classique de recherche d'ouvrages dont l'existence était connue dans d'imposantes masses de données. De plus, la première génération d'OPACs offrait déjà des renseignements clairs sur la disponibilité réelle d'un document en bibliothèque au moment précis de la recherche, en indiquant si le document repéré était présentement prêté, et lorsque c'était le cas, en ajoutant la date d'échéance du prêt. Cette information supplémentaire fut un facteur clé de la croissance rapide de la popularité du catalogue en ligne (Beheshti, 1997). D'abord surpris par l'intérêt de leurs clients pour ce nouvel instrument, les bibliothécaires se consacrèrent bientôt à la conception d'une deuxième génération d'OPACs qu'ils voulurent à la fois plus conviviale, plus flexible et plus performante.

La deuxième génération d'OPACs fut issue du mariage plus ou moins heureux au premier abord des catalogues de la première génération et des systèmes commerciaux d'interrogation de bases de données bibliographiques dont l'accès s'était largement répandu au cours des années 1980 (Bertrand, 1991). On pouvait y faire de la recherche par mots-clés (plutôt que par vedettes-matière ou par titre complet, par exemple) et on pouvait y combiner plusieurs critères de recherche (un énoncé de sujet et une date de publication, par exemple). Dans l'OPAC de deuxième génération, la recherche de documents dont on ne connaissait pas le titre ou l'auteur devenait plus efficace. Des recherches complexes y étaient possibles pourvu que l'utilisateur soit capable de manier des opérateurs booléens (*ET*, *OU*, et *NON*) mettant à profit les possibilités de traitement de l'ordinateur. Les notices repérées pouvaient désormais être visualisées sous différents formats de présentation (abrégé ou complet, par exemple). Les dialogues «humain-machine» étaient davantage adaptés aux usagers inexpérimentés : ils offraient des menus, des suggestions, des explications et des messages d'erreur sensiblement plus clairs (Mitev et Hildreth, 1989).

Les OPACs de deuxième génération, que l'on exploite encore dans un grand nombre d'institutions documentaires de tous types et de tous niveaux, ne sont cependant pas des outils de recherche d'information très faciles à utiliser et efficaces pour une large proportion d'utilisateurs occasionnels et non experts (Mitev et Hildreth, 1989; Yee and Layne, 1998). Les études d'usagers, à partir d'enquêtes, de questionnaires, d'entretiens individuels et d'observations directes et indirectes ont toujours révélé :

- a. l'échec d'un grand nombre d'interrogations attribuable au fait que l'utilisateur ne connaissait pas le vocabulaire du système, ne connaissait pas les diverses techniques de recherche ou n'employait pas la bonne technique en contexte;
- b. une grande frustration et de la confusion chez l'utilisateur (Mitev et Hildreth, 1989).

Le catalogue à l'aube du 21^e siècle

En cette fin du vingtième siècle, les catalogues de bibliothèques continuent à évoluer sous l'influence de vagues

successives d'innovations technologiques. L'utilisateur des bibliothèques en est le grand bénéficiaire puisque la technologie permet non seulement l'exploitation plus efficace de ce qui existe déjà au catalogue mais également l'accès, par le biais du catalogue, à de nouvelles sources d'information. On s'intéresse maintenant à la conception d'OPACs plus intuitifs, plus accessibles à l'utilisateur inexpérimenté, et plus attrayants pour les générations montantes familières avec les interfaces graphiques colorées et les instruments de navigation grands publics utilisés pour explorer Internet.

Les services

Au fil des ans et de l'installation de nouvelles versions de logiciels intégrés pour la gestion des collections documentaires, de nouvelles fonctions ont été confiées à l'OPAC. En cherchant au catalogue, l'utilisateur peut déjà savoir que tel document qui l'intéresse a été commandé par la bibliothèque mais n'a pas été reçu, ou qu'il a été reçu mais qu'il n'est pas encore disponible sur les rayons; dans ce dernier cas, l'utilisateur peut demander, toujours par l'entremise du catalogue, un traitement en accéléré. Dans les cas où le document est prêté, l'utilisateur peut ajouter son nom à une liste de réservations, en sachant combien de personnes auront accès au document avant lui.

Un nombre toujours croissant de fonctions de gestion des comptes d'utilisateurs sont accessibles par le catalogue. L'utilisateur peut s'inscrire, consulter son propre dossier d'emprunt et prolonger l'emprunt d'un document qui n'a pas été réservé par un autre client.

L'institution elle-même a découvert rapidement les avantages à tirer de l'intégration à l'OPAC de renseignements institutionnels ou d'information communautaire. Il n'est plus rare de trouver bien en évidence au catalogue les heures d'ouverture de la bibliothèque, des informations de nature ponctuelle sur les activités qui s'y déroulent, les règles d'utilisation de la collection, des listes de nouvelles acquisitions ou de publications, une «boîte» à commentaires et à suggestions, etc. Certaines bibliothèques offrent un service de référence électronique : l'utilisateur peut envoyer sa question par voie électronique et recevoir dans les délais de rigueur la réponse d'un professionnel de l'information.

Tous ces services sont souvent accessibles à distance, et ce 24 heures par jour. La mise en place de réseaux de télécommunications rend l'accès aux catalogues de bibliothèques de plus en plus facile à toute personne équipée d'un micro-ordinateur et d'un canal de communication électronique. Les catalogues se retrouvent maintenant sur Internet, permettant aux individus de consulter non seulement le catalogue de la bibliothèque locale, mais également les catalogues d'autres bibliothèques peu importe leur localisation géographique⁽⁴⁾. Les utilisateurs peuvent ainsi identifier des documents que leur bibliothèque ne possède pas dans le domaine qui les intéresse. Il existe évidemment plusieurs logiciels de gestion des catalogues et chaque institution documentaire jouit d'une certaine liberté dans la conception d'interfaces établies en fonction des besoins et des niveaux de sophistication des utilisateurs locaux. L'utilisateur qui consulte à distance les catalogues de plusieurs bibliothèques doit donc souvent se familiariser avec plusieurs interfaces d'interrogation. Il importe de souligner le rôle essentiel joué par la norme Z39.50⁽⁵⁾. Lorsqu'un serveur **Z39.50** est actif, l'interface d'interrogation et de réponse est toujours la même, peu importe la base interrogée, ce qui évite au chercheur d'avoir à se familiariser avec plusieurs langages d'interrogation⁽⁶⁾ (Séigny, 1995; *Catalogues du futur...*, 1996; Beheshti, 1997).

L'utilisateur exerce une influence de plus en plus grande sur l'offre de services dans son catalogue. Ses attentes incluent maintenant la fourniture d'un service de messagerie électronique, l'accès à des sources de plus en plus diversifiées d'information bibliographique et factuelle, la mise en disponibilité d'une information plus complète sur le contenu des documents qui l'intéressent, et ultimement l'accès au plein texte des documents (Le Marec, 1989; *Catalogues du futur...*, 1996).

Les interfaces

Le dialogue «humain-machine» devient graduellement plus facile à établir et à maintenir pour une majorité d'utilisateurs. On a facilité la tâche de l'utilisateur en limitant le nombre de touches de fonctions différentes à utiliser, en simplifiant les instructions, en réduisant le nombre d'écrans à parcourir avant d'arriver à la description du document recherché, en permettant les retours en arrière et en offrant des historiques de recherche pour recréer au moins en partie ce contexte qui existait dans les catalogues traditionnels (où l'on voyait toujours où on était) mais qui avait disparu à l'arrivée d'OPACs ne montrant jamais qu'une seule page-écran à la fois (Teissedre, 1995).

Les catalogues contemporains offrent des menus plus clairs. Les clés d'accès sont mieux identifiées. On propose à l'utilisateur des modes de recherche de complexité variable, permettant à l'expert, par exemple, d'accélérer les

opérations lorsqu'il sait ce qu'il cherche et ne veut pas passer par la consultation des listes de vedettes-matière, des titres ou des noms d'auteurs affichés pour le bénéfice d'utilisateurs moins expérimentés.

L'affichage de la notice catalographique ressemble de moins en moins à celle que l'on avait adoptée sur les fiches cartonnées traditionnelles. Les divers éléments de la description sont étiquetés (**Titre** : xxx, **Auteur** : yyy, **Collection** : zzz, etc.) et un effort réel est fait pour que la terminologie utilisée soit celle qu'une majorité d'utilisateurs comprendront.

Lorsque l'utilisateur a repéré au catalogue local le ou les documents qui l'intéressent, on lui indique plus clairement à quel endroit dans la bibliothèque se trouvent ces documents. Certains catalogues iront même jusqu'à afficher un plan indiquant l'emplacement exact d'un document dans l'espace physique occupé par la collection (Borgman et al., 1995). Ce genre d'interface est particulièrement utile aux enfants et à tous ceux qui perçoivent difficilement la relation qui existe entre le sujet d'un document, sa cote de classification et sa localisation.

Lorsqu'il consulte à distance, l'utilisateur peut télécharger sur son propre poste de travail l'information repérée. À partir de ces données qu'il peut dès lors analyser, annoter, commenter, reformater, etc., l'utilisateur crée son propre catalogue et sa propre banque d'information (Bertrand, 1991).

Le contenu bibliographique et son exploitation

Les documents sont décrits selon un modèle normalisé au moyen de règles très strictes⁽⁷⁾. L'accès à la description d'un document se fait par le biais de son titre, des noms des divers agents associés à sa conception et à sa réalisation, des divers numéros d'identification qui lui ont été attribués par des instances qualifiées, et enfin des représentations des sujets dont il traite sous forme d'indices de classification, de vedettes-matière ou de mots-clés. Alors que dans les catalogues sur fiches le repérage devait nécessairement se faire de façon linéaire à partir des premiers mots significatifs dans les titres, des noms de famille des auteurs et des énoncés de sujet complets, la recherche dans les catalogues électroniques apparaît par comparaison très flexible puisqu'on peut y chercher par mots ou même par chaîne de caractères dans un titre ou un énoncé de sujet, par prénom d'un auteur, etc. On déplore cependant que cette fonctionnalité soit pénalisée par le nombre généralement restreint de champs exploitables lors de la recherche et de termes utilisés pour décrire les contenus. Force nous est de constater que si le «contenant» du catalogue a changé rapidement en l'espace d'à peine deux décennies, son contenu bibliographique prend son temps à évoluer (Shannon & Gibbs, 1996). Peu de catalogues offrent à ce jour l'accès direct à d'autres éléments de la description bibliographique, les notes des catalogueurs sur le contenu, la forme et les particularités d'un document, par exemple (Crawford, 1992). Et malgré les demandes répétées des usagers en ce sens, on ne donne pas souvent accès aux tables des matières, aux quatrièmes de couvertures ou à des résumés du contenu des documents. En plus de faciliter pour l'utilisateur la décision de consulter ou non le document repéré, ces éléments d'information de nature thématique constitueraient pourtant une source supplémentaire et fort utile de mots-clés facilitant la recherche au catalogue (Bertrand, 1991; Tyckoson, 1991; Intner, 1993; *Catalogues du futur...*, 1996).

La recherche par sujet est davantage utilisée depuis l'apparition des catalogues automatisés (Le Marec, 1989; Sinno-Rony, 1991). La recherche par sujet est privilégiée par tout usager qui ne sait pas ce qu'une collection possède sur le sujet qui l'intéresse. Ce type de recherche est cependant celui qui pose le plus de problèmes à l'interrogation : autant d'individus en effet, autant de langages et de difficultés prévisibles d'appariement avec le langage normalisé utilisé pour la description du contenu des documents. L'interrogation du catalogue au moyen du langage de tous les jours, rendue possible par la technologie justement ne règle donc pas tous les problèmes. Toutes les langues naturelles sont plus ou moins riches de synonymes et d'homonymes qui rendent difficile la recherche par sujet au catalogue; l'utilisateur conclut parfois trop rapidement que la collection de la bibliothèque ne contient pas de documents sur le sujet qui l'intéresse devant des résultats de recherche nuls dûs à l'utilisation de termes de recherche non reconnus par le système. Les gestionnaires des catalogues commencent heureusement à s'attaquer au problème de la non correspondance du vocabulaire de l'utilisateur et de celui du système et on peut espérer que la situation s'améliorera rapidement lorsque tous les logiciels sauront gérer les réseaux complexes de liens de sens entre termes associés; ces réseaux sont déjà présents dans des fichiers dits «d'autorités» maintenus par les catalogueurs, mais les utilisateurs n'y ont encore que rarement accès (Turquet, 1997). Dans les fichiers d'autorités, on crée le plus grand nombre d'équivalences possibles entre formes verbales utilisées par le public (correctes ou erronées) et formes verbales nécessaires à l'identification et à la normalisation bibliographique (Tyckoson, 1991; Maisonneuve, 1995).

Lorsque l'utilisateur a pu identifier un document qui l'intéresse, il peut maintenant réutiliser l'information contenue dans la notice qui le décrit pour poursuivre sa recherche. Suite à la reconnaissance du fait qu'une notice bibliographique comporte des données utiles constituant des points de départ intéressants pour créer des liens

avec d'autres notices (Mitev et Hildreth, 1989), les techniques de l'hypertexte s'implantent rapidement dans les catalogues. Les hyperliens établis entre éléments d'information associés dans un fichier bibliographique permettent à l'utilisateur, à partir de la notice catalographique d'un document connu, de repérer l'ensemble des autres documents produits par le même auteur, publiés dans la même collection, classés sous un même indice de classification ou indexés par la même vedette-matière⁽⁸⁾. Alors que dans l'OPAC classique il n'était pas possible de passer d'un type de recherche à un autre sans repasser par le menu d'accueil, «l'information présente à l'écran devient une information dynamique, permettant de lancer d'autres requêtes» (Sinno-Rony, 1991, p. 310) dans l'hypercatalogue. L'intégration de liens hypertextuels dans les catalogues en ligne permet donc d'espérer que l'utilisateur pourra enfin explorer le catalogue à sa façon, lui permettant de trouver l'information voulue même s'il exprime sa demande comme il la ressent plutôt que selon des règles qu'il ne connaît pas ou ne comprend pas.

La recherche et l'expérimentation vont bon train sur les moyens d'assister l'utilisateur dans sa quête d'information. On veut de plus en plus mettre le système en charge de la manipulation des techniques d'interrogation et de combinaison des clés de recherche. On peut s'attendre également à voir bientôt un plus grand nombre de systèmes prendre l'initiative de refaire la recherche sur d'autres champs de la description lorsqu'une première interrogation par l'utilisateur ne mène pas à un résultat jugé satisfaisant (Mitev et Hildreth, 1989).

Le catalogue multimédia

Le catalogue multimédia fait une apparition remarquée en cette fin de siècle même si on ne le retrouve encore que dans un nombre restreint d'institutions. Dans une bibliothèque municipale⁽⁹⁾ où le catalogue sur fiches a été remplacé par un catalogue multimédia, on décrit avec enthousiasme cet outil qui «autorise, à partir d'un poste de travail informatisé unique, la manipulation combinée de notices bibliographiques, d'images reproduisant les documents et d'éventuels extraits textuels, sonores ou audiovisuels» (Dion, 1996, p. 48). Les possibilités offertes par le catalogue multimédia sont en effet nombreuses. Dans une collection contenant des documents anciens ou de très grande valeur par exemple, on peut associer à sa notice bibliographique l'intégralité de documents numérisés pour éviter des manipulations trop lourdes ou dommageables. Dans le cas de collections d'images, on peut permettre le feuilletage électronique.

Le catalogue comme porte ouverte sur le monde

L'accès à l'information par le truchement du catalogue n'est plus limité à ce qu'on peut trouver dans le seul fichier décrivant le contenu d'une collection locale.

De plus en plus de catalogues offrent la possibilité d'exploiter aussi des index de périodiques disponibles sur CD-ROM en réseau local. Dictionnaires de langues, dictionnaires biographiques, encyclopédies, bases de données factuelles, banques d'images, etc., peuvent être mises à la disposition de l'utilisateur par cette même voie (Crawford, 1992).

En passant par le catalogue, l'utilisateur peut aller encore plus loin, si on lui donne accès à Internet, le réseau des réseaux, où il pourra poursuivre sa recherche d'information sur le sujet qui l'intéresse. Le nombre toujours croissant de documents disponibles sous forme électronique signifie d'ailleurs que l'accès au plein texte se répand graduellement. À partir du moment où les documents sont transposés sur support informatique, en mode image ou en mode texte, il n'est même plus nécessaire qu'ils soient dans l'enceinte de la bibliothèque pour en rendre le contenu accessible (Bertrand, 1991).

Problèmes liés à l'exploitation du catalogue contemporain

Malgré sa grande popularité et son degré toujours croissant de raffinement, l'efficacité du catalogue contemporain reste relative. On ne peut certes plus aujourd'hui reprocher aux concepteurs de catalogues de ne pas tenir compte des besoins des usagers de la même façon qu'on le faisait il y a vingt ans. Ce qui reste à faire cependant, c'est de s'attaquer de manière systématique aux problèmes qui subsistent et qui témoignent, au moins en partie, du fait que les catalogues reflètent encore les pratiques institutionnalisées d'organisation de la documentation plutôt que la façon dont les usagers cherchent l'information dont ils ont besoin.

Considérations ergonomiques

Trop peu de bibliothèques peuvent mettre à la disposition de leur clientèle venue consulter sur place un nombre suffisant de postes informatisés donnant accès au catalogue. En conséquence, les temps d'attente sont longs et les périodes de consultation doivent être écourtées (Teissedre, 1995). Dans le contexte d'un enrichissement constant des ressources du catalogue, une telle situation apparaît pour le moins paradoxale! Il est étonnant également de constater que la plupart des institutions documentaires ne mettent pas d'imprimante à la disposition des usagers travaillant sur place, forçant ceux-ci à transcrire manuellement l'information bibliographique sur les documents repérés : cette opération est source d'erreurs inévitables qui ramèneront l'utilisateur au catalogue (Shannon & Gibbs, 1996).

Intégration de l'information

Alors qu'on s'approche de plus en plus de l'idéal du catalogue comme «guichet unique» (Lamontagne, 1997, p. 22) donnant accès à une grande variété de types et de sources d'information, le problème de l'intégration de ces sources dans un ensemble cohérent, exploitable par l'utilisateur, n'est pas encore réglé. Il reste difficile pour un grand nombre d'utilisateurs de passer aisément du catalogue local à d'autres sources d'information, ou de percevoir les différences qui existent entre les diverses banques d'information consultables à partir du même terminal. De plus, l'utilisateur qui se voit offrir un accès à diverses sources de données bibliographiques se heurte encore, non seulement à une variété de formats d'affichage, mais également à une variété de langages et de techniques de recherche plus ou moins compatibles ou ressemblants. La création de passerelles informatiques qui permettent d'interroger plus facilement des bases de données construites à l'aide de logiciels différents, la norme Z39.50 mentionnée plus haut par exemple, permet de surmonter les problèmes d'ordre technique; les problèmes d'ordre conceptuel demeurent cependant : quelle est la source la plus pertinente pour de l'information sur tel sujet? comment a-t-on représenté tel concept ou tel sujet dans telle base de données?

L'aide à la recherche

L'OPAC reste impitoyable devant l'orthographe et peu de systèmes peuvent corriger les erreurs de saisie même les plus simples et les plus évidentes (l'inversion de deux lettres par exemple) (Teissedre, 1995).

Même les meilleurs OPACs n'aident pas encore l'utilisateur à transformer sa demande d'information, qui peut n'être qu'un intérêt plus ou moins vague, en une description explicite compréhensible par le système (Mitev et Hildreth, 1989; Beheshti, 1997). L'OPAC reconnaît mieux les chaînes de caractères que les affinités sémantiques et ne peut évidemment pas réorienter le dialogue avec l'interlocuteur comme le ferait un professionnel de l'information, ou encore reconnaître le type d'erreur qui aurait pu conduire à un résultat nul. Il n'est toujours pas arrivé, mais il n'est peut-être plus très loin malgré tout, le jour où l'utilisateur, après avoir fourni un feedback de pertinence, pourra demander au système de «rechercher encore une dizaine de références comme celle-ci» ou, au contraire, de «sélectionner parmi les 2 000 réponses la vingtaine qui... convient le mieux» (Bertrand, 1991, p. 301).

L'accès physique aux documents

Les usagers de bibliothèques publiques, scolaires et universitaires viennent surtout chercher au catalogue l'information bibliographique qui leur permettra de repérer un ou plusieurs documents à feuilleter, emprunter et consulter à loisir (Crawford, 1992, p. 30). À partir du moment où l'on intègre au catalogue des index de périodiques et où on permet l'accès à distance aux catalogues d'autres institutions documentaires se pose de façon aiguë le problème non réglé de la fourniture des documents qui y seront repérés par l'utilisateur. Si les catalogues contemporains rendent l'information bibliographique de plus en plus accessible, il n'en est pas encore de même pour l'information documentaire ou factuelle (Le Marec, 1989; Bernhart, 1995).

Conclusion

Le catalogue revient graduellement à la vocation qu'on avait tenté de lui donner au 19^e siècle, celle qui en faisait non seulement un inventaire de collection locale mais également un index à l'ensemble de l'information disponible dans les livres, dans les articles de périodiques et dans d'autres types de documents moins traditionnels. La possibilité de passer par le catalogue local pour accéder à des sources d'information externes redonne au catalogue un rôle important à jouer dans la représentation et l'accès à l'ensemble du savoir humain (Tyckoson,

1991). Mais dans l'OPAC hypertextuel, enrichi de liens vers des ressources extérieures complémentaires, l'utilisateur mal préparé risque ou bien de se perdre, ou bien de se noyer sous l'abondance des données qu'il aura récupérées (Le Marec, 1989; Crawford, 1992). Pour peu qu'on sache les interroger, les catalogues fournissent une réponse, et là, pour l'instant, s'arrête leur mission. Il revient à l'utilisateur d'évaluer l'information dont il est inondé, de hiérarchiser et de sélectionner. La formation des usagers à l'exploitation des catalogues, et encore plus généralement à l'utilisation de l'information, reste donc essentielle. Les bibliothécaires les plus adroits jouent d'ailleurs de la fascination qu'exercent les nouvelles technologies pour assumer plus efficacement leur rôle traditionnel (Dion, 1996). Le catalogue peut devenir une vitrine promotionnelle très puissante pour une bibliothèque particulière et pour le monde de l'information en général.

Bibliographie

BEHESHTI, Jamshid

«The evolving OPAC», *Cataloging and Classification Quarterly*, vol. 24, n° 1/2, 1997, pp. 163-185.

BERNHART, ELIANE

«Nouvelles technologies au service de l'accès en ligne : quelle amélioration pour le public?», *Offrir aux publics un catalogue en ligne*, Sous la direction d'Eliane Bernhart, Villeurbanne, Institut de formation des bibliothécaires, 1995, pp. 87-109.

BERTRAND, Roland,

«Le catalogue, les bibliothèques et la modernité», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 36, n° 4, 1991, pp. 295-302.

BORGMAN, Christine L.

«Why are online catalogs still hard to use?», *Journal of the American Society for Information Science*, vol. 47, n° 7, 1996, pp. 493-503.

BORGMAN, Christine L. ET AL

«Children's searching behavior on browsing and keyword online catalogs : The Science Library Catalog Project», *Journal of the American Society for Information Science*, vol. 46, n° 8, 1995, pp. 663-684.

«Catalogues du futur, futur des catalogues», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 41, n° 6, 1996, pp. 83-85.

CRAWFORD, Walt

The online catalog book : essays and examples, New York : G.K. Hall, 1992.

DION, Marie-Pierre

«Une expérience multimédia : le catalogue de la bibliothèque de Valenciennes», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 41, n° 1, 1996, pp. 47-55

HANCOCK-BEAULIEU, Micheline

«Les catalogues en ligne jugés par les utilisateurs», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 36, n° 4, 1991, pp. 312-316.

INTNER, Sheila

«Enhancing OPACs», *Technicalities*, vol. 13, n° 3, pp. 4-6.

LAMONTAGNE, Brigitte

«La bibliothèque, plaque tournante de l'information», *Contact*, automne 1997, pp. 22-23.

LE MAREC, Joëlle

Dialogue ou labyrinthe? : la consultation des catalogues informatisés par les usagers, Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 1989.

MAISONNEUVE, Marc

«L'approche qualité et les catalogues informatisés : pour un meilleur usage des catalogues en ligne», *Offrir aux publics un catalogue en ligne*, Sous la direction d'Eliane Bernhart, Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995, pp. 111-136.

MILLSAP, Larry

«A history of the online catalog in North America», *Technical services management : a quarter century of change and a look to the future*, New York : Haworth, 1996, pp. 79-91.

MITEV, Nathalie

«L'automatisation des catalogues : interaction utilisateur/système», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 31, n° 3, 1986, pp. 238-247.

MITEV, Nathalie, ET Charles HILDRETH

«Les catalogues interactifs en Grande-Bretagne et aux États-Unis : systèmes et interfaces», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 34, n° 1, 1989, pp. 22-36.

PETERS, Thomas

The online catalog : a critical examination of public use, Jefferson, NC : McFarland, 1991.

SÉVIGNY, Martin

«La norme Z39.50 : un outil essentiel pour l'uniformisation de la recherche d'information», *Cursus*, vol. 1, n° 1, 1995.

SHANNON, Kathleen L., ET Mary Ellen GIBBS

«From catalog to OPAC : a look at 25 years of technical services in school libraries», *Technical services management : a quarter century of change and a look to the future*, New York : Haworth, 1996. pp. 41-53.

SINNO-RONY, Sandra

«Les hypercatalogues : nouvelles perspectives pour les OPAC», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 36, n° 4, 1991, pp. 303-311.

TEISSEDRE, Mireille

«Ergonomie du catalogue en ligne», *Offrir aux publics un catalogue en ligne*, Sous la direction d'Eliane Bernhart, Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995, pp. 69-84.

TURQUET, Brigitte

«Que faire de Rameau? Ou comment faire avec Rameau?», *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 177, 1997, pp. 96-101.

TYCKOSON, David A.

«The twenty-first century limited : designing catalogs for the next century», *Cataloging and Classification Quarterly*, vol. 13, n°s 3/4, 1991, pp. 3-28.

YEE, Martha M., ET Sarah SHATFORD LAYNE

Improving online public access catalogs, Chicago : American Library Association, 1998.

NOTES

(1)

Dans ce texte, les termes utilisateurs (de bibliothèques) et usagers (de bibliothèques) sont considérés comme synonymes et épécènes.

(2)

Les fonctions principales du catalogue furent définies par Charles Ammi Cutter en 1876. On en trouvera le texte complet dans : CUTTER, Charles A. «Rules for a dictionary catalog : selections», *Foundations of cataloging : a sourcebook*. Ed. by Michael Carpenter and Elaine Svenonius. Littleton, CO, Libraries Unlimited, 1985. pp. 62-71.

(3)

L'acronyme OPAC, pour *Online Public Access Catalog*, est couramment utilisé aussi bien en français qu'en anglais pour désigner les catalogues de bibliothèques accessibles en ligne.

(4)

On trouvera une liste d'adresses de bibliothèques du monde francophone dont le catalogue est accessible par Internet sur le site Web des **Bibliothèques de l'UQUÂM** dans la rubrique **Bibliothèques sur Internet**.

(5)

Pour une information complète sur la norme Z39.50 et ses applications, voir la **Bibliothèque nationale du Canada** et la **U.S. Library of Congress**.

(6)

Pour des exemples d'interfaces Z39.50 pour l'accès simultané à distance à plusieurs catalogues de bibliothèques, voir le **Catalogue IRIS de la Bibliothèque nationale du Québec** ou celui de la **U.S. Library of Congress**.

(7)

Ces normes sont notamment : l'ISBD (format de description bibliographique internationale normalisée), des règles de catalogages telles les règles de la description de l'Association française de normalisation (AFNOR) ou les règles de catalogage anglo-américaines (RCAA2R), le format MARC (*machine-readable cataloging*, pour l'échange électronique de données bibliographiques).

(8)

Pour un exemple d'utilisation d'hyperliens dans un catalogue, voir le **Catalogue IRIS de la Bibliothèque nationale du Québec**.

(9)

Il s'agit de la bibliothèque municipale de Valenciennes, en France.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

Recherche par mots-clés

Index des auteurs

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

RÉSUMÉ

Les catalogues de bibliothèques à l'heure des nouvelles technologies: portes d'entrée sur le monde.

Michèle Hudon

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Grâce aux nouvelles technologies, nous assistons aujourd'hui à la renaissance du catalogue de bibliothèque comme outil versatile et efficace pour le repérage de documents et d'information. Nous présentons ici quelques caractéristiques de la troisième génération de catalogues accessibles en ligne, celle qui se développe et s'installe progressivement dans les institutions documentaires, offrant de nouveaux services et donnant accès à des sources d'information de plus en plus diversifiées. Le catalogue contemporain devient une vitrine promotionnelle puissante pour les bibliothèques en même temps qu'une voie d'accès au monde de l'information en général.

[RETOUR](#)

ABSTRACT

The new technologies of today bear witness to the rebirth of the library catalogue as a versatile and effective tool for locating documentation and other information. This article describes some characteristics of the third generation of on-line catalogues, which are being progressively developed and implemented in libraries. These catalogues offer new services and provide access to increasingly varied sources of information. The catalogue of today is becoming a powerful showcase for libraries to promote their resources as an entry point into the world of information in general.

[RETOUR](#)

RESUMEN

Gracias a las nuevas tecnologías, actualmente asistimos al renacimiento del catálogo de biblioteca en tanto que útil versátil y eficaz para localizar documentos e información. Presentamos aquí algunas de las características de la tercera generación de catálogos tele-accesibles, que se desarrolla y se instala progresivamente en las instituciones que manipulan documentos, que ofrece nuevos servicios y acceso a fuentes informativas cada vez más diversificadas. El catálogo contemporáneo se convierte pues en un poderoso útil de promoción para las bibliotecas así como una vía de acceso al mundo de la información.

[RETOUR](#)

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Le centre de ressources pédagogiques (CRP) et les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) en éducation

Michel BOUCHER, Bibliothécaire
Centre de ressources pédagogiques
Université d'Ottawa

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC)
- Idées générales sur les NTIC en éducation
- Les CRP pour la diffusion de l'utilisation des NTIC
- Conclusion
- Notes

Résumé

La formation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) dans nos facultés d'éducation en milieu minoritaire francophone se fait peu dans les Centre de ressources pédagogiques (CRP). Ceux-ci risquent de voir leur rôle remis en question, à moins qu'ils ne s'engagent à court terme à devenir d'authentiques lieux d'apprentissage des NTIC au même titre que toute autre forme de matériel pédagogique.

Abstract

The Pedagogical Resource Centre (PRC) and New Information and Communication Technologies (NICT) in Education

The development of new information and communication technologies (NICT) is making little headway in the Pedagogical Resource Centres (PRC) of education faculties in areas where francophone students form a minority. These centres risk seeing their role called into question, unless they soon commit themselves to becoming authentic learning centres where NICTs are used alongside any other form of pedagogical material.

Resumen

El centro de recursos pedagógicos (CRP) y las nuevas tecnologías de la información y de la comunicación (NTIC) en educación

La introducción de nuevas tecnologías de la información y de la comunicación (NTIC) en nuestras facultades de

educación en medio francófono minoritario se realiza lentamente en los Centros de Recursos Pedagógicos (CRP). Estos corren el riesgo de que su rol se vea cuestionado si no se convierten rápidamente, en auténticos centros de aprendizaje de las NTIC como si fueran una forma más de material pedagógico.

Introduction

Le sujet de notre propos est de parcourir les centres de ressources pédagogiques (CRP) desservant la clientèle universitaire des facultés d'éducation, en particulier, dans certains milieux francophones minoritaires du Canada. Alors que nous constatons la popularité croissante des CD-ROMs et d'Internet dans nos centres, nous voulons faire état des CRP comme lieux d'apprentissage pour l'utilisation des NTIC. De plus, nous croyons qu'il en va de la pertinence même des CRP d'inclure dans leur mandat l'expérimentation des NTIC au même titre que tout autre matériel pédagogique. Nous allons donc vérifier l'état de la situation à la Bibliothèque Saint-Jean de la Faculté Saint-Jean/University of Alberta (Edmonton); celle-ci entre plutôt dans la catégorie des bibliothèques/centres d'information (BCI)⁽¹⁾ en raison des deux grandes collections qu'elle abrite. Nous allons aussi nous rendre au CRP, rattaché à la Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick) et au Centre provincial des ressources pédagogiques (CPRP), situé sur le campus de l'Université Sainte-Anne, à Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse). Ce dernier est rattaché directement au ministère de l'Éducation pour le prêt aux écoles et à la faculté d'éducation pour le service à la clientèle universitaire. Enfin, nous terminerons le parcours au CRP de l'Université d'Ottawa.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC)

Un enseignant donne une leçon sur les oiseaux tropicaux du Brésil. Dans une situation virtuellement idyllique, il se branche à Internet dans sa salle de classe et il raccorde son *laptop* à un panneau de cristal liquide (*LCD*), permettant ainsi à ses élèves de suivre le déroulement de la séance sur un écran géant. Les interlocuteurs se sont entendus antérieurement sur les protocoles et les contenus de la discussion ainsi que sur les modalités techniques telles que l'utilisation d'un appareil permettant aux interlocuteurs de communiquer *de visu* à distance.

Étant donné que l'enseignant est très prévoyant, il enregistrera la séance Internet sur vidéocassette. Ensuite, il numérisera cette information en utilisant un logiciel qui permet de transférer l'information de la vidéocassette dans un fichier ordinolingue. Cette dernière fonction a pour but d'intégrer des sections de la séance Internet ultérieure dans un texte quelconque saisi en mode de traitement de texte ou de traitement d'image. De plus, cet enseignant veut constituer une collection de photographies des oiseaux tropicaux pour ensuite les intégrer dans ce même fichier ordinolingue. Il prend donc des photographies avec un appareil photo numérique dont il déverse directement l'information numérisée dans le fichier à l'aide du branchement d'un fil entre l'appareil et l'ordinateur. Finalement, l'enseignant place un magnifique croquis couleurs pastels sur le balayeur optique. Il accomplit un petit travail rapide et facile d'édition d'images avec un logiciel de traitement d'images, puis il déverse le document dans le même fichier ordinolingue.

Imaginons, pour revenir à la séance proprement dite, la réaction des élèves en communication directe avec un spécialiste des oiseaux tropicaux au Brésil. Les élèves sont en mode interactif et participent donc directement à l'échange en cours. Ils peuvent saluer l'interlocuteur autant de la voix que du regard. La séance terminée, l'enseignant pourra la reproduire en différé grâce à la vidéocassette. Et si l'on remettait l'équipement mentionné ci-haut entre les mains des élèves eux-mêmes, nous serions étonnés de la rapidité avec laquelle ils apprennent à manipuler des appareils. Nous serions également surpris de la qualité de la production qui en résulte, que ce soit un journal de classe fait en collectivité ou un numéro thématique sur les anciennes forteresses de Rome!

Nous voilà engagés dans une nouvelle aventure pédagogique, comme en atteste la mise en scène qui précède. Voilà qu'éclatent nos vieux schèmes architectoniques de temps, de lieu et d'espace. En effet, nous devinons que les NTIC transforment subrepticement et peu à peu la nature des rapports entre les enseignantes ou les enseignants et les élèves dans le geste d'appropriation et de partage des connaissances. Les élèves sont situés dans un espace modulaire défini par le médium. L'enseignante ou l'enseignant pour sa part, les accompagne au cours de leur navigation dont il a proposé à l'avance le point de destination. Très souvent, nous imaginons que s'édifieront de plus en plus des équipes de navigation avec un capitaine qui ne sera pas nécessairement l'enseignant mais plutôt quelqu'un choisi parmi les pairs. L'enseignante ou l'enseignant sera plutôt celui qui, du haut du mât, lorgne vers l'horizon et maintient le cap.

Toute cette activité entamée dans une salle de classe peut être poursuivie et achevée dans le CRP qui devient ainsi le point de rendez-vous privilégié, en certains cas unique, de l'école en tant que lieu d'apprentissage des NTIC. Le CRP peut aussi constituer le point de départ ou de support logistique de cette expérience réalisée ultérieurement dans la salle de classe. Les habiletés que ces activités requièrent seront idéalement acquises dans le cadre des programmes de formation pédagogique offerts à l'université. À cet égard, les CRP universitaires peuvent participer concrètement à la réalisation de projets pédagogiques utiles et exportables dans le milieu scolaire.

Idées générales sur les NTIC en éducation

À l'orée du troisième millénaire, nous sommes témoins d'un moment extraordinaire dans l'évolution de l'enseignement et de la pédagogie. Le développement accéléré des nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que le phénomène de la mondialisation de l'information à travers le World-Wide-Web ont eu un impact considérable sur l'éducation. Ils ont suscité un éveil, une réflexion approfondie sur le contenu et les méthodes d'enseignement un peu partout. Il nous faut mentionner, sur un plan mondial, le rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, présidée par monsieur Jacques Delors intitulée *L'éducation - Un trésor est caché dedans*⁽²⁾. Il s'agit d'un plaidoyer pour doter le système éducatif non seulement de maîtres et de professeurs bien formés mais aussi des outils nécessaires à une éducation de qualité : (livres, moyens modernes de communication, environnement culturel et économique de l'école...⁽³⁾). Les établissements d'enseignement universitaire sont prêts à assumer leur rôle quant au premier paradigme et ils laissent au niveau politique, soit les ministères d'Éducation des provinces le soin de prendre en charge le second.

Les CRP pour la diffusion de l'utilisation des NTIC

Bien que Jacques Delors ne traite pas spécifiquement des bibliothèques/centres d'information dans son rapport *L'éducation - Un trésor est caché dedans*, il reconnaît toutefois que «ces technologies nouvelles sont en train d'engendrer sous nos yeux une véritable révolution qui affecte tout autant les activités liées à la production et au travail que les activités liées à l'éducation et à la formation»⁽⁴⁾. Ce dernier point de vue aura donc une incidence significative sur le rôle des CRP comme lieux d'apprentissage des NTIC dans le cadre des facultés d'éducation.

Les CRP desservant une clientèle universitaire francophone en milieu minoritaire varient considérablement d'un endroit à l'autre sur la question de la diffusion de l'utilisation des NTIC. La Bibliothèque Saint-Jean, récemment installée dans ses nouveaux locaux inaugurés en janvier 1996, abrite une collection de ressources de pédagogiques et une collection de monographies et périodiques totalisant la somme de 180 000 items, pour soutenir les besoins de recherche des étudiantes et des étudiants inscrits aux programmes en arts, en éducation et en sciences offerts entièrement en langue française. Le programme en éducation est le plus important des trois et, depuis quelques années, la Faculté Saint-Jean offre également un programme de Maîtrise en éducation. Comme le mentionne d'ailleurs la directrice de la bibliothèque, madame Juliette J. Henley, «nous visons à offrir aux futurs enseignants un programme de formation aux nouvelles technologies [...] Nous laissons, cependant, au secteur de l'éducation, la tâche de former les étudiants sur l'application de ces technologies dans leur enseignement»⁽⁵⁾.

De plus, à l'intérieur de la bibliothèque, il y a une salle d'instruction/laboratoire pourvue de 16 ordinateurs pour les utilisations et d'un poste d'instructeur donnant accès au catalogue GATE, aux bases de données disponibles en direct à partir du GATE et à Internet. La Bibliothèque Saint-Jean offre une solide formation documentaire intégrant les CD-ROMs et Internet. Trois bibliothécaires et plusieurs bibliotechniciennes et bibliotechniciens et commis contribuent à la prestation des services divers de la **Bibliothèque Saint-Jean**, laquelle a aussi son site Web. De plus, la Faculté Saint-Jean offre le cours **CU ME 347 - Utilisation de l'ordinateur en éducation**. Ce cours comprend, entre autres, l'initiation aux principales applications de l'ordinateur et Internet comme outil indispensable pour l'apprentissage. Nous constatons ainsi l'existence de liens étroits entre les programmes de la faculté et ceux de la Bibliothèque Saint-Jean aux plans de la formation documentaire et de la formation aux applications pédagogiques des NTIC et notamment, quant à la diffusion de l'utilisation des NTIC à partir des CRP en milieu scolaire. Incidemment, il y a eu des ateliers d'élaboration de projets Internet à la Bibliothèque Saint-Jean à l'occasion de l'Institut d'été ACREF-Faculté Saint-Jean, en août 1997⁽⁶⁾.

Ce premier Institut fut l'occasion, pour les enseignantes et les enseignants francophones des provinces de l'Ouest incluant les Territoires, de jeter un regard nouveau sur la pédagogie de l'Ouest francophone et de créer des solidarités autour de projets concrets. Ce qui comprenait, entre autres, les réseaux à distance et la création de

projets sur Internet. À titre d'exemple, des jumelages entre classes d'élèves francophones ont été réalisés afin que ceux-ci puissent vivre la réalité francophone par des échanges fructueux sur des expériences locales. Ce genre de projet a aussi pour effet de sortir les communautés francophones de l'Ouest de leur isolement. Les ateliers de formation sur Internet ont été bien appréciés et étaient animés par madame Céline Renaud-Charette, du Conseil des écoles publiques de langue française d'Ottawa-Carleton. Les 25 enseignantes et enseignants présents ont pris la décision de se «réseauter» afin de poursuivre la réflexion et les échanges entamés à Edmonton. Voilà donc une belle démonstration d'un CRP comme lieu de diffusion de l'utilisation des NTIC en milieu scolaire.

Le Centre de ressources pédagogiques de l'Université de Moncton est un endroit abritant du matériel documentaire et de curriculum (environ 30 000 items), pour l'utilisation des étudiantes et des étudiants inscrits au programme de formation à l'enseignement. Le bibliothécaire en place, monsieur Léonard Gallant, est le seul individu qui y travaille à temps plein. Le Centre a son [site Web CRP](#). On y mentionne que «le Centre veut favoriser les liens entre le système scolaire et la Faculté des sciences de l'éducation et aussi fournir de la documentation aux chercheuses et aux chercheurs pour qu'ils puissent créer, adapter ou expérimenter du matériel pédagogique»⁽⁷⁾.

La description n'est cependant pas explicite sur la question des nouvelles technologies, à part une mention brève de logiciels dans sa collection. Il y a quelques CD-ROMs, de même que l'accès à Internet pour le personnel de la faculté d'éducation «mais pas pour le public pour l'instant...ça va venir [...] En ce qui regarde le multimédia, ceci relève du secteur T.I.C. mis sur pied l'année dernière à l'Université de Moncton»⁽⁸⁾. Le secteur T.I.C. (Technologies de l'information et des communications) dont le [site Web TIC](#) porte le même nom, est «un amalgame des départements d'audiovisuel, du centre d'informatique et de la téléphonie et dont le mandat est d'offrir du matériel et du support. On y offre à l'occasion des petits ateliers, mais rien de niveau formel et académique. Ce département dessert la clientèle de l'Université de Moncton»⁽⁹⁾. Il y a bien sûr la Bibliothèque Champlain qui ressemble dans ses grandes lignes à toutes nos grandes bibliothèques universitaires, avec ses services de consultation sur CD-ROM et Internet. Par ailleurs, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton offre une gamme de cours en informatique, soit au niveau du baccalauréat, le cours **ED 3013 - Application pédagogique de l'ordinateur**, soit au niveau supérieur, le cours **ED 6226 - Application pédagogique de l'ordinateur**.

Le Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP) de l'[Université Sainte-Anne](#), comporte des particularités intéressantes. En effet, ce centre offre «une bibliothèque de prêt abritant une collection de 85 000 items incluant, entre autres, des logiciels et des CD-ROMs éducatifs [...] et permet de rendre l'ensemble de sa collection disponible aux écoles qu'il dessert par le biais d'Internet[...] il offre également un service de publication [...] et un service d'animation[...] dans le cadre des nouveaux programmes en français».⁽¹⁰⁾ Mais aucune mention explicite des NTIC n'est faite, à part l'utilisation d'Internet dans la bibliothèque de prêt. Depuis l'année universitaire 1996-1997, le Département offre le cours **PEDA 3843 - Technologie éducative**. Ce cours comprend entre autres, l'acquisition des connaissances par rapport aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et des compétences pédagogiques en ce qui concerne l'intégration et l'emploi de ces technologies dans des classes aux niveaux élémentaire et secondaire. Le département «a une salle d'informatique combinée à une salle de micro-enseignement qui comprend six (6) ordinateurs Pentium, une imprimante laser et un scanner». Nous observons donc que les activités pédagogiques sont complémentaires entre le CPRP et le Département des sciences de l'éducation.

Enfin, il y a le Centre de ressources pédagogiques de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, qui a changé son statut de bibliothèque d'éducation et son mandat pour celui actuel de centre de ressources pédagogiques. Ceci a pour but de mettre en relief la nature animée et dynamique du centre comme laboratoire d'expérimentation pédagogique. On y vient pour réaliser des activités seul ou en groupe. De plus, le centre est désormais rattaché à la Faculté d'éducation, bien qu'il soit, moyennant certaines ententes, au profit de la clientèle étudiante, branché sur le catalogue du réseau des bibliothèques et sur ses services techniques. Il veut être avant tout un lieu d'apprentissage des NTIC. Dans chacune des ères dégagées du centre, on retrouve le catalogue automatisé, des ordinateurs PC et des MAC, des sections de la collection générale qui totalisent approximativement 50 000 items de nature pédagogique (trousses, jeux, logiciels, CD-ROMs, programmes-cadre et curriculum de l'Ontario, bandes dessinées et littérature enfantine et 150 abonnements de périodiques) ainsi que des cabinets multimédias (incluant le branchement au câble TVO/TFO pour les émissions éducatives et la câblo-éducation laquelle donne accès à une multitude de postes supplémentaires). Tout cela présente une réalité de travail en mode virtuel autant que réel. Le centre sert ainsi de cadre pour l'enseignement des NTIC à la faculté et certains membres du personnel participent directement dans la prestation du cours **PED 3717 - C'est la technologie au service de l'enseignement**.

Le [Centre de ressources pédagogiques \(CRP\) de l'Université d'Ottawa](#), produit dans les deux langues officielles du

pays, est aussi impliqué dans la diffusion de l'utilisation des NTIC dans les conseils scolaires francophones de la région. Le directeur du centre, monsieur François Desjardins, travaille en étroite collaboration avec les conseils scolaires pour la réalisation de projets communs tel celui intitulé «*De la craie à la souris*». En effet, «des étudiants-maîtres de l'Université d'Ottawa seront placés dans sept classes différentes du cycle primaire (des Conseils scolaires de langue française du district d'Ottawa) afin d'aider les enseignants. L'accent sera mis sur la production de matériel qui facilitera l'utilisation de la technologie en salle de classe. Une équipe de soutien composée d'enseignants, de partenaires communautaires et du personnel de l'Université d'Ottawa supervisera le projet». Ces étudiantes et étudiants en éducation ont été formés au préalable au Centre de ressources pédagogiques.

Un autre fait notoire à signaler est le cours **PED3717** - *La technologie au service de l'enseignement* offert pour la première fois au printemps 1998 aux enseignantes et aux enseignants qui veulent développer leurs habiletés dans les applications des NTIC en salle de classe. Ainsi, le Centre de ressources pédagogiques joue un rôle important dans la diffusion de l'utilisation des NTIC dans la région.

Conclusion

Nous avons constaté que le but des CRP du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse est d'assurer à nos futurs enseignantes et enseignants les bénéfices d'une expérimentation du matériel pédagogique. La faculté d'éducation garde pour sa part le rôle de la formation aux applications pédagogiques des NTIC dans des locaux attenants ou complètement séparés des CRP⁽¹¹⁾. Par contre, la Bibliothèque Saint-Jean et le Centre de ressources pédagogiques de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa se distinguent par leur intégration complète des NTIC sur les lieux. Dans le cas du Centre, la formation et les exercices se font en partie dans les deux laboratoires MAC et IBM localisés physiquement à l'intérieur du Centre et en partie, en faisant utilisation des cabinets multimédias placés stratégiquement à divers endroits de la collection. Aussi, nous avons pu constater, si l'on se réfère aux exemples de la Bibliothèque Saint-Jean et du Centre de ressources pédagogiques de l'Université d'Ottawa, que la formation aux applications pédagogiques des NTIC et la diffusion de l'utilisation des NTIC vers le milieu scolaire à partir des CRP universitaires illustrent bien la contribution significative que ceux-ci peuvent apporter à leur faculté d'éducation; dans le cas contraire leur rôle risque sérieusement d'être remis en question.

NOTES

(1)

Une expression que nous empruntons de madame Paulette Bernhard dans «La vraie nature des bibliothèques scolaires» *Documentation et bibliothèques*, vol. 40, n° 4 (Oct-Déc 94), pp. 197-204.

(2)

DELORS, Jacques. *L'éducation - Un trésor est caché dedans*. Paris: Odile Jacob, 1996, 312 pages.

(3)

DELORS, Jacques. *L'éducation - Un trésor est caché dedans*. Paris: Odile Jacob, 1996, p. 27.

(4)

DELORS, Jacques. *L'éducation - Un trésor est caché dedans*. Paris: Odile Jacob, 1996, p. 194.

(5)

Nous sommes très redevables à madame Juliette Henley de nous avoir transmis 4 pages de texte sur la nouvelle Bibliothèque Saint-Jean.

(6)

Nous sommes très redevables à madame Hélène Landry, conseillère pédagogique, Conseil scolaire régional du Centre-Nord (Edmonton, Alberta), de nous avoir transmis son rapport sur ce premier Institut d'été (6 pages) + Annexe (7 pages). L'ACREF (Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et des enseignants en français langue maternelle), est une association qui a été fondée en 1988. Le site Web de l'ACREF est en développement sous la coordination de madame Sylvianne Maisonneuve. De nombreux projets émergents de l'Institut d'été seront réalisés sur ce site.

(7) Voir le site Web CRP de l'Université de Moncton.

(8) Nous sommes très redevables à monsieur Léonard Gallant de nous avoir transmis de nombreux renseignements au cours de quelques échanges par courrier électronique, entre autres, celui-ci obtenu le 3 décembre 1997.

(9) Nous sommes aussi redevables à monsieur Robert Baudoin, professeur en informatique, de la faculté d'éducation de l'Université de Moncton, pour ses nombreux renseignements très précieux.

(10) Nous sommes très redevables à monsieur Jean-Louis Robichaud, directeur du CPRP de la faculté d'éducation de l'Université Sainte-Anne.

(11) Voir, en préparation *De la bibliothèque au centre de ressources multimédia*, dans la Collection «Comment informatiser l'école». Montréal : La Société GRICS Inc.; aussi paru en 1997 *Les technologies de l'information au CDI* [centre de documentation et d'information], en collab. dans la Collection Hachette Éducation. Paris: Hachette, 192 pages.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

NUMÉROS
DISPONIBLES

NUMÉROS
À PARAÎTRE

APPEL
D'ARTICLES

COMITÉ
DE RÉDACTION

PARTENAIRES

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

[Recherche par mots-clés](#)

[Index des auteurs](#)

LIENS

Consultez cette section
pour avoir accès à de
nombreux rapports de
recherche en éducation de
langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue
Éducation et francophonie
et faites-vous connaître
auprès d'un vaste réseau
en éducation de langue
française. La revue
compte plus de 5000
abonnés répartis sur tous
les continents.

RÉSUMÉ

Le centre de ressources pédagogiques (CRP) et les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) en éducation

Michel Boucher

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

La formation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) dans nos facultés d'éducation en milieu minoritaire francophone se fait peu dans les Centre de ressources pédagogiques (CRP). Ceux-ci risquent de voir leur rôle remis en question, à moins qu'ils ne s'engagent à court terme à devenir d'authentiques lieux d'apprentissage des NTIC au même titre que toute autre forme de matériel pédagogique.

[RETOUR](#)

ABSTRACT

The development of new information and communication technologies (NICT) is making little headway in the Pedagogical Resource Centres (PRC) of education faculties in areas where francophone students form a minority. These centres risk seeing their role called into question, unless they soon commit themselves to becoming authentic learning centres where NICTs are used alongside any other form of pedagogical material.

[RETOUR](#)

RESUMEN

La introducción de nuevas tecnologías de la información y de la comunicación (NTCI) en nuestras facultades de educación en medio francófono minoritario se realiza lentamente en los Centros de Recursos Pedagógicos (CRP). Estos corren el riesgo de que su rol se vea cuestionado si no se convierten rápidamente, en auténticos centros de aprendizaje de las NTCI como si fueran una forma más de material pedagógico.

[RETOUR](#)

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Le nouveau monde de la communication savante : réactions des bibliothécaires de l'Université de Moncton

Gilles CHIASSON, Bibliothécaire de référence

Bibliothèque Champlain, Université de Moncton

Avec la collaboration de l'ensemble des bibliothécaires de l'Université de Moncton

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- Réactions des bibliothécaires de l'Université de Moncton face aux recommandations touchant les bibliothèques universitaires
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexe

Résumé

Suite à la parution en octobre 1996 du rapport du Groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL sur les bibliothèques universitaires et la communication savante, intitulé «Le nouveau monde de la communication savante : les défis et les choix du Canada», le Sénat académique de l'Université de Moncton invitait les bibliothécaires de l'institution à examiner le contenu du rapport en vue de recommander des actions appropriées pouvant s'appliquer aux bibliothèques du réseau. Le rapport remis au Sénat académique au début de l'année 1997 reflète les réflexions, commentaires et suggestions de l'ensemble des bibliothécaires des trois constituantes de l'Université en ce qui concerne les recommandations ayant un impact sur les bibliothèques universitaires. Nul doute que les nouvelles technologies de l'information et des communications posent des défis intéressants aux bibliothèques universitaires qui devront se redéfinir en tenant compte des nouvelles façons de gérer les ressources documentaires et de livrer les services aux usagers.

Abstract

The Changing World of Scholarly Communication: Reactions from Librarians at Université de Moncton

In October 1996, the joint AUCC-ABRC/CARL task force on university libraries and scholarly communication released its study entitled "The Changing World of Scholarly Communication: Challenges and Choices for Canada". The academic senate at Université de Moncton invited the university's librarians to examine that study and make recommendations for appropriate changes that could be made to the library system. Their report, submitted to the academic senate in early 1997, reflects the thinking, comments and suggestions made by all the librarians at the three University libraries regarding those recommendations that could have an impact on university libraries. There can be no doubt that the new information and communication technologies pose significant challenges to

university librarians who will have to redefine their roles by taking into account new ways of managing library resources and providing services to users.

Resumen

El nuevo mundo de la comunicación científica: reacciones de los bibliotecarios de la Universidad de Moncton

Como consecuencia de la aparición, en octubre de 1996, del Informe del Grupo de trabajo de la AUCC y de la ABRC/CARL sobre las bibliotecas universitarias y la comunicación científica, intitulado «El nuevo mundo de la comunicación científica: los retos y las opciones del Canadá», el Senado académico de la Universidad de Moncton invitó a los bibliotecarios de la institución a examinar el contenido del informe con el objeto de proponer acciones apropiadas que pudieran ser aplicadas en las bibliotecas de la red. El informe entregado al Senado académico a principios de 1997 refleja las reflexiones, comentarios y sugerencias del conjunto de bibliotecarios de las tres instituciones que integran la Universidad en lo que se refiere a las recomendaciones que conciernen a las bibliotecas universitarias. Nadie duda que las nuevas tecnologías de la información y de la comunicación plantean retos interesantes a las bibliotecas universitarias que deberán ser redefinidas teniendo en cuenta las nuevas maneras de manejar los recursos documentales y de ofrecer servicios a los usuarios.

Introduction

Le développement accéléré des nouvelles technologies exerce des pressions considérables sur les universités canadiennes en général et leurs bibliothèques en particulier. Alors que les universités tentent depuis plusieurs années de gérer la décroissance face à des subventions gouvernementales en constante diminution, jumelée dans plusieurs cas à une baisse des inscriptions, les bibliothèques universitaires s'évertuent à trouver des moyens pour maintenir un niveau raisonnable de services, tout en s'assurant que les clientèles aient accès à une documentation de qualité répondant le mieux aux besoins pressants de l'enseignement et de la recherche.

Consciente des problèmes fondamentaux auxquels étaient confrontées les universités, ainsi que leurs chercheurs et les bibliothèques, l'Association canadienne des bibliothèques de recherche (l'ABRC/CARL), en collaboration avec l'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC), mettait sur pied, en 1994, un groupe de travail sur les bibliothèques universitaires et la communication savante, composé d'administrateurs supérieurs d'universités et de bibliothèques. Son mandat était «de se pencher sur la crise de la communication savante et ses effets sur l'enseignement supérieur au Canada» (*Vers un nouveau paradigme de communication savante*, 1995, p. 1). L'objectif de l'étude était de proposer des solutions pouvant aider les bibliothèques universitaires à continuer d'appuyer la recherche et l'érudition à l'université à la veille de notre entrée dans le nouveau millénaire.

En septembre 1995, le groupe de travail mixte de l'AUCC et de l'ABRC/CARL publie un premier document de travail intitulé *Vers un nouveau paradigme de communication savante*, dans lequel sont mis en relief les principaux problèmes auxquels se heurtent le système traditionnel de communication savante et l'ensemble de la communauté universitaire canadienne. Le président du groupe de travail, monsieur Murray Fraser, dans la préface du rapport final de son groupe d'études, identifie au moins 7 principaux problèmes liés à cette crise :

1. la hausse du prix des publications;
2. l'augmentation rapide du nombre et de la diversité des périodiques et des monographies;
3. la variété et le nombre grandissants d'utilisateurs de l'information;
4. la répartition géographique des utilisateurs;
5. les compressions budgétaires grandissantes imposées aux universités et à leurs bibliothèques;
6. l'abandon des droits d'auteur par les chercheurs et leurs établissements;
7. la lenteur et le coût du processus de publication sur support imprimé. (*Le nouveau monde de la communication savante*, 1996, p. 3).

Après avoir soumis le document de travail à l'ensemble de la collectivité universitaire et recueilli les réflexions de nombreux intervenants à l'échelle nationale, le groupe de travail publie en septembre 1996 son rapport final intitulé *Le nouveau monde de la communication savante : les défis et les choix du Canada*. Après un tour

d'horizon des principaux problèmes liés aux processus de publication dans le monde universitaire, le rapport examine certaines options pouvant mener à des actions concrètes tant sur le plan local que sur le plan national, pour ensuite conclure par un certain nombre de recommandations susceptibles d'aider les universités et leurs bibliothèques à mieux se positionner par rapport aux transformations qui agissent sur l'ensemble du système de communication savante.

Il convient de rappeler que les 28 recommandations du rapport sont regroupées sous quelques thèmes généraux qui se résument à ce qui suit :

- sensibilisation des intervenantes et des intervenants aux défis et opportunités auxquels fait face la communauté universitaire;
- mise en oeuvre des meilleures pratiques dans les bibliothèques universitaires;
- création d'outils analytiques pour mieux connaître les forces et les faiblesses des collections de bibliothèques en vue d'améliorer la livraison des services;
- établissement d'une infrastructure de communications électroniques moderne dans les établissements d'enseignement universitaire;
- établissement d'une bibliothèque numérisée partagée pour le stockage et la préservation de la documentation à long terme;
- soutien à l'édition électronique;
- création d'un environnement équitable au chapitre du droit d'auteur;
- remaniement du système universitaire de récompense.

Le rapport final du Groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL a vite attiré l'attention des administrateurs de l'Université de Moncton qui ont aussitôt, par l'entremise du Sénat académique, mandaté l'ensemble des bibliothécaires d'étudier les recommandations du rapport et à proposer un plan d'action applicable aux bibliothèques. Tous les bibliothécaires rattachés à l'Université de Moncton dans les trois campus qui composent celle-ci, soit Edmundston, Moncton et Shippagan, se sont donc concertés pour dégager quelques éléments utiles pour les bibliothèques. Les résultats de leurs réflexions sont contenus dans un rapport, dont le texte suit ci-dessous. Après en avoir discuté en assemblée régulière le 2 mai 1997, les membres du Sénat académique ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme le contenu du Rapport du Groupe de travail de l'AUCC ainsi que les réactions du groupe de bibliothécaires de l'Université. Le Sénat académique s'est engagé par résolution à utiliser ces deux documents comme guides dans les décisions futures concernant les bibliothèques.

Le rapport du Groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL sur le nouveau monde de la communication savante présente la bibliothèque universitaire comme un secteur qui évolue et se transforme rapidement depuis quelques années. En plus de mettre en lumière l'évolution de la nature des communications savantes, le document fait état, entre autres, des difficultés auxquelles font face les bibliothèques dans le milieu universitaire. Les nouvelles technologies de l'information et des communications posent des défis intéressants aux bibliothèques, les amenant à repenser leurs modes de fonctionnement pour répondre aux besoins toujours changeants de leur clientèle.

En tant que professionnels de l'information à l'Université de Moncton, les bibliothécaires⁽¹⁾ expriment tout d'abord leur appui à toutes les observations et recommandations contenus dans le rapport et expriment leur volonté de contribuer par leurs réflexions à la mise en oeuvre des principaux éléments qui touchent plus particulièrement les bibliothèques universitaires.

Réactions des bibliothécaires de l'Université de Moncton face aux recommandations touchant les bibliothèques universitaires (2)

Problèmes actuels (Recommandation n° 1)

D'entrée de jeu, il est important de souligner, comme le fait le rapport, les problèmes auxquels font face les bibliothèques universitaires partout au pays, y compris celle de l'Université de Moncton. Ces problèmes sont facilement identifiables : prolifération du nombre de publications; montée fulgurante du prix des livres et des périodiques; compressions budgétaires de plus en plus sérieuses qui obligent les bibliothèques à réduire les

abonnements de périodiques, à diminuer dangereusement les achats de livres et les empêchent de donner un plus large accès aux ressources électroniques; problème d'accessibilité à long terme à l'information stockée aujourd'hui sur support électronique; difficulté de prédire l'impact des nouvelles technologies sur le mode de travail des chercheuses et chercheurs et des usagers des bibliothèques; difficulté d'investir à la fois dans l'accès à la documentation électronique et dans l'acquisition des publications traditionnelles imprimées.

Présence des bibliothécaires au sein des comités clés de l'Université (Recommandation n° 2)

En raison du rôle crucial de la bibliothèque universitaire dans le développement de la recherche et de l'enseignement, les bibliothécaires considèrent extrêmement important de participer au processus décisionnel de l'Université en matière de planification et d'évaluation des programmes d'études, de gestion de l'information ainsi que du développement des services de bibliothèque pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Déjà les bibliothécaires de l'Université de Moncton siègent à différents comités stratégiques comme le Sénat académique, la Réunion des Doyens/Doyennes/Directeurs/Directrices (RDD), le Conseil de l'éducation permanente, le Comité sur les technologies de l'information et des communications.

Il est tout aussi important que les bibliothécaires aient une représentation au Comité des programmes afin de sensibiliser les décideurs au besoin de prévoir des ressources de bibliothèques suffisantes lors de la création de nouveaux programmes. Il faut être là pour rappeler aux administrateurs que les coûts récurrents découlant de la mise sur pied de ces programmes doivent être prévus dans les budgets des bibliothèques dans les années subséquentes.

Les bibliothécaires des différentes bibliothèques de l'Université, réunis exceptionnellement pour cette discussion sur l'avenir de la communication savante, sont unanimes quant à la nécessité de mettre sur pied un comité des bibliothèques de l'Université de Moncton qui regrouperait toutes les bibliothèques du réseau de l'Université. Tous et toutes reconnaissent l'importance de se rencontrer régulièrement pour échanger sur des questions qui touchent l'ensemble de leurs services. ⁽³⁾

Meilleures pratiques (Recommandations n° 6 et n° 7)

De façon générale, des efforts sérieux sont faits dans les bibliothèques de l'Université pour mettre en oeuvre les «meilleures pratiques» en suivant de près ce qui se fait ailleurs et en optant pour les solutions les plus profitables, réalisables et abordables. Plusieurs initiatives ont déjà été entreprises pour faciliter la recherche et assurer une meilleure diffusion de l'information.

Il convient de mentionner, en tout premier lieu, le projet de regroupement en réseau des bibliothèques des trois constituantes de l'Université de Moncton par l'informatisation des fichiers manuels. Ce projet, en voie de réalisation grâce à une subvention du ministère du Patrimoine canadien, permet à quiconque d'interroger à distance le catalogue des bibliothèques de l'Université de Moncton et d'avoir accès aux dossiers bibliographiques qu'il renferme. Une diminution importante des fonds fédéraux au cours des deux dernières années empêchera toutefois la Bibliothèque Champlain de compléter la reconversion de toutes les notices bibliographiques comme prévu initialement.

Parmi les autres initiatives, signalons le partage de nombreuses bases de données en réseau, l'utilisation du service UNCOVER pour les prêts entre bibliothèques et l'installation prochaine du logiciel Ariel pour optimiser davantage le service du prêt entre bibliothèques ⁽⁴⁾. La bibliothèque de l'École de droit profite d'ailleurs depuis quelques années de ce logiciel reconnu pour son efficacité dans l'échange d'information.

Les nouvelles technologies, malgré leur popularité grandissante, restent encore instables, complexes et dispendieuses et, de par leur nature changeante, nécessitent un suivi assidu. Il est malheureusement difficile d'explorer certaines pistes intéressantes ou d'implanter certains nouveaux services faute de temps, d'expertise et de ressources financières.

Les discussions du groupe de bibliothécaires ont permis d'identifier ci-dessous un certain nombre de pratiques qui pourraient être entreprises ou améliorées dans le milieu :

o Meilleure promotion des services :

l'information électronique, lorsqu'elle existe, n'est pas toujours facilement repérable et bien souvent encore des informations essentielles n'existent qu'en format imprimé. La bibliothèque a pour mission, entre autres,

d'orienter les usagers vers les meilleures sources d'information; elle est là également pour rendre de plus en plus souple l'accès à l'information. La bibliothèque recèle une expertise de plus en plus recherchée aujourd'hui et elle aurait intérêt d'en faire la promotion.

- **Meilleure intégration des services :**

l'informatisation des services dans les bibliothèques de l'Université va bon train, mais il reste encore beaucoup à faire. Le catalogue en ligne, par exemple, permet déjà de retracer une bonne quantité de documents situés dans les trois campus. La mise en opération prochainement dans les campus du nord des modules de prêt et du bulletinage des périodiques permettra d'accroître le partage des ressources. Il restera à explorer les modalités de mise en réseau des services d'acquisitions des différentes bibliothèques.

- **Amélioration du service de prêt entre bibliothèques :**

à la rapidité où se meut aujourd'hui l'information, et dans un contexte de restrictions budgétaires qui invite au partage des ressources, il est difficile de concevoir des services de prêt entre bibliothèques qui prennent encore deux semaines ou plus pour échanger des livres entre les bibliothèques. Des ententes entre les universités pourraient peut-être améliorer les choses. D'autre part, l'informatisation des services de prêt dans les campus de Shippagan et d'Edmundston viendra sûrement faciliter l'échange d'information et de documentation entre les constituantes de l'Université.

- **Tarification des services :**

les bibliothèques considèrent sérieusement la possibilité d'imposer des frais à la clientèle externe dans le but de recouvrer certains frais. Il faudrait également examiner la possibilité de tarifier les prêts entre bibliothèques afin d'éviter certains abus.

- **Signalement des documents électroniques :**

les pages Web des bibliothèques de l'Université signalent déjà plusieurs documents électroniques intéressants. Le signalement à plus grande échelle des documents électroniques pourrait faciliter encore plus leur accès et en faire un complément intéressant à la documentation imprimée existante dans une nouvelle approche de développement des collections. Rien n'est toutefois décidé quant à la meilleure façon de procéder, c'est-à-dire établir tout simplement des liens avec les adresses sur Internet ou encore intégrer complètement ces ressources Web à la banque de données Éloize⁽⁵⁾. Des discussions se poursuivent pour explorer davantage la question.

Indicateurs statistiques (Recommandations n° 8 et n° 9)

Il revient aux regroupements de bibliothèques de définir de nouveaux indicateurs statistiques. Les bibliothèques ont toujours compilé des statistiques pour répondre aux exigences nationales et pour pouvoir se comparer les unes aux autres. Toutes suggestions visant à modifier les indicateurs statistiques dans le but de dresser un portrait plus clair des collections et des activités des bibliothèques universitaires seraient très bien perçus par les bibliothécaires de l'Université de Moncton.

Installations informatiques et de télécommunications (Recommandations n° 10 et n° 11)

Le soutien aux nouvelles technologies est crucial pour l'ensemble de l'Université et pour les bibliothèques en particulier en raison de l'utilisation de plus en plus importante de l'informatique dans la livraison de leurs services. En plus d'installer des équipements performants et en nombre suffisant, l'Université devrait s'assurer de développer et de maintenir les infrastructures nécessaires sur les campus. Un centre accessible et efficace, consacré à la fois au dépannage d'appoint et au développement de nouvelles technologies, est indispensable. Les bibliothécaires doivent reconnaître à ce moment-ci que le Centre d'informatique du Centre universitaire de Moncton ne suffit pas à la demande. On pourrait suggérer, comme l'a souligné un membre du groupe, qu'un certain nombre d'employés doués pour l'informatique reçoivent une formation spéciale afin d'assurer de façon ponctuelle un service de dépannage rapide dans les différents secteurs de l'Université; ceci permettrait de dégager le personnel du Centre d'informatique des tâches routinières pour se consacrer à des activités plus profitables pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Programmes de formation (Recommandation n° 13)

Les bibliothèques offrent déjà des sessions de formation aux étudiantes et aux étudiants et aux professeurs et aux professeurs où sont également présentées les ressources électroniques. Les bibliothécaires souhaiteraient pouvoir offrir une gamme plus vaste de sessions de formation documentaire, idéalement dans le cadre de cours de base en méthodologie de la recherche, mais à l'heure actuelle, l'insuffisance de personnel ne permet pas de s'aventurer plus loin dans ce domaine. Il est néanmoins fortement suggéré de réviser les méthodes de livraison des services, afin d'orienter davantage les efforts du personnel vers des activités favorisant la formation des usagers dans l'utilisation et l'exploitation des nouvelles technologies de l'information.

Pour mieux répondre aux besoins créés par l'utilisation des nouvelles technologies, le personnel des bibliothèques et plus particulièrement les bibliothécaires devraient pouvoir participer à des sessions de formation et s'accorder du temps pour développer les compétences et l'expertise dont ils ont besoin. La formation continue du personnel devient alors un volet important où les bibliothèques doivent investir plus largement. De plus, si elles veulent jouer un rôle plus actif dans le domaine des nouvelles technologies, les bibliothèques doivent développer sur place des compétences spécialisées dans ces nouveaux secteurs de pointe.

Aide matérielle des gouvernements (Recommandation n° 14)

Le projet subventionné par Patrimoine Canada qui devait permettre la mise en réseau complète des bibliothèques des trois constituantes n'a malheureusement pas permis d'atteindre tous les résultats escomptés en raison d'un certain désengagement de la part du gouvernement fédéral. Celui-ci ayant réduit considérablement les subventions accordées aux bibliothèques de l'Université dans les deux dernières années du projet, la mise en place des infrastructures technologiques et la reconversion des fichiers manuels en mode ordinolingu ne seront sûrement pas complétées à la fin du projet en 1998-1999.

Il serait souhaitable que des démarches soient entreprises aussitôt que possible auprès du même ministère fédéral en vue de renouveler la demande de subvention pour les prochaines années.

Selon les bibliothécaires, et dans une perspective de transparence de la part de l'administration de l'Université, le bibliothécaire en chef devrait participer à la réunion de la Régie au moment où se fait le partage de la subvention globale accordée à l'Université par le ministère du Patrimoine canadien.

Numérisation (Recommandation n° 15)

Les catalogues sur fiches sont de ces «ouvrages uniques» que la Bibliothèque Champlain travaille à numériser depuis 1980. L'achèvement de la numérisation (ou reconversion) de ces catalogues en faciliterait l'accès aux usagers de l'extérieur et permettrait à l'interne de gérer plus efficacement les collections et d'envisager des alternatives au catalogue courant.

D'autres ouvrages à caractère unique qu'il serait intéressant de rendre disponibles électroniquement sont la collection de thèses de l'Université et certains documents acadiens. Il faudrait aussi voir à l'indexation électronique de certaines revues et journaux acadiens i.e. (*L'Acadie nouvelle*, *Ven'd'est*, la *Revue de l'Université de Moncton*, etc). Il convient de signaler que la base de données *Repère* vient tout juste de suspendre l'indexation de la *Revue de l'Université de Moncton*.

Certaines questions reliées au droit d'auteur et aux méthodes de numérisation et d'archivage sont encore en litige et freinent pour le moment les projets de numérisation. C'est un débat qui touche de près tous les bibliothécaires et où leur présence est absolument nécessaire.

Bibliothèque virtuelle (Recommandation n° 16)

Le concept de bibliothèque virtuelle intéresse évidemment tous les bibliothécaires, puisqu'il implique que la bibliothèque universitaire ne sera plus désormais limitée aux quatre murs de l'édifice. La mission de la bibliothèque en allant au-delà des murs est de repérer et d'exploiter les innombrables ressources disponibles partout dans le monde par le biais de moyens électroniques de plus en plus sophistiqués.

Les bibliothèques de l'Université de Moncton sont déjà entrées dans l'ère du virtuel. Plusieurs bases de données donnant accès à des index et à toutes sortes de revues sont disponibles en ligne aux usagers. De plus, en étant informatisé, le catalogue des bibliothèques permet aux chercheurs à distance d'accéder aux collections

disponibles. L'accès à ces ressources, il faut le reconnaître, est rendu possible grâce aux infrastructures mises en place dans la bibliothèque universitaire. Celle-ci peut alors être considérée à juste titre comme étant indispensable pour permettre l'accès aux ressources disponibles un peu partout dans le monde et stockées dans une grande variété de formats électroniques.

Cette réalité virtuelle n'est cependant pas la solution miracle à tous les problèmes d'ordre financiers ou autres qui touchent les bibliothèques. Beaucoup d'efforts sont déployés aujourd'hui pour remplacer des abonnements de périodiques en format imprimé par des abonnements électroniques. Il faut savoir que la documentation électronique contient encore très peu d'articles en texte intégral et ne présente souvent que les tables des matières des périodiques. Aussi, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants, de professeures et de professeurs et de chercheuses et de chercheurs tiennent souvent à consulter la revue au complet. Il faut être conscient également qu'à moins de contrer le quasi monopole des éditeurs commerciaux, les abonnements électroniques risquent de coûter autant, sinon plus cher, que les abonnements imprimés. Enfin, il faut se demander ce qui arrivera plus tard si la revue électronique venait à disparaître. Comment pourra-t-on retracer cette information si elle n'est pas contenue quelque part dans un format imprimé ou archivé convenablement sur support électronique?

Droit d'auteur (Recommandations n° 24 et n° 25)

Les bibliothécaires reconnaissent que le projet de loi C-32 modifiant la loi sur le droit d'auteur⁽⁶⁾ devrait être adopté dans les plus brefs délais avec toutes les exceptions en faveur des institutions d'enseignement et des bibliothèques. Nous croyons également que des directives plus précises quant à la définition de l'expression «utilisation équitable» devraient être établies prochainement.

Conclusion

Comme il est précisé au départ, l'intention des bibliothécaires de l'Université de Moncton dans cette analyse était de réagir au rapport du Groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL en s'attardant aux recommandations ayant un impact sur les bibliothèques universitaires. Environ la moitié des recommandations du rapport tombe dans cette catégorie. Quant aux autres recommandations n'ayant pas d'incidence directe sur les bibliothèques, il fut proposé de laisser à d'autres instances universitaires le soin d'y réagir et de suggérer des pistes de travail pour leur mise en application.

Bibliographie

AUCC et ABRC/CARL

Vers un nouveau paradigme de communication savante. Document de travail préparé par le Groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL sur les bibliothèques universitaires et la communication savante, Septembre 1995. (Page consultée le 26 janvier 1998).

CHÂTEAUNEUF, Linda

«Une course à l'équilibre: informatique ou imprimé?», *University Affairs/Affaires universitaires*, vol. 37, n° 6, juin-juillet 1996, pp. 8-9.

CLIFT, Robert

«Information technology and the future of the University», *CAUT Bulletin ACPU*, avril 1997, p.3.

MORTON, Elizabeth

«Scholarly publishing and academic libraries in Canada», *Feliciter*, vol.43, n° 2, février 1997, pp. 20-23.

Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC) et l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)

Le nouveau monde de la communication savante: les défis et les choix du Canada. Rapport final du Groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL sur les bibliothèques universitaires et la communication savante, Ottawa. Association des Universités et Collèges du Canada et l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, 1996, 14, 14p.

Annexe

Recommandations concernant les bibliothèques contenues dans le rapport final du groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL et auxquelles il est fait référence dans le texte.

Recommandation n° 1

Le groupe de travail recommande que, de concert avec leurs bibliothécaires en chef et leurs comités de la bibliothèque (conseil d'université ou autres), les recteurs des établissements membres de l'AUCC lancent dans leur établissement un processus d'examen complet des problèmes et des recommandations exposés dans ce rapport.

Recommandation n° 2

Afin de montrer au corps professoral et aux administrateurs le lien important qui existe entre l'expansion de la bibliothèque et d'autres questions de planification, le groupe de travail recommande qu'en consultation avec leurs bibliothécaires en chef et leurs comités de la bibliothèque (conseil d'université ou autres), les recteurs des établissements membres de l'AUCC repèrent les comités et structures clés de leur université qui se penchent sur les questions de communication savante, et qu'ils veillent à ce que la bibliothèque y soit représentée, si ce n'est déjà fait.

Recommandation n° 6

Les bibliothèques universitaires devraient continuer à définir et à mettre en oeuvre les «meilleures pratiques» qui facilitent l'évolution du système de communication savante.

Recommandation n° 7

Le groupe de travail exhorte l'ABRC/CARL et l'ACPBU à trouver des moyens de mettre de l'avant les «meilleures pratiques» éprouvées de leurs bibliothèques membres afin que toutes les bibliothèques canadiennes de recherche puissent profiter des innovations dans des domaines comme la prestation de services, le catalogage, l'accès, la numérisation des collections et le «réseautage». Le groupe de travail suggère que l'ABRC/CARL et l'ACPBU envisagent des moyens de reconnaître publiquement les «meilleures pratiques» mises en oeuvre avec succès, peut-être par la remise d'un prix annuel.

Recommandation n° 8

Le groupe de travail recommande que les universités et leurs bibliothèques utilisent de nouveaux indicateurs statistiques dans l'examen régulier de leurs collections et de leurs opérations de livraison des documents, afin de voir si leurs pratiques concordent avec les forces et les priorités de l'établissement en matière d'enseignement et de recherche.

Recommandation n° 9

Le groupe de travail recommande qu'après la parution du rapport final du comité de l'ABRC/CARL sur les statistiques et la mesure du rendement, l'ABRC/CARL et l'ACPBU collaborent pour susciter dans les bibliothèques universitaires un débat sur les points soulevés dans ce rapport, en prenant comme objectif de s'entendre sur les statistiques et indicateurs normaux qui donnent une image fidèle du nouveau système de communication savante.

Recommandation n° 10

Le groupe de travail exhorte les universités à placer en haute priorité l'établissement de l'infrastructure électronique et informatique dont les savants ont besoin pour diffuser le savoir et y accéder.

Recommandation n° 11

Le groupe de travail recommande que les universités enquêtent sur l'état de leurs installations informatiques et de télécommunications, et qu'elles voient à ce que tous leurs savants y aient un accès équitable, quelle que soit leur discipline.

Recommandation n° 13

Le groupe de travail recommande que les universités canadiennes élaborent des programmes de formation qui permettront au corps professoral et à la population étudiante de se familiariser avec la communication savante électronique. En particulier, il encourage les bibliothèques universitaires à inclure, dans leurs programmes d'orientation, un volet d'instruction sur l'utilisation efficace de l'électronique et un autre sur les sources d'information en réseau.

Recommandation n° 14

Le groupe de travail recommande que les gouvernements fédéral et provinciaux élaborent des programmes visant à offrir aux universités l'aide matérielle qui leur permettra de se doter de l'infrastructure technologique, de se connecter en réseau et d'exploiter au maximum l'Internet. Le projet de programme à coûts partagés, Infrastructure II, représente une voie possible d'obtention d'une partie de ce soutien.

Recommandation n° 15

Il serait souhaitable que les bibliothèques universitaires repèrent les ouvrages rares ou uniques de leurs collections qui devraient être numérisés en priorité, et qu'elles établissent leurs propres projets de numérisation afin de se familiariser avec le processus et ses incidences.

Recommandation n° 16

Le groupe de travail exhorte les bibliothèques universitaires à collaborer pour bâtir une bibliothèque virtuelle partagée, pour définir les outils et les normes nécessaires propres à faciliter l'accès aux ressources électroniques et en réseau, mais aussi pour assurer leur préservation et leur disponibilité à long terme.

Recommandation n° 24

Le groupe de travail recommande que les universités et leur corps professoral respectif collaborent pour établir un mécanisme de discussion du rôle du droit d'auteur dans le système de communication savante.

Recommandation n° 25

Le groupe de travail recommande vivement au gouvernement fédéral d'adopter le projet de loi C-32 dans le plus bref délai sans restreindre davantage les propositions d'exceptions pour les secteurs de l'enseignement et des bibliothèques mais en ajoutant une modification afin que l'exception proposée pour les prêts interbibliothèques (PIB) s'applique aux méthodes actuelles de PIB. Le gouvernement fédéral devrait ensuite passer sans tarder à la phase suivante de réforme de la législation qui doit traiter de l'utilisation équitable tant de la documentation écrite que de la documentation électronique.

NOTES

(1)

Les bibliothécaires suivants ont collaboré par leurs réflexions et commentaires à la préparation de ce document : M'Hamed Belkhodja et Rose-Marie Gauthier (Campus de Shippagan); Jeannine Michaud (Campus d'Edmundston); Carmel Allain et Simonne Clermont (Bibliothèque de l'École de droit du Campus de Moncton); Berthe Boudreau (Centre de ressources pédagogiques du Campus de Moncton); Hugues Bélanger, Ginette Comtois, Charlotte Dionne, Gaston Fournier, Lorraine Julien, Georgette Landry, Lucienne Lanteigne, Pauline Simard, bibliotechnicienne (Bibliothèque Champlain du Campus de Moncton).

(2)

Le texte des recommandations sur lesquelles se sont attardés les bibliothécaires se trouvent en **annexe**.

(3)

Un premier pas vers la réalisation de ce voeu a été franchi depuis l'automne 1997, alors que les responsables des bibliothèques rattachées à l'Université participent désormais aux délibérations du Conseil de bibliothèque; celui-ci réunit sur une base mensuelle les chefs de service de la Bibliothèque Champlain.

(4)

Au printemps 1997, la Bibliothèque Champlain s'est dotée d'un poste de travail Ariel. Ce système, composé d'un micro-ordinateur, d'un numériseur et d'une imprimante au laser et géré par un logiciel appelé Ariel, permet de recevoir et d'expédier des documents via Internet.

(5)

Éloize: nom donné au catalogue informatisé de la Bibliothèque Champlain.

(6)

Depuis la rédaction de cet article, le projet de loi C-32 est devenu loi avec la promulgation le 25 avril 1997 de la loi sur le droit d'auteur C-42.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

Recherche par mots-clés

Index des auteurs

LIENS

Consultez cette section
pour avoir accès à de
nombreux rapports de
recherche en éducation de
langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue
Éducation et francophonie
et faites-vous connaître
auprès d'un vaste réseau
en éducation de langue
française. La revue
compte plus de 5000
abonnés répartis sur tous
les continents.

RÉSUMÉ

Le nouveau monde de la communication savante: réactions des bibliothécaires à l'Université de Moncton

Gilles Chiasson

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Suite à la parution en octobre 1996 du rapport du Groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC/CARL sur les bibliothèques universitaires et la communication savante, intitulé «Le nouveau monde de la communication savante : les défis et les choix du Canada», le Sénat académique de l'Université de Moncton invitait les bibliothécaires de l'institution à examiner le contenu du rapport en vue de recommander des actions appropriées pouvant s'appliquer aux bibliothèques du réseau. Le rapport remis au Sénat académique au début de l'année 1997 reflète les réflexions, commentaires et suggestions de l'ensemble des bibliothécaires des trois constituantes de l'Université en ce qui concerne les recommandations ayant un impact sur les bibliothèques universitaires. Nul doute que les nouvelles technologies de l'information et des communications posent des défis intéressants aux bibliothèques universitaires qui devront se redéfinir en tenant compte des nouvelles façons de gérer les ressources documentaires et de livrer les services aux usagers.

RETOUR

ABSTRACT

In October 1996, the joint AUCC-ABRC/CARL task force on university libraries and scholarly communication released its study entitled "The Changing World of Scholarly Communication: Challenges and Choices for Canada". The academic senate at Université de Moncton invited the university's librarians to examine that study and make recommendations for appropriate changes that could be made to the library system. Their report, submitted to the academic senate in early 1997, reflects the thinking, comments and suggestions made by all the librarians at the three University libraries regarding those recommendations that could have an impact on university libraries. There can be no doubt that the new information and communication technologies pose significant challenges to university librarians who will have to redefine their roles by taking into account new ways of managing library resources and providing services to users.

RETOUR

RESUMEN

Como consecuencia de la aparición, en octubre de 1996, del Informe del Grupo de trabajo de la AUCC y de la ABRC/CARL sobre las bibliotecas universitarias y la comunicación científica, titulado «El nuevo mundo de la comunicación científica: los retos y las opciones del Canadá», el Senado académico de la Universidad de Moncton invitó a los bibliotecarios de la institución a examinar el

contenido del informe con el objeto de proponer acciones apropiadas que pudieran ser aplicadas en las bibliotecas de la red. El informe entregado al Senado académico a principios de 1997 refleja las reflexiones, comentarios y sugerencias del conjunto de bibliotecarios de las tres instituciones que integran la Universidad en lo que se refiere a las recomendaciones que conciernen a las bibliotecas universitarias. Nadie duda que las nuevas tecnologías de la información y de la comunicación plantean retos interesantes a las bibliotecas universitarias que deberán ser redefinidas teniendo en cuenta las nuevas maneras de manejar los recursos documentales y de ofrecer servicios a los usuarios.

[RETOUR](#)

[Numéros disponibles](#) | [Numéros à paraître](#) | [Appel d'articles](#) | [Comité de rédaction](#) | [Partenaires](#)
[Plan du site](#) | [Archives](#) | [Contactez-nous](#) | [Acelf](#)

© Revue *Éducation et francophonie*, ACELF 2005.

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

La bibliothèque virtuelle à l'Université Laval : une réalité tangible

Guy TEASDALE, Conseiller à la documentation
Bibliothèque de l'Université Laval
et
Claude BONNELLY, Directeur
Bibliothèque de l'Université Laval

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- Une bibliothèque qui se redéfinit
 - Une vague de fond très récente, un *surf* étourdissant!
 - Un phénomène d'édition sans précédent
 - Le Web de la bibliothèque
 - Le droit et la bibliothèque virtuelle
 - Conséquences documentaires du phénomène Web
 - Une complexité grandissante
- La bibliothèque est peut-être virtuelle, les fonctions bibliothéconomiques demeurent bien réelles
 - Sélection de l'information
 - Aides à la recherche
 - Traitement de l'information
 - Dublin Core
 - Formation documentaire culture de l'information
 - Normalisation
 - Diffusion sélective de l'information
- Projets de recherche
 - Projet des données numériques
 - Projet de thèses électroniques
 - Projet notre mémoire en ligne
 - Recherches sur l'édition savante
- Conclusion
- Notes

Résumé

Cet article présente l'impact fulgurant qu'a eu et que continue d'avoir le World Wide Web sur le monde de la

documentation en général et sur la bibliothèque de l'Université Laval en particulier. En décrivant les services accessibles à distance nous tentons de démontrer que les fonctions traditionnellement assumées par les bibliothécaires demeurent plus que jamais nécessaires dans ce monde «virtuel». Nous terminons en présentant quelques-uns des projets de veille technologique dans lesquels est engagée la bibliothèque.

Abstract

The Virtual Library at Université Laval: A Hands-on Reality

This article describes the lightning-rapid impact that the World Wide Web has had and continues to have on documentation in general, and on the Université Laval library in particular. In describing the distance services available, we attempt to show that the functions traditionally taken on by librarians are more necessary than ever in this "virtual" world. We conclude by presenting some techno-watch projects the library is working on.

Resumen

La biblioteca virtual en la Universidad Laval: una realidad tangible

Este artículo presenta el impacto fulgurante que tuvo y sigue teniendo el World Wide Web sobre el mundo de la documentación en general y sobre la biblioteca de la Universidad Laval en particular. Al describir los servicios tele-accesibles tratamos de demostrar que las funciones tradicionalmente asumidas por los bibliotecarios son más que nunca necesarias en ese mundo «virtual». Concluimos presentando algunos de los proyectos de vigilancia tecnológica actualmente en curso en la biblioteca.

Introduction

La bibliothèque de l'Université Laval a pris le virage des technologies de l'information au cours des années 1960. Dans deux textes récents, Claude Bonnelly (1996) présentait une vue d'ensemble de ces développements, d'abord dans une perspective nord-américaine⁽¹⁾ puis, appliquée au cas de l'Université Laval⁽²⁾. Le but du présent article n'est donc pas de refaire ce tour d'horizon (qui se trouve de toute façon à un hyperlien du lecteur - application pratique de la bibliothèque virtuelle) mais bien de présenter comment est vécue cette réalité des nouvelles technologies de l'information à la bibliothèque de l'Université Laval. L'étudiante ou l'étudiant, qui entame son baccalauréat en 1998 ou la professeure ou le professeur qui a connu la période «jurassique» (i.e. *ante-Web*) d'il y a 5 ans et plus sont confrontés à une nouvelle réalité de la recherche. Voyons de plus près en quoi elle consiste.

Une bibliothèque qui se redéfinit

Le concept traditionnel de bibliothèque a toujours été, du moins étymologiquement, une «salle, édifice où sont classés des livres pouvant être consultés» (Le Robert, 1995, 217). Cette définition est réductrice, on devrait parler de «documents pouvant être consultés». Dans la bibliothèque virtuelle, la salle, l'édifice, perd de son importance. Par exemple, si vous venez de jeter un coup d'oeil sur les deux textes cités plus haut, vous ne vous êtes pas déplacé à la bibliothèque, vous êtes allé dans un lieu quelconque dans le cyberspace, vous êtes entré dans la bibliothèque virtuelle de l'Université Laval et il importe peu de savoir si le document est situé dans les locaux de la bibliothèque. Dès que vous le consultez, ce document est chez vous, sur le disque rigide de votre ordinateur. C'est cette réalité que rencontrent de plus en plus les étudiantes et les étudiants : la bibliothèque se décroïsonne, la bibliothèque est «hors les murs». Dans notre vision, la bibliothèque virtuelle de l'Université Laval se trouve de plus en plus sur le poste de travail des usagers. Nous voulons leur diffuser l'information à distance et non plus simplement l'entreposer en attendant qu'ils viennent la chercher. Nous leur permettons également un accès virtuel de plus en plus large aux ressources traditionnelles, bibliographies, bases de données, textes électroniques. Bref, plus de 50 ans après la parution de son article prophétique⁽³⁾, le *Memex* de Vannevar Bush devient réalité.

Sans entrer dans la définition de ce concept encore flou dans la littérature scientifique, disons que la bibliothèque virtuelle est souvent caractérisée par l'accès élargi qu'elle permet, et dans le temps, et dans l'espace, à de

multiples ressources d'information numérisée. Cette bibliothèque est en effet ouverte 24 heures par jour, 365 jours par année et elle vous accueillera peu importe que vous soyez sur place, ou à l'autre bout de la planète. C'est vrai, mais on oublie souvent que cette bibliothèque, bien que virtuelle, est construite par des bibliothécaires et des informaticiens et que les fonctions d'accueil, d'orientation, de sélection, de catalogage traditionnellement assumées par les bibliothécaires continuent d'être on ne peut plus pertinentes dans le cyberspace.

Une vague de fond très récente, un *surf* étourdissant!

La «virtualisation» de la bibliothèque a débuté bien avant l'invention du Web mais le Web a été le catalyseur et l'interface unificatrice. Les usagers qui reviennent à la bibliothèque de l'Université Laval quelques années après leurs études sont toujours surpris par l'ampleur des changements.

Le changement le plus banal mais le plus évident est physique : il faudra bientôt se rendre au musée plutôt qu'à la bibliothèque pour voir les cabinets de fiches 3 x 5. Ces cabinets ont d'abord cédé la place à des lecteurs de microfiches puis, en 1992, à des terminaux passifs (*dumb terminals*) qui permettent l'accès à notre catalogue Ariane en mode «texte». Bientôt, ces terminaux devront à leur tour céder la place à des terminaux Internet (*network computer*), où autre technologie similaire, qui permettront, grâce au mode graphique et à une interface Web, de passer directement de la notice catalographique (source secondaire) à la ressource numérique sur Internet (source primaire). La numérisation est en train de faire disparaître les frontières de cette typologie classique sources primaires / sources secondaires.

Un phénomène d'édition sans précédent

On recensait 130 sites Web en juin 1993 et 650 000 sites Web en janvier 1997⁽⁴⁾. Des chiffres plus récents et une méthode d'enquête différente confirment le phénomène. Les sondages de la compagnie Netcraft indiquent qu'il y avait 18 957 serveurs Web en juillet 1995, 100 000 en mars 1996 et un million en avril 1997. Toujours selon Netcraft, au premier mars 1998, il y avait 2 084 473 serveurs Web⁽⁵⁾.

La bibliothèque de l'Université Laval n'est pas restée à l'écart du phénomène : elle diffusait de l'information à travers son Gopher (maintenant migré sur le Web) depuis 1993 et son site Web a été inauguré en janvier 1995.

Le Web de la bibliothèque

Au cours du mois de février 1998, le Web de la bibliothèque a recensé 836–415 transactions de fichiers (uniquement HTML). Au total, pour ce seul mois, 9,7 Gigaoctets de données ont été transmises à nos visiteurs. C'est considérable car si on calcule 2 000 octets pour une page de texte de format régulier, nous transmettons à chaque mois l'équivalent de 5 million de pages de texte⁽⁶⁾.

Notre Web est la porte d'accès direct à plus de 75 bases de données⁽⁷⁾, à des documents électroniques et à près d'un millier de revues électroniques en texte intégral. Comment tout cela est-il géré? Examinons l'exemple de JSTOR.

JSTOR, pour *Journal STORage* est une expérience intéressante, à laquelle la bibliothèque de Laval a souscrit. Au terme de la première phase de l'expérience, le premier janvier 2 000, une centaine de titres de revues savantes, représentant environ 4,5 millions de pages auront été converties au format électronique. Les périodiques sont numérisés à partir du premier numéro jusqu'à une date butoir qui, suivant les ententes avec les éditeurs, peut être de 2 à 5 ans avant le numéro courant. Ainsi, l'accès électronique ne porte pas atteinte aux ventes de la version papier de la revue et permet de redonner accès et de redécouvrir un fonds documentaire de qualité, au moyen d'un moteur de recherche performant. En plus de ces avantages pour l'utilisateur, JSTOR peut permettre des économies d'espace intéressantes en favorisant l'élagage de vieilles revues peu consultées sur papier. Les lecteurs de l'extérieur de l'Université Laval qui voudraient consulter cette mine de ressources risquent toutefois d'être déçus.

Le droit et la bibliothèque virtuelle

En effet, malgré la réputation de «far west» attribuée à Internet, on constate que cette bibliothèque virtuelle est soumise à des contraintes légales de mieux en mieux définies notamment en matière de droits d'auteur.

C'est ce qui explique certains messages d'erreur lorsque un usager se branche de l'extérieur sur nos bases de données. Elles sont protégées par des licences de sites qui empêchent la diffusion hors de notre domaine «ulaval.ca» (numéro **IP 132.203**). Or, de nombreux chercheurs et chercheuses, professeures et professeurs sont abonnés à des fournisseurs de services Internet dont le numéro IP est différent et se voyaient par conséquent refuser l'accès à leur bibliothèque virtuelle. Comment concilier la légalité avec la technique et avec le plus large accès possible?

Le service du «portail» a été développé à cette fin et permet maintenant d'authentifier l'appartenance à l'Université Laval avant de permettre l'accès aux bases de données situées sur le campus. Plus tard, un serveur mandataire (*proxy*) sera mis en place qui permettra d'interroger aussi les banques situées à l'extérieur du campus. Ainsi, le membre de l'Université Laval se branchera sur notre Web, son statut sera validé et le serveur mandataire s'occupera d'expédier sa requête aux banques externes. La requête qui parviendra à la banque externe semblera donc provenir du réseau de l'Université Laval (#IP 132.203) et sera acceptée. Notre serveur mandataire s'occupera ensuite d'acheminer la réponse vers l'utilisateur.

Conséquences documentaires du phénomène Web

La conséquence la plus importante de l'arrivée du World Wide Web est qu'il y a maintenant 2 millions de diffuseurs d'information de plus qu'il y a 5 ans! Et les bibliothèques ont pour mission de harnacher ce flot. On commence à peine à mesurer toutes les implications documentaires du phénomène.

Ces chiffres et ces dates sont importants à plus d'un titre. D'une part, ils permettent de réaliser à quel point les changements sont récents et importants et à quelle vitesse la bibliothèque a intégré ces nouvelles ressources informationnelles. Il y a 5 ans à peine, on ne pouvait accéder qu'à 130 sites Web; aujourd'hui, il serait difficile de trouver une bibliothèque universitaire en Amérique du Nord qui n'a pas son site. De quoi remettre en question certains préjugés qui veulent que les bibliothèques et les bibliothécaires soient des endroits et des gens tranquilles! D'autre part, ils permettent de comprendre que les étudiantes et les étudiants ou les professeures et les professeurs puissent être désorientés dans leur recherche d'information. Nous avons tous été formés à la recherche dans un monde documentaire relativement stable, nous devons maintenant concilier un monde physique avec un monde virtuel. La recherche d'information est donc maintenant beaucoup plus complexe.

Une complexité grandissante

L'étudiante ou l'étudiant, la chercheuse ou le chercheur sont maintenant confrontés à deux réalités documentaires. À cause de la masse d'information en croissance exponentielle sur le Web, ils ne peuvent ignorer ces ressources; mais ils ne peuvent, non plus, faire l'économie des anciennes méthodes de recherche. La recherche d'information traditionnelle dans les index, les bibliographies et les catalogues n'a pas été, et ne sera pas supplantée de sitôt par la recherche sur Internet ou dans les bases de données pour plusieurs raisons. D'abord, parce que tout n'est pas sur Internet! Ensuite, parce que la recherche au moyen des moteurs de recherche n'est pas encore aussi efficace. Enfin, parce que le fonds documentaire existant sur papier n'est pas près d'être numérisé en raison des coûts énormes impliqués.

À titre d'exemple, la bibliothèque de l'Université Laval est impliquée dans un projet conjoint de numérisation de documents anciens, présentement sur microfiches, le projet *Notre mémoire en ligne*. Quand il sera terminé, ce projet aura rendu disponible sur Internet quelque 5 000 documents à un coût de près d'un million de dollars! On n'ose imaginer les coûts de numérisation des 4 millions de documents possédés par la bibliothèque de l'Université Laval.

La bibliothèque est peut-être virtuelle, les fonctions bibliothéconomiques demeurent bien réelles

Sélection de l'information

La bibliothèque virtuelle pose également le problème de la qualité de l'information présente sur Internet. La révolution du Web a fait table rase du filtre que représentait le processus traditionnel de révision par les pairs caractérisant l'édition savante. Bien que ce processus éditorial soit en train de migrer vers le Web - vous en avez

un exemple sous les yeux, ce contenu représente une infime partie du Web. Dorénavant, chacun peut devenir éditeur et diffuseur à très faible coût. Les spécialistes de l'information ont donc commencé à développer des critères d'acquisition et de sélection⁽⁸⁾ pour les documents électroniques sur le Web. Plusieurs expériences tentent d'apporter au Web la même valeur ajoutée qu'on retrouve pour les ressources traditionnelles.

Depuis toujours, les bibliothécaires développent des systèmes de classification et d'analyse de contenu. Il y a quelques années on pouvait lire sur les listes de discussion spécialisées des commentaires sur la disparition imminente de la profession, à cause, entre autres, des moteurs de recherche et d'algorithmes de pertinence de plus en plus performants. Ce sont sans doute les mêmes gens qui prédisaient la fin du papier à l'arrivée de l'ère informatique! Car ce que l'on constate plutôt chez nos usagers, c'est un grand besoin d'aide à la recherche. La blague qui circule dans le milieu des sciences de l'information est qu'Internet est bien une bibliothèque virtuelle mais que tous ses livres sont par terre et qu'en plus, ils changent de place régulièrement! Les usagers ont besoin de retrouver l'ordre des rayons dans Internet. Le taux de rappel atteint des proportions telles que l'information en devient inutilisable ou que sa recherche nécessite trop de temps.

Aides à la recherche

Il y a vingt ans déjà paraissait le premier **biblioguide** (papier) de la bibliothèque de l'Université Laval. Ces guides bibliographiques sont des condensés des principales sources d'information spécialisées possédées par la bibliothèque (encyclopédies, index, bibliographies, répertoires etc.). Ils ont aidé plusieurs générations d'étudiantes et d'étudiants et de chercheuses et de chercheurs. Ils sont toujours disponibles sur papier mais paraissent également sur notre Web en format PDF et HTML.

C'est dans le même esprit que les conseillers à la documentation développent des pages de «**Ressources par domaines**». Ces pages regroupent en un seul endroit les informations sur les ressources de la bibliothèque et d'Internet. Certaines de ces pages sont en train de devenir des sites incontournables non seulement pour les étudiantes et les étudiants et les professeures et les professeurs de Laval mais également pour les chercheuses et les chercheurs d'Internet en général qui veulent des filtres vers l'information de qualité. La bibliothèque sort de ses murs! Signalons en particulier, parmi les plus consultées, les pages de ressources suivantes :

- en musique;
- en droit et autres ressources en droit;
- en psychologie;
- en éducation;
- de même que les pages de ressources statistiques;
- et les ressources de la cartothèque.
- Sans oublier, bien sûr, le **Guide d'Initiation à la Recherche sur Internet (GIRI)** qui a été réalisé par un groupe de travail provenant de l'Université Laval, l'Université du Québec, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal.

Tous ces guides sont fort utiles pour les usagers mais d'autres solutions sont en train d'être élaborées et permettront d'aller encore plus loin.

Traitement de l'information

L'information ne s'auto-organise pas. C'est peut-être une vérité de La Palice, mais plusieurs ont cru que les moteurs de la recherche pouvaient le faire. À l'évidence, il n'en est rien. Plusieurs systèmes de «catalogage» de l'information sont en train de voir le jour. Nous mettons catalogage entre guillemets parce qu'il est illusoire d'espérer avoir un jour un catalogue d'Internet. Le contenu est tout simplement trop vaste, trop mouvant et trop disparate pour penser à un catalogue. C'est sans doute pourquoi les spécialistes de l'information utilisent plutôt le terme «métadonnées» pour décrire le catalogage des objets numérisés du Web (documents sous la forme de fichiers sonores, graphiques, textuels, numériques).

Dublin Core

L'initiative du **Dublin Core** vise à développer une norme commune de catalogage des ressources d'Internet. Les

responsables de ce projet, qui a débuté en 1995, ont entrepris des démarches auprès des instances de normalisation telles l'*Internet Engineering Task Force* (IETF) et le NISO.

La bibliothèque de l'Université Laval suit avec intérêt l'évolution de ces travaux et compte en étudier les implications dans ses projets de recherche (ICMH ou projet des thèses). Présentement peu répandus dans la francophonie, le *Dublin Core* pourrait très bientôt représenter un début de solution à la recherche d'information sur Internet. En effet, dès qu'une norme de description des ressources d'Internet atteindra une masse critique de producteurs d'information, les moteurs de recherche commenceront à indexer ces métadonnées, ce qui permettra de rechercher sur Internet avec la même efficacité que dans nos catalogues et bases de données traditionnels.

Formation documentaire culture de l'information

Depuis toujours, les bibliothécaires assurent des fonctions de formation documentaire car l'organisation de l'information scientifique et technique (IST) est quelque chose de complexe et de très technique. À notre échelle, même la bibliothèque de l'Université Laval représente un système complexe pour la majorité des étudiantes et des étudiants. Or, comme on vient de le voir, la formation documentaire traditionnelle des étudiantes et des étudiants à la recherche en bibliothèque se complexifie encore davantage, en raison de la virtualisation de la bibliothèque.

Nous considérons qu'au cours de leurs études, tout étudiant universitaire doit acquérir et idéalement maîtriser à la fin de son cours les habiletés qui lui permettront de fonctionner efficacement dans la société de l'information. C'est ce que les américains appellent acquérir une *information literacy* c'est-à-dire, littéralement, une alphabétisation à l'information, concept qui a été traduit en français par acquérir une «culture de l'information». Évidemment, la recherche d'information est également un art qui, comme tout art, doit être pratiqué avant d'atteindre l'efficacité. Mais l'art implique aussi des techniques, c'est-à-dire la maîtrise d'un vocabulaire, d'outils et de nombreuses technologies. Nos objectifs de formation sont donc d'établir les bases terminologiques et techniques qui seront ensuite maîtrisées par la pratique.

La bibliothèque de l'Université Laval vient de former un groupe de travail chargé de revoir toute cette problématique de la formation documentaire, à la lumière des nouvelles technologies.

Normalisation

Les bibliothèques reposent sur des normes qui permettent le repérage et la circulation de l'information jusqu'au niveau international. Le format MARC (*MACHine Readable Cataloguing*) en est le meilleur exemple. Créé au cours des années 1960, il est utilisé dans la plupart des catalogues de bibliothèques et est essentiel dans l'échange d'informations.

Internet repose sur le protocole TCP/IP mais les bibliothèques virtuelles sont aussi un lieu où l'on retrouve quantité de formats d'encodage de l'information⁽⁹⁾, certains faisant appel à une technologie propriétaire (p. ex. PDF), d'autres à des normes plus ouvertes (p. ex. SGML). Le danger qui nous guette est l'obsolescence technologique trop rapide des technologies utilisées. Quelle est l'utilité de construire une bibliothèque virtuelle si les logiciels de l'an 2010 ne peuvent plus lire ses fichiers? ⁽¹⁰⁾

Plusieurs bibliothèques se sont récemment regroupées dans l'*Initiative canadienne des bibliothèques numériques* dans le but justement de faciliter la diffusion des normes et des meilleures pratiques. La bibliothèque de l'Université Laval est membre du comité de direction de l'ICBN et participe activement au Groupe de travail sur la création et la production, récemment mis sur pieds.

Diffusion sélective de l'information

On a déjà mentionné plus haut que nos usagers qui le désirent peuvent **accéder** à l'information de leur bureau ou de leur maison. La bibliothèque de l'Université tente d'aller encore plus loin dans sa réponse aux besoins des usagers en développant des services qui permettent de **diffuser** l'information vers les usagers.

Lorsque l'utilisateur repère une information dans nos banques de données telles *Repère* ou *Current Contents* il repère en même temps les informations sur la cote du document. Un formulaire électronique - service ADOC⁽¹¹⁾ (Accès au DOCUMENT), lui permet alors de commander l'article qui lui est livré par courrier interne. Ce formulaire sert aussi pour le prêt et l'emprunt entre bibliothèques. Si le document n'est pas disponible à l'Université Laval, la commande est retransmise à une autre bibliothèque ou à un fournisseur privilégié comme l'ICIST et, dans la

plupart des cas, grâce à la technologie ARIEL, la livraison de l'article est assurée dans les 48 heures.

On voit apparaître depuis peu sur Internet une nouvelle technologie, la «push technology» ou technologie du pousser comme le propose l'OLF. Cette technique de *webdiffusion* consiste pour l'utilisateur à sélectionner des canaux de nouvelles qui lui parviennent ensuite, en arrière-plan, à intervalle régulier et peuvent être affichées comme sauve-écran. Les bibliothécaires de Laval assurent une fonction similaire depuis beaucoup plus longtemps avec la DSI (Diffusion Sélective de l'Information). De plus en plus similaire d'ailleurs parce que la DSI telle qu'appliquée à Laval «pousse» maintenant littéralement l'information chez l'utilisateur.

Ainsi, la chercheuse ou le chercheur désirant une DSI n'a plus à interroger une banque comme *Current Contents* à chaque mise à jour de la banque; il n'a qu'à enregistrer son profil de recherche. Ce profil de recherche sera automatiquement exécuté à chaque mise à jour de la base et la chercheuse ou le chercheur recevra automatiquement les nouveautés dans sa boîte de courriel.

Le courrier électronique est également utilisé par les conseillers à la documentation pour informer les usagers des nouvelles acquisitions. Voir par exemple le service **AJOURS** (Actualités juridiques organisées en unités de référence).

Projets de recherche

La bibliothèque de l'Université Laval est une bibliothèque universitaire de recherche. Elle est membre de différentes associations nationales et internationales et se doit d'être à la fine pointe des développements technologiques. Elle participe donc, ou initie, plusieurs projets de recherche.

Projet des données numériques

Les données sur le Web ne sont évidemment pas seulement des données bibliographiques. En effet, de plus en plus de fichiers de données numériques sont accessibles de diverses sources, par exemple de l'ICPSR (*Inter-University Consortium for Political and social Research*) ou de Statistique Canada par le biais de son *Initiative de démocratisation des données*. Ces sources d'information numériques sont essentielles à la recherche universitaire. Toutefois, l'exploitation de ces fichiers nécessite, de la part des utilisateurs potentiels, une expertise considérable. Afin d'assurer une exploitation optimale de ces importantes ressources de recherche, la Crépuq (*Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec*) a confié au Sous-groupe de travail sur les fichiers de données numériques le mandat de développer une infrastructure collective de traitement et d'exploitation de données numériques. La première partie de ce développement a été confiée à la bibliothèque de l'Université Laval. Le travail a débuté en septembre 1997 et consiste à développer un serveur de données numériques avec les outils d'exploitation: module d'aide; module de repérage; et module d'extraction.

Projet de thèses électroniques

La bibliothèque, en collaboration avec la Faculté des Études Supérieures, étudie les possibilités de mettre en place les mécanismes permettant la soumission de mémoires et de thèses électroniques. Cette problématique est étudiée depuis peu dans les milieux universitaires et suscite de nombreuses études un peu partout dans le monde. Nous avons préparé un état de la question sur notre **site Web**.

Projet notre mémoire en ligne

La bibliothèque de l'Université Laval, la bibliothèque de l'Université de Toronto, la bibliothèque nationale du Canada, la bibliothèque nationale du Québec et l'ICMH sont associés dans un des plus vastes projets de numérisation ayant actuellement cours au Canada. Ce projet, *Notre mémoire en ligne 1*, vise à numériser une importante quantité de Canadiana, actuellement sur microfiches. Le projet ressemble au projet Gallica de la bibliothèque nationale de France quant aux types de documents mais diffère quant à la technologie utilisée. À terme, *Notre mémoire en ligne* rendra disponible environ 5 000 documents en format image et quelques-uns en format texte. Les «images» des textes seront soumises à une reconnaissance optique de caractères (ROC) afin de pouvoir créer des index en texte intégral. Nous prévoyons que la qualité des fichiers résultant de la ROC sera suffisante pour créer ces index mais insuffisante pour diffusion en format texte. Pour cette raison, lorsque les

usagers soumettront des requêtes de recherche sur le site Web de *Notre mémoire en ligne*, ce sont des pages images qui seront affichées et non du texte.

Recherches sur l'édition savante

La bibliothèque participe à une veille technologique vis à vis des nouveaux supports d'information. Nous nous intéressons notamment aux formats de documents structurés non propriétaires tels que le SGML et le XML.

La bibliothèque a donc entrepris des recherches sur les supports électroniques de l'édition. Lors d'une expérience pilote avec les Presses de l'Université Laval, nous avons procédé à la conversion de deux ouvrages au format SGML. L'analyse des consultations nous démontra par la suite que nous avions là un grand succès d'édition électronique⁽¹²⁾. Nous avons également participé à des expériences de conversion de deux revues savantes de l'Université au format électronique. La première de ces revues, les *Cahiers de Géographie du Québec* est maintenant disponible en format électronique.

Conclusion

On a vu au cours de ce texte que la bibliothèque virtuelle est un concept en cours de définition. Mais c'est également une réalité très présente à la bibliothèque de l'Université Laval qui change notre rapport avec le monde de la documentation. Nous croyons que la bibliothèque en tant que lieu pour échanger et étudier demeurera, la bibliothèque a toujours eu un rôle social qu'elle continue d'assumer. Mais une nouvelle réalité continuera de se développer : il n'est maintenant plus nécessaire de se rendre à la bibliothèque pour quantité d'opérations qui auparavant nécessitaient des déplacements (recherche dans le catalogue ou dans les bases de données, renouvellement de prêt, réservation etc). C'est maintenant la bibliothèque qui vient à vous! Même si les supports d'information changent, les besoins fondamentaux d'information demeurent les mêmes. La bibliothèque de l'an 2 000 sera toujours l'endroit où l'on devra s'adresser pour localiser cette information ou chercher de l'aide que ce soit en personne ou par l'intermédiaire des réseaux de communication. L'avenir nous réserve encore une plus grande structuration de l'information et donc des moteurs de recherche plus performants. Même si l'intégration, à travers l'interface Web, est déjà impressionnante après seulement quelques années, de nombreuses améliorations sont à la veille d'être implantées. Bientôt, en effet, il sera possible d'interroger Ariane à travers une interface Z39.50. Cette interface permettra à l'utilisateur d'utiliser une seule stratégie de recherche, stratégie qui pourra être appliquée aux bases de données sur cédérom, en ligne ou aux autres catalogues de la planète.

NOTES

(1)

BONNELLY, Claude. 1996. Le développement des nouvelles technologies dans les bibliothèques universitaires nord-américaines : réalisations et perspectives. Extrait de *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*, pp. 35-50. Collection Bibliothèques. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. © Électre 1996.

(2)

BONNELLY, Claude. 1996. Mise en place des nouvelles technologies dans une bibliothèque universitaire : l'exemple de l'Université Laval. Extrait de *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*, pp. 199-217. Collection Bibliothèques. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. © Électre 1996.

(3)

BUSH, Vannevar. "As We May Think." *The Atlantic Monthly* 176, n° 1 (1945): 101-108.

(4)

Web Growth Summary.

(5)

The Netcraft Web Server Survey.

(6)

Ce dernier chiffre vise simplement à fournir un ordre de grandeur et un point de référence au lecteur pour rendre plus concret les «9,7 Gigaoctets» transmis. En effet ce nombre d'octets comprend aussi des fichiers images, rendant boiteuse toute comparaison avec des pages de texte.

(7)

On parle ici de bases de données accessibles par le Web. En mars 1998, on retrouvait dans le catalogue de la bibliothèque 920 cédéroms et 58 documents accompagnés d'un cédérom.

(8)

Voir : *Information Quality WWW Virtual Library: The Internet Guide to Construction of Quality Online Resources*.

(9)

Pour n'en mentionner que quelques-uns, pensons aux formats: txt, html, htm, pdf, tex, dvi, ps, png, avi, wav, mpg, jpg, gif, zip, au. Tous ces formats sont des formats texte, formats de présentation, formats d'image en mouvement ou non, formats sonore, formats de compression.

(10)

Pour un examen détaillé de ces problèmes de pérennité de l'information voir les chapitres 4 et 5 de TEASDALE, Guy. *L'édition savante à l'ère de la bibliothèque virtuelle: Publication d'un livre en SGML sur le World Wide Web*, Travail dirigé (BLT-6870) présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître en bibliothéconomie et sciences de l'information (M.B.S.I.). Montréal, 1996.

(11)

<http://www.bibl.ulaval.ca/info/adoc.pdf>

(12)

Pour un compte rendu complet de l'expérience voir: TEASDALE, Guy, *op.cit.* Pour une analyse des chiffres de consultation voir : TEASDALE, Guy. *L'édition savante électronique aux Presses de l'Université Laval*. Conférence présentée à l'occasion du 28^e congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, le 22 mai 1997.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

Recherche par mots-clés

Index des auteurs

LIENS

Consultez cette section
pour avoir accès à de
nombreux rapports de
recherche en éducation de
langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue
Éducation et francophonie
et faites-vous connaître
auprès d'un vaste réseau
en éducation de langue
française. La revue
compte plus de 5000
abonnés répartis sur tous
les continents.

RÉSUMÉ

La bibliothèque virtuelle à l'Université Laval: une réalité tangible

Guy Teasdale
Claude Bonnelly

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Cet article présente l'impact fulgurant qu'a eu et que continue d'avoir le World Wide Web sur le monde de la documentation en général et sur la bibliothèque de l'Université Laval en particulier. En décrivant les services accessibles à distance nous tentons de démontrer que les fonctions traditionnellement assumées par les bibliothécaires demeurent plus que jamais nécessaires dans ce monde «virtuel». Nous terminons en présentant quelques-uns des projets de veille technologique dans lesquels est engagée la bibliothèque.

RETOUR

ABSTRACT

This article describes the lightning-rapid impact that the World Wide Web has had and continues to have on documentation in general, and on the Université Laval library in particular. In describing the distance services available, we attempt to show that the functions traditionally taken on by librarians are more necessary than ever in this "virtual" world. We conclude by presenting some techno-watch projects the library is working on.

RETOUR

RESUMEN

Este artículo presenta el impacto fulgurante que tuvo y sigue teniendo el World Wide Web sobre el mundo de la documentación en general y sobre la biblioteca de la Universidad Laval en particular. Al describir los servicios tele-accesibles tratamos de demostrar que las funciones tradicionalmente asumidas por los bibliotecarios son más que nunca necesarias en ese mundo «virtual». Concluimos presentando algunos de los proyectos de vigilancia tecnológica actualmente en curso en la biblioteca.

RETOUR

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Une bibliothèque virtuelle de périodiques dans les cégeps : une réalité qui dépasse les frontières

Isabelle LAPLANTE, Bibliothécaire professionnelle consultante
Vitrine APO du réseau collégial québécois

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- Quand un océan d'informations nous submerge
- Édifier une bibliothèque virtuelle
- Architecture réelle d'une collection virtuelle
- Le design de l'interface graphique
- Comme un poisson dans l'eau
- Bibliographie
- Notes

Résumé

L'article qui suit propose d'aborder les étapes et les enjeux liés à l'élaboration d'une *Bibliothèque Virtuelle de Périodiques (BVP)*, revues et journaux électroniques). L'auteure explique que le projet de collaboration entre les bibliothécaires de la francophonie, initié par la *Vitrine APO* du réseau collégial québécois, permet de profiter davantage des possibilités associées aux nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). La création d'un répertoire de périodiques offrant gratuitement du texte via l'information highway vient répondre aux besoins de développement des ressources éducatives en langue française. La description de l'ensemble des activités de la bibliothèque virtuelle qui seront présentées, témoignent, par ailleurs, de l'adaptation de la chaîne documentaire traditionnelle à un environnement numérique virtuel. Enfin, l'article démontre que le rôle des bibliothécaires et autres spécialistes de l'information demeure essentiel à l'heure des bibliothèques virtuelles.

Abstract

A Virtual Periodical Library at the Cégeps: Bridging Realities

The author examines the issues and steps involved in developing a project to create a *Virtual Library of electronic Periodicals*, magazines and newspapers. She describes how this collaborative project among francophone librarians, initiated by *Vitrine APO* du réseau collégial québécois, is making it possible to take advantage of new information and communication technologies (NICT). The creation of a periodical directory offering free texts via the Information Highway is intended to meet the needs involved in developing educational resources in French. All the activities of the virtual library described here bear witness to, among other things, how the traditional library is adapting to a numeric virtual environment. Finally, the article shows that the role of librarians and other information specialists remains essential in this age of virtual libraries.

Resumen

Una biblioteca virtual de periódicos en los colegios: una realidad que rebasa las fronteras

*El presente artículo se propone abordar las etapas y los retos ligados a la elaboración de una **Biblioteca Virtual de Periódicos**, revistas y diarios electrónicos. La autora explica que el proyecto de colaboración entre los bibliotecarios de la francofonía, iniciado por la **Vitrina APO** de la red de colegios quebequenses, permite aprovecharse ventajosamente de las posibilidades asociadas a las nuevas tecnologías de la información y de comunicación (NTIC). La creación de un repertorio de periódicos que ofrece en forma gratuita textos via la autopista de la información es una respuesta a las necesidades de desarrollo de recursos educativos en lengua francesa. La descripción del conjunto de actividades de la biblioteca virtual que se presentan, son testigos de la adaptación de la cadena documental tradicional a un entorno numérico virtual. Finalmente, el artículo demuestra que el rol de los bibliotecarios y de otros especialistas de la información es esencial a la hora de las bibliotecas virtuales.*

Introduction

Suite à l'émergence du World Wide Web couplé à Mosaic en 1993, on a vu apparaître une multitude de sites «index» ou répertoires de ressources en ligne. Qu'ils se présentent sous forme de listes ou organisés par thèmes, ces sites ont pour fonction d'offrir des liens vers des sources d'information variées. Dans certains cas, les liens figurant dans l'index sont accompagnés de résumés ou de descriptions des pages recensées. Pourtant, aussi utiles qu'ils puissent paraître, les répertoires de ressources en ligne présentent également des inconvénients. Prenons l'exemple d'une liste de périodiques en version électronique disponibles sur Internet⁽¹⁾. Intéressé par un tel «site index», l'internaute aura sans doute le réflexe de l'ajouter à sa liste personnelle de sites favoris ou signets. Or, il demeure malgré tout dépendant de l'effort que fournit l'auteur à la mise à jour continue des informations et liens inscrits. En effet, la déception est grande pour l'internaute qui, après un certain temps, décide de consulter de nouveau le site-répertoire qu'il avait placé sous signet et s'aperçoit malheureusement que plusieurs liens jugés fort intéressants sont inactifs ou même ouvrent désormais sur une page «Error 404 : File not found»!

C'est pour corriger cette situation qu'est née, au début de l'été 1997 (sous l'initiative de la **Vitrine APO** du réseau collégial québécois, aidée du ministère de l'Éducation du Québec et de l'Académie de Strasbourg), l'idée de créer un outil collectif, regroupant des collaborateurs soucieux de maintenir à jour la validité de ces liens, tout en rendant accessibles, de manière efficace, les périodiques offerts gratuitement dans Internet. Cette collaboration franco-québécoise visait donc à mettre sur pied le projet de la **Bibliothèque Virtuelle de Périodiques (BVP)**.

Dans le texte⁽²⁾ qui suit, nous verrons de quelle façon s'organise la mise sur pied de cette bibliothèque. Nous expliquerons d'autre part que la différence entre les bibliothèques réelles et virtuelles n'est pas énorme, puisque plusieurs techniques traditionnelles (planification, acquisition, traitement, classification, etc...) sont aussi appliquées au développement de la version numérique virtuelle. Enfin, il sera clairement démontré que la place des bibliothécaires et autres spécialistes de l'information est préservée et demeure très utile dans un projet de bibliothèque virtuelle.

Quand un océan d'informations nous submerge

Étant donné le taux de croissance actuel et la mouvance de la masse d'informations contenues dans Internet, on comprend vite que pour le créateur de sites-répertoires, le travail documentaire (repérer les sites appropriés, les décrire, les organiser, mais surtout, retourner régulièrement vérifier les adresses URL, ou mettre en place un système de vérification des URL), s'avère une tâche soutenue.

Tout ceci est également vrai en ce qui concerne l'élaboration d'une section virtuelle des bibliothèques actuelles impliquant, en outre, la prise en compte d'une dynamique de sélection et de diffusion de l'information⁽³⁾.

Jusqu'à maintenant, chaque bibliothèque se donne la tâche de localiser et traiter l'information contenue dans Internet de manière à la rendre accessible, tant aux étudiantes et aux étudiants qu'aux professeures et

professeurs issus des différents programmes d'études offerts par les établissements scolaires auxquelles elles se rattachent⁽⁴⁾. De cette perspective est née l'idée d'un effort collectif destiné au développement d'un «rayonnage virtuel» contenant des périodiques électroniques. Par conséquent, tout en évitant que chaque bibliothèque s'impose l'ensemble du travail de développement, cette collaboration permet d'offrir à la clientèle scolaire un produit plus complet, et ce plus facilement (puisqu'on ne réfère qu'à un seul «guichet» pour trouver des périodiques électroniques), plus rapidement et à moindres coûts⁽⁵⁾.

Édifier une bibliothèque virtuelle

L'automne 1997 fut consacrée à la mise sur pied de la structure du site et de sa base de données. Sous les recommandations de bibliothécaires de différents cégeps et d'une Académie en France, un informaticien a mis en place la structure informatique de la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques⁽⁶⁾.

À l'heure actuelle, il est possible pour les bibliothèques d'établir et d'afficher, sur leurs sites Web respectifs, une liste de périodiques accessibles via Internet. Néanmoins, cette tâche exige de la minutie et devient souvent un exercice long et répétitif. C'est pourquoi, non seulement le projet de la BVP vient-il minimiser le temps et l'énergie investis par chaque collaborateur, mais il rend disponible un outil de référence original, soit une «base de données interactive»⁽⁷⁾. Enfin, le critère de mise à jour est d'autant plus fiable que les collaborateurs sont invités à vérifier régulièrement les références qu'ils ont eux-mêmes recensées (une méthode automatisée pour vérifier les adresses Internet sera aussi mise en place). De cette façon, les efforts conjugués permettent de maintenir la qualité des liens actifs vers un ensemble de périodiques logés sur l'inforoute. À la fin du mois de juin 1998, seulement quelques mois après son lancement en milieu d'année scolaire, la *Bibliothèque Virtuelle de Périodiques* comptait 18 collaborateurs et collaboratrices qui ont répertorié plus de 187 titres de périodiques, dont plus de 95% de titres en langue française!

De plus, ce travail de collaboration nous a amenés à privilégier les NTIC (nouvelles technologies de l'information et des communications) pour développer adéquatement le projet. Ainsi, le site est accessible via toutes les versions des fureteurs courants : Netscape, Internet Explorer, etc. Chaque collaborateur n'a donc qu'à ouvrir une session Internet pour ajouter des notices, les corriger et, bien entendu, consulter et interroger le site de la Bibliothèque Virtuelle des Périodiques. Comme dans le cas d'une bibliothèque traditionnelle, les diverses procédures ont été documentées, et ce, au moyen des pages Web mises à la disposition des collaborateurs. Ainsi, la politique de sélection de même qu'un guide de saisie sont accessibles en ligne et en tout temps.

Le travail à distance effectué par les participantes et les participants implique pour sa part, le recours à des moyens de communication tout aussi «collaboratifs». C'est pourquoi une liste de discussion, fonctionnant par courrier électronique (courriel), a été instaurée permettant aux collaboratrices et aux collaborateurs de poser leurs questions, répondre à d'autres et émettre leurs commentaires sur le déroulement des opérations (aussi bien sur le contenu que sur la structure de la bibliothèque virtuelle). Essentiellement, le travail des collaboratrices et des collaborateurs consiste, d'une part, en l'analyse des pratiques actuelles du traitement des périodiques (sélection, classement, contrôle, etc.) et d'autre part, en l'application de ces techniques à une nouvelle forme de contenu, tout aussi réelle, bien qu'appartenant au monde du virtuel⁽⁸⁾. Voyons maintenant ce qui résulte des diverses réflexions liées à la forme que doit prendre la BVP.

Architecture réelle d'une collection virtuelle

La bibliothèque virtuelle partage plusieurs caractéristiques avec la bibliothèque traditionnelle. Dans un premier temps, les collaboratrices et les collaborateurs ont doté la BVP d'une mission et d'objectifs⁽⁹⁾. Dans un second temps, les participantes et les participants ont réfléchi sur une politique de développement des collections (i.e. une politique de sélection et d'évaluation des documents). Enfin, les différents modèles bibliothéconomiques de description des périodiques ont permis de mettre au point une configuration efficace du répertoire, de manière à bien décrire les périodiques sélectionnés et à en faciliter l'accès. Chaque notice de périodique contient donc en plus du titre, une brève description du type de contenu retrouvé, le pays ainsi que la ou les langues de publication, la périodicité, et plus important encore, un lien direct qui nous conduit au site du périodique en question, et si elle est disponible, l'URL de la page où l'on retrouve l'option de recherche du périodique⁽¹⁰⁾.

Chaque notice est également pourvue d'une cote classificatoire. En tenant compte de ce qui se fait actuellement dans le domaine de l'organisation des documents (Internet et traditionnel), on pouvait choisir parmi la classification de la Bibliothèque du Congrès américain (cote LC), la classification décimale Dewey, ou encore, un

système maison pouvant hiérarchiser les différents sujets⁽¹¹⁾. L'observation des habitudes en organisation de l'information des milieux collégiaux québécois et français a fait ressortir que le système de classification Dewey, bien que peu utilisé pour organiser des périodiques, correspond aux besoins des différentes clientèles estudiantines et même du grand public⁽¹²⁾. Ainsi, les classes Dewey offrent un éventail hiérarchique de plusieurs niveaux de sujets qui permet aux étudiantes et aux étudiants de sélectionner avec précision le sujet qui les intéresse. Par choix, les collaboratrices et les collaborateurs de la BVP se sont limités à la combinaison des trois premiers niveaux des classes Dewey (laissant tomber, de fait, les décimales) : l'étudiant-chercheur sélectionne donc un thème général (000 à 900), précise son sujet à l'aide des dizaines (10 à 90), et s'il y a lieu, spécifie un aspect de son sujet avec les unités (1 à 9). En tout, l'utilisateur dispose d'une possibilité de 1 000 classes!

Vu la diversité des clientèles ciblées (*a priori* des étudiantes et des étudiants du niveau collégial inscrits à des programmes d'études divers, mais plus largement le public en général), la politique de développement des collections envisagée par la BVP inclut autant les périodiques, revues savantes et journaux, que magazines en lignes et e-zines (Ex. *Atout Micro*, *La Recherche*, *Éducation et Francophonie*, *Voir*, etc...). La clientèle du niveau collégial, par exemple, exige le développement d'une vaste collection qui devra satisfaire tant l'étudiant en chimie des solutions que celui inscrit dans un programme de technique de design de la mode.

L'utilisation d'une architecture de type «base de données relationnelle» (Logiciel ACCESS), plutôt que le recours à de simples pages Web, permet, par ailleurs, d'offrir plusieurs fonctionnalités qui se rapprochent des divers services que l'on retrouve habituellement dans une bibliothèque, notamment en ce qui concerne le repérage de l'information. Deux modes d'accès à l'information, bien connus des usagers des bibliothèques traditionnelles, sont également utilisés par la BVP : la recherche et le «bouquinage». La Bibliothèque Virtuelle permet en effet une «recherche simple», qui couvre plusieurs champs d'information, tels le titre du périodique, l'organisme responsable ou l'auteur, la description, les mots-clés et l'intitulé de classe Dewey. On précise ensuite le pays et la langue de publication de même que l'ordre de présentation des résultats et le nombre de notices figurant par page. La «recherche avancée» on vient préciser la requête en la limitant à des champs spécifiques.

Le second mode d'accès à l'information est la navigation. L'une des caractéristiques des bibliothèques traditionnelles est bien entendu de permettre aux usagers de prendre connaissance des sujets couverts par la collection dans l'ordre offert par les rayons. C'est dans cette optique que nous avons choisi d'offrir une classification autre qu'alphabétique dans le but de faciliter le «bouquinage virtuel»⁽¹³⁾.

Néanmoins, il est un atout qu'on ne peut attribuer qu'à la Bibliothèque Virtuelle, parce qu'elle se trouve dans Internet : elle «transcende» en quelque sorte les bibliothèques scolaires. En effet, l'étudiante ou l'étudiant, où qu'il se trouve, peut facilement avoir accès à un extrait de la section «bouquinage» par exemple, ou encore à l'affichage de l'interface de recherche de la BVP (la petite boîte de saisie des requêtes), et ce, grâce à la page Web de son établissement scolaire, qui affiche un lien direct avec la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques. Celle-ci permet donc aux usagers d'obtenir rapidement, et de façon «transparente», l'information dont ils ont besoin. La clientèle collégiale des bibliothèques visées n'est pas la seule à pouvoir s'en prévaloir, tous les internautes d'ici et d'ailleurs (soit plus de 129,5 millions d'utilisateurs potentiels dans le monde peuvent le faire!)⁽¹⁴⁾; c'est dire qu'une contribution au projet de la BVP procure l'opportunité de participer à l'élaboration d'un outil de référence dont l'envergure est internationale!

La Bibliothèque Virtuelle comporte un autre avantage, découlant cette fois des deux modes d'accès déjà énoncés : au moment de l'affichage des résultats d'une recherche (simple ou avancée), il arrive qu'on voie également apparaître des liens vers des classes Dewey. En d'autres termes, si le sujet de la requête figure dans l'intitulé de l'une ou l'autre des classes Dewey, cette classe s'affichera automatiquement en guise de suggestion. Dès lors, l'étudiant-chercheur sera invité à bouquiner «dans cette section» où il pourra trouver de l'information complémentaire touchant d'autres aspects de son sujet. Un peu comme si l'étudiant recueillant le livre dont il a besoin sur un rayon de la bibliothèque décidait d'inspecter de façon informelle la section dans laquelle il se trouve, (au cas où il ne trouverait pas d'autres ouvrages relatifs au sujet traité ou à tout autre aspect de ce sujet).

Enfin, la base de données actuelle de la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques ne contient malheureusement pas les textes intégraux de tous les périodiques électroniques répertoriés, entre autres en raison des droits d'auteurs et de l'espace disque nécessaire pour contenir toute cette information. Cependant, un projet pourrait être mis sur pied très bientôt dans le but d'implanter un moteur de recherche sur le site même de la BVP; un projet à surveiller, car un tel moteur permettrait de fouiller les sites des périodiques (déjà recensés par la Bibliothèque Virtuelle), et d'afficher par la suite à l'utilisateur des liens directs vers l'information précisément recherchée. En d'autres termes, ce moteur de recherche agirait comme une pieuvre qui déploie ses tentacules dans tous les périodiques recensés, repèrerait l'information demandée et indiquerait à l'utilisateur l'endroit exact (la page exacte) où elle se trouve dans chacun des périodiques! Un tel dispositif, déjà expérimenté avec l'ISEF -- *Index des sites éducatifs de la francophonie* disponible sur la Vitrine APO, offrirait d'innombrables possibilités en termes de repérage de l'information. Nous y songeons sérieusement.

Le design de l'interface graphique

L'interface destinée à l'usage des utilisateurs (étudiantes, étudiants, enseignantes, enseignants et grand public) accorde une attention particulière à la documentation des différentes composantes de la BVP (i.e. le guide d'aide à la recherche, la page de nouveauté, etc).

Nous nous sommes également préoccupés du caractère convivial de l'interface, en vue d'un accès et d'une interrogation efficaces du site de la Bibliothèque Virtuelle. Pour ce faire, nous avons travaillé en collaboration avec un graphiste⁽¹⁵⁾. Son travail a permis de rendre le site plus attrayant, de lui façonner une image, tout en lui conservant sa rapidité et sa facilité d'utilisation, un facteur non négligeable lorsqu'on pense que l'accès à la BVP est entièrement dépendante des réseaux de transmission de données⁽¹⁶⁾.

Le début du mois de mars (1998) coïncidait avec la mise en place de cette nouvelle interface. Afin de rendre cette réalisation publique, nous avons eu recours à la fois aux moyens traditionnels et aux NTIC : d'une part, lettres et communiqués de presse ont été envoyés aux médias; puis, divers messages ont été acheminés dans des listes de distribution par courriel. En bref, ces communications présentaient le projet et invitaient les gens à collaborer à son contenu. Finalement, en tant que collaborateurs le site a été soumis aux grands répertoires connus (on parle de la *Toile du Québec*, *Yahoo!*, *Nomade*, etc.) ainsi qu'à différents moteurs de recherche importants (par exemple, *Alta Vista*, *Carrefour.net*, etc.).

Comme un poisson dans l'eau

Malgré son caractère «virtuel», nous avons vu que la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques possède de nombreux points communs avec la bibliothèque traditionnelle. Le rôle du spécialiste de l'information n'a donc rien perdu de sa pertinence et continue de s'exprimer tant dans le travail de réflexion, de planification et de gestion des ressources (dans le cas de la BVP ces dernières sont davantage documentaires que matérielles et financières), que dans le travail technique d'acquisition, traitement des documents et description bibliographique. À vrai dire, seul le médium change, puisque la façon de procéder ne diffère pas vraiment, à quelques exceptions près.

Nous avons également vu que l'application des nouvelles technologies de l'information et des communications permettent aux participants d'avoir facilement accès au site de la Bibliothèque Virtuelle, et qu'il devient aisé d'effectuer les tâches de saisie, de recherche et de mise à jour de son contenu. Inutile de dire que les collaborateurs et collaboratrices actuels et futurs⁽¹⁷⁾ éprouvent et éprouveront certainement la satisfaction d'avoir contribué au développement et à la mise à jour d'un site fort utile pour la collectivité, offrant ainsi aux différentes clientèles scolaires (mais aussi le grand public) un accès rapide à une vaste collection de périodiques et ce, gratuitement et sans frontières grâce à l'inforoute!

Mentionnons, par ailleurs, que le projet suscite actuellement un vif intérêt de la part des pays d'Amérique latine (dont le Costa Rica), une interface en espagnol ainsi que du contenu dans cette langue devraient être disponibles dans un avenir rapproché. Une version anglophone est également projetée.

Pour toutes ces raisons, la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques procure à ses utilisateurs un outil très avantageux. Jamais il n'aura été aussi facile et économique (en temps et en énergie!) de répondre aux besoins informationnels des professeures et des professeurs et des étudiantes et des étudiants des cégeps, collèges, lycées, de la planète tout entière! Cet océan d'informations qui nous submerge, à l'heure de la «cyberinformation» (pour employer le concept de Ignacio Ramonet 1997), nous est désormais un peu plus accessible...

Bibliographie

BENNANI, Sharif

«*Francophonie-jeunesse et inforoutes*», site de l'*Agence de la Francophonie*. (Page consultée le 27 février 1998)

BIBLIOTHÈQUES DE L'UQAM

«Bibliothèque virtuelle». (Page consultée le 28 février 1998).

COALLIANCE (Colorado Alliance of Research Libraries).

«What is an Electronic Journal?», dans Site de *Coalliance*, 1997. (Page consultée le 24 février 1998)

CRAWFORD, Walt

«Paper Persists: Why Physical Library Collections Still Matter», *Online*, janvier 1998, 10 p.

EDWARDS, Judith

«Electronic Journals: Problem or Panacea?», *Ariadne*, n° 10, juillet 1997. 8 p.

HARTER, Stephen P.

«Scholarly Communication and the Digital Library: Problems and Issues», *Journal of Digital Information*, vol. 1, n° 1, décembre 1997, 12 p.; Adresse pour obtenir un mot de passe gratuitement jusqu'à la fin décembre 1998: <http://jodi.ecs.soton.ac.uk/register.html>.

HENLEY, Jane et Sarah THOMPSON

«Journals Online: the Online Journal Solution», *Ariadne*, n° 12, novembre 1997. 5 p.

JUL, Eric

«Cataloging Internet Ressources: Survey and Prospectus», *Bulletin of the American Society of Information Science (ASIS)*, vol. 24, n° 1, octobre/novembre 1997. 6 p.

LEASE MORGAN, Eric

«Description and Evaluation of the «Mr. Serials Process»: Automatically Collecting, Organizing, Archiving, Indexing, and Disseminating Electronic Serials», dans le site de *North Carolina State University (NCSU) Libraries*. (Page consultée le 13 novembre 1997).

LUPOVICI, Christian

«Les bibliothèques et le défi de l'édition électronique», *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 41, n° 1, 1996, pp.26-31. [En ligne - format.PDF].

MACHOVEC, George

«Electronic Journal Market Overview -1997», dans site de *Coalliance*. (Colorado Alliance of Research Libraries) [En ligne] (Page consultée le 24 février 1998).

SIEVERS, ARLENE MOORE

«The New Virtual Library and Serials : A Kaleidoscope of Options», dans *ICCC/IFIP Conference: Electronic Publishing '97 New Models and Opportunities*, 14-16 avril, University of Kent at Canterbury, 1997.

MUNDIE, David A.

«Organizing Computer Ressources: or, How I Learned to stop Worrying and Love the DDC», dans le site de *CyberDewey*, 1995. (Site consulté le 13 novembre 1997).

NORTH CAROLINA STATE UNIVERSITY LIBRARIES

«NCSU Libraries - Journals Subject Lists». (Page consultée le 12 novembre 1997).

RAMONET, Ignacio

«Internet et cyberinformation», dans *Les grands dossiers CyberSciences* de Québec-Science, 8 juin 1997, 4 p. (Page consultée le 10 mars 1998).

RICH, LINDA ET JULIE RABINE

«Managing Electronic Journals in Time of Change», dans *ACRL Poster Session*, 13 avril 1997, 2 p. (Page consultée le 12 novembre 1997).

ROUMIEUX, Olivier

«L'impact de l'Internet sur la profession de bibliothécaire», Mémoire de D.E.S.S., Université Paris VIII, septembre 1996. (Site consulté le 10 mars 1998).

THE INTERNET PUBLIC LIBRARY

«Online Serials», dans Site *The Internet Public Library Reading Room Serials*. (Page consultée le 13 novembre 1997).

VIZINE-GOETZ, Diane

«From Book Classification to Knowledge Organisation: Improving Internet Resource Description and Discovery», *Bulletin of the American Society of Information Science (ASIS)*, vol. 24, n° 1, octobre/novembre 1997, 4 p.

NOTES

(1)

Pour définir la problématique des «périodiques» électroniques, nous avons consulté les textes suivants : Coalliance, 1997; Edwards, 1997; Henley & Thompson, 1997; Machovec, 1997; Rabine & Rich, 1997; Roumieux, 1996.

(2)

Je tiens à exprimer ma gratitude à Paulette Bernhard, qui m'a offert cette opportunité de publication. Je voudrais également remercier ma correctrice Lynda Bouthillier.

(3)

Nous nous référons ici à un répertoire donnant accès à des liens vers des périodiques électroniques. Ce ne sont pas des catalogues de bibliothèques dans lesquels on donne accès à des URL.

(4)

L'article que vous lisez présentement est tiré de la revue de l'ACELF *Éducation et francophonie*. Celle-ci est un bon exemple de périodique électronique, ce qui nous permet d'illustrer la pertinence et la qualité de contenu que l'on peut retrouver dans Internet.

(5)

Précisons que la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques constitue un *index* de sites offrant des textes (articles) de périodiques en version intégrale. Elle n'inclut pas les sites diffusant seulement la table des matières du périodique, ou encore, des renseignements concernant la procédure d'abonnement (au périodique en question).

(6)

Cette période coïncide avec mon arrivée en tant que coordonnatrice du projet. Les bibliothécaires présents au début du projet à l'automne 1997 : Alain Vézina (Cégep André-Laurendeau, Jacques Ourliac (Académie de Strasbourg), Anne-Marie Lachance (Collège Bois-de-Boulogne). Puis, depuis janvier 1998, d'autres collaborateurs se sont joints à l'équipe : bibliothécaires, technicien(ne)s en documentation, professeur(e)s et autres spécialistes. À la fin du mois de juin 1998, 18 personnes collaboraient à la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques, provenant de 17 institutions différentes! La continuité du projet est assurée par la Vitrine APO.

(7)

La base de données a été spécialement créée pour la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques, sur les recommandations des bibliothécaires participants. Étant donné les fonctions limitées à la gestion des périodiques, on ne peut pas la comparer avec un système intégré de gestion de bibliothèque traditionnelle.

(8)

Les documents suivants ont été consultés pour définir ce qu'est le processus de traitement des périodiques «traditionnels» versus électroniques ou faisant partie des bibliothèques virtuelles : Bibliothèques de l'UQAM, 1997; Crawford, 1998; Edwards, 1997; Harter, 1997; Lupovici, 1995; Roumieux, 1996; Sievers, 1997.

(9)

L'énoncé de mission, bien que toujours en développement, est disponible sur la page «Présentation» du site de la BVP.

(10)

La description comprend aussi ces champs :

- «Date de saisie» et «Date de mise à jour»;
- «Version sur papier?» pour déterminer sous quels autres formats est aussi publié le périodique;
- «Organisme responsable» ou auteur(s);
- «Éditeur»;
- «Lieu d'édition»;
- «ISSN» (numéro international normalisé des publications en série);
- «Indexé dans» (les titres des index de périodiques);
- «Date de première parution sur le web»,
- «Mots clés» descripteurs en vocabulaire contrôlé.

Pour ce qui est de la cote dewey, voir le paragraphe suivant dans le texte.

(11)

Un exemple de site utilisant la classification de la Bibliothèque Nationale du Congrès américain (LC) : Le site des bibliothèques de la *North Carolina State University*. On peut aussi voir une adaptation de LC dans *le rayon* des périodiques, de la *Internet Public Library*. Pour ce qui est de l'utilisation de la Classification Décimale Dewey, il est entre autre intéressant de consulter le site de *CyberDewey* de David D. Mundie (1995).

(12)

Certains intitulés des classes Dewey ont été légèrement modifiés afin de préciser les sujets qu'on y retrouve. Par exemple, la classe «000-Généralités» de Dewey, est «000-Actualités, Informatique» dans la Bibliothèque Virtuelle de Périodiques.

(13)

À moyen terme, les développements de la base de données permettront l'affichage d'un index alphabétique.

(14)

Estimation du nombre d'utilisateurs d'Internet dans le monde pour juillet 1998, par *NUA Internet Survey*.

(15)

Travail effectué par M. Guy Chagnon, graphiste au Collège Bois-de-Boulogne.

(16)

La bande passante, qui permet un haut taux de transmission des données, est cependant assez large et efficace, à l'endroit où est actuellement logée la bibliothèque.

(17)

Pour participer au développement des collections, ou encore pour devenir collaborateur, nous vous invitons à visiter le site de la *Bibliothèque Virtuelle de Périodiques* (BVP).



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

[Recherche par mots-clés](#)

[Index des auteurs](#)

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

RÉSUMÉ

Une bibliothèque virtuelle de périodiques dans les cégeps: une réalité qui dépasse les frontières

Isabelle Laplante

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

L'article qui suit propose d'aborder les étapes et les enjeux liés à l'élaboration d'une Bibliothèque Virtuelle de Périodiques (BVP), revues et journaux électroniques. L'auteure explique que le projet de collaboration entre les bibliothécaires de la francophonie, initié par la Vitrine APO du réseau collégial québécois, permet de profiter davantage des possibilités associées aux nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). La création d'un répertoire de périodiques offrant gratuitement du texte via l'information vient répondre aux besoins de développement des ressources éducatives en langue française. La description de l'ensemble des activités de la bibliothèque virtuelle qui seront présentées, témoignent, par ailleurs, de l'adaptation de la chaîne documentaire traditionnelle à un environnement numérique virtuel. Enfin, l'article démontre que le rôle des bibliothécaires et autres spécialistes de l'information demeure essentiel à l'heure des bibliothèques virtuelles.

[RETOUR](#)

ABSTRACT

The author examines the issues and steps involved in developing a project to create a Virtual Library of electronic Periodicals, magazines and newspapers. She describes how this collaborative project among francophone librarians, initiated by Vitrine APO du réseau collégial québécois, is making it possible to take advantage of new information and communication technologies (NICT). The creation of a periodical directory offering free texts via the Information Highway is intended to meet the needs involved in developing educational resources in French. All the activities of the virtual library described here bear witness to, among other things, how the traditional library is adapting to a numeric virtual environment. Finally, the article shows that the role of librarians and other information specialists remains essential in this age of virtual libraries.

[RETOUR](#)

RESUMEN

El presente artículo se propone abordar las etapas y los retos ligados a la elaboración de una Biblioteca Virtual de Periódicos, revistas y diarios electrónicos. La autora explica que el proyecto de colaboración entre los bibliotecarios de la francofonía, iniciado por la Vitrina APO de la red de colegios quebequeses, permite aprovecharse ventajosamente de las posibilidades asociadas a las nuevas tecnologías de la información y de comunicación (NTIC). La creación de un repertorio de

periódicos que ofrece en forma gratuita textos via la autopista de la información es una respuesta a las necesidades de desarrollo de recursos educativos en lengua francesa. La descripción del conjunto de actividades de la biblioteca virtual que se presentan, son testigos de la adaptación de la cadena documental tradicional a un entorno numérico virtual. Finalmente, el artículo demuestra que el rol de los bibliotecarios y de otros especialistas de la información es esencial a la hora de las bibliotecas virtuales.

[RETOUR](#)

[Numéros disponibles](#) | [Numéros à paraître](#) | [Appel d'articles](#) | [Comité de rédaction](#) | [Partenaires](#)
[Plan du site](#) | [Archives](#) | [Contactez-nous](#) | [Acelf](#)

© Revue *Éducation et francophonie*, ACELF 2005.

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Les bibliothèques scolaires québécoises : un avenir au conditionnel

Jocelyne DION
Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement
Commission scolaire de Sainte-Thérèse

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- Portrait de la situation actuelle
- Situation générale
- Les ressources matérielles, financières et humaines
- Des politiques nouvelles
- L'école, tout un programme
- Politique de la lecture et du livre
- Un environnement d'apprentissage stimulant
- Partenariat et formation
- Nouvelles perspectives de développement
- Conclusion
- Bibliographie
- Notes

Résumé

Au Québec, depuis le rapport Parent, la bibliothèque scolaire a connu un développement plutôt erratique. Aucun article de loi n'est venu encadrer à ce jour son rayonnement. La situation actuelle révélée lors d'une enquête récente reflète cet état de fait : les ressources matérielles, financières et humaines diffèrent d'un niveau à l'autre, d'une commission scolaire à une autre. De nouvelles politiques nous permettent toutefois d'espérer un avenir un peu plus prometteur. En effet, une politique de la lecture émanant du ministère de la Culture et des Communications du Québec actuellement à l'étape de publication finale viendra renforcer un énoncé de politique dans lequel le ministère de l'Éducation du Québec accorde une place prépondérante au développement de compétences transversales. L'annonce de ces politiques, liée à l'implantation des technologies de l'information et de la communication, apporteront un nouveau souffle à la bibliothèque de l'école qui, de plus en plus, deviendra un lieu privilégié d'apprentissage à l'usage de l'information. Ce contexte favorisera un nouveau partenariat entre les bibliothécaires/spécialistes de l'information et les enseignantes et les enseignants. Des services nouveaux pointent déjà à l'horizon, mais sont conditionnels à la présence de personnel qualifié.

Abstract

School Libraries in Qubec: A Conditional Future

In Quebec, ever since the Parent Report, the school library has experienced somewhat erratic development. No law has been passed to regulate its functioning. The situation today as revealed by a recent study confirms that state of events. Material, financial and human resources differ from one school level to another, and from one school board to another. New policies, however, are making it possible to hope for a more promising future. For example, a policy on reading from the Quebec ministère de la Culture et des Communications, awaiting final publication, reinforces a policy statement by which the Quebec ministère de l'Éducation assigns a preponderant weight to developing lateral competencies. The announcement of these policies, linked to the implementation of information and communication technologies, gives new life to the school library, which will become more and more a privileged place of learning how to use information. This context will favour a new partnership between librarians/information specialists and teachers. New services are already pointing to that future, but they will require qualified staff if they are to be carried out.

Resumen

La biblioteca escolar quebequense, un futuro condicionado

En Quebec, a partir del informe Parent, la biblioteca escolar ha conocido un desarrollo más bien errático. Ninguna ley ha venido a encuadrar su desarrollo. La situación actual, revelada por una reciente encuesta, refleja el siguiente estado de cosas: los recursos materiales, financieros y humanos difieren de un nivel a otro y de una comisión escolar a otra. Sin embargo, las nuevas políticas nos autorizan a confiar en que el futuro será mejor. Efectivamente, una Política de la Lectura emanada del Ministerio de la Cultura y de las Comunicaciones de Quebec, a punto de ser publicada, reforzará la declaración política del Ministerio de Educación de Quebec según la cual dicha institución otorga un lugar preponderante al desarrollo de competencias transversales. El anuncio de dichas políticas, ligado a la implantación de las tecnologías de la información y de la comunicación, aportará un soplo de vida a la biblioteca escolar que cada vez más se convertirán en un lugar privilegiado para aprender a utilizar la información. Éste contexto permitirá una asociación fructífera entre los bibliotecarios /especialistas de la información y los maestros y maestras. Nuevos servicios se perfilan al horizonte pero dependen de la presencia de personal calificado.

Introduction

Les bibliothèques sont implantées dans le paysage scolaire québécois depuis de nombreuses années. La publication en 1963 du rapport Parent a en quelque sorte officialisé, au secondaire surtout, ce service avant tout pédagogique :

«la bibliothèque est le centre des études et des travaux, tant des professeurs que des élèves. Pas d'enseignement secondaire satisfaisant sans une bibliothèque bien montée que des professeurs et étudiants fréquentent en commun, où ils trouvent la documentation se rapportant à leurs cours, à leurs travaux, à leurs intérêts particuliers» (Québec. Commission royale d'enquête sur l'enseignement, 1963)

Et pourtant, malgré les recherches mettant en évidence le lien entre la présence d'une bibliothèque scolaire et son incidence sur la réussite éducative des jeunes, on constate encore aujourd'hui de grandes disparités dans les différentes commissions scolaires au niveau des ressources tant matérielles qu'humaines et financières. Si de nombreuses lacunes peuvent s'expliquer en partie par l'histoire, certaines nouvelles politiques gouvernementales nous permettent d'espérer un avenir plus prometteur qui devrait permettre à la bibliothèque d'assumer pleinement sa mission éducative. L'implantation des technologies de l'information et de la communication dans toutes les sphères de la société interpelle tous les éducateurs et remet en question les pratiques pédagogiques traditionnelles. C'est dans ce contexte que la bibliothèque scolaire intervient : une bibliothèque en mutation, à la fois carrefour d'information et diffuseur de la culture, mais aussi centre d'apprentissage au nouvel environnement électronique d'un vaste réseau planétaire. Pour mieux situer le lecteur, nous dresserons le portrait de la situation actuelle de nos bibliothèques scolaires, situerons la mission et les objectifs de celles-ci en regard de la réforme du curriculum et de la politique de la lecture, puis nous tenterons de dégager des perspectives de développement liées à l'implantation des technologies de l'information.

Portrait de la situation actuelle

Dans le cadre du symposium national sur l'information, l'alphabétisation et les bibliothèques scolaires au Canada en novembre 1997, le conférencier Ken Haycock a fait le point⁽¹⁾ sur les nombreuses recherches tant américaines que canadiennes relativement à l'impact des bibliothèques scolaires sur la réussite éducative, sur le développement des habiletés de lecture et sur l'environnement pédagogique dans l'école, particulièrement lorsque les enseignantes et les enseignants travaillent en symbiose avec l'enseignant-bibliothécaire⁽²⁾. Selon ces recherches, les élèves apprennent plus et produisent de meilleurs travaux lorsqu'ils participent à des activités structurées de recherche en lien avec la matière étudiée. Ils développent alors des compétences à la fois disciplinaires et transversales.

Toutes ces recherches sont hélas peu connues et donc peu diffusées. Cela explique peut-être l'engagement parfois plus que frileux des autorités scolaires dans ce domaine, lesquelles ne sont pas tenues de par la loi de l'Instruction publique⁽³⁾ de veiller à créer des services structurés de bibliothèques dans leur milieu respectif. Les dernières statistiques mises à jour lors d'une récente enquête menée auprès de différentes écoles dans le cadre de l'élaboration de la politique de la lecture sont particulièrement instructives.

Situation générale

Ainsi, même si 92% des écoles, tant primaires que secondaires, disposent d'une bibliothèque centrale, son utilisation exclusive est de l'ordre de 55% au secondaire et de 38% au primaire. Au secondaire, deux bibliothèques sur trois sont informatisées; au primaire, la proportion descend à 45%.

Finalement, une bibliothèque sur trois possède un accès au réseau Internet (50% au secondaire, et 25% au primaire).

Les ressources matérielles, financières et humaines

Toujours selon cette enquête, les collections se composent de 47% de livres de recherche et de 53% de volumes de fiction. La moyenne est de 14,1 livres par élève. Près de 70% des bibliothèques sont aussi abonnées à des périodiques (90% au secondaire et 64% au primaire). On constate que 37% d'entre elles possèdent des documents audiovisuels et 41%, des documents informatiques (logiciels et cédéroms).

Les commissions scolaires ont consacré un montant de 5,29\$ par élève en 1997 pour l'achat de livres et de périodiques, un net recul par rapport aux années 1980 si on considère l'inflation et la dévaluation de notre dollar. En fait, elles ont perdu 28% de leur pouvoir d'achat depuis 1988.

La situation quant au personnel affecté à la bibliothèque est aussi symptomatique d'un manque de leadership. Ainsi, 40% des écoles primaires confient la gestion de la bibliothèque à un parent bénévole, supervisé par la direction d'école ou par un professionnel de la commission scolaire. En fait, 80% des écoles primaires s'appuient sur des parents bénévoles pour le fonctionnement régulier de la bibliothèque. Au secondaire, la situation s'améliore quelque peu puisque dans 76% des écoles, un technicien en documentation (58%) ou un bibliothécaire professionnel (18%) agit comme responsable. Le reste (24%) des écoles secondaires confie la responsabilité de la bibliothèque à un enseignant (5,9%), un parent bénévole (1,4%) ou à du personnel de soutien (17,2%). Une autre donnée significative est le faible nombre d'heures par semaine consacrées à la bibliothèque par du personnel rémunéré, soit 47,5 heures - un employé régulier travaillant 35 heures par semaine, la moyenne des postes affectés à la bibliothèque correspond donc à un peu plus de 1,3 employés, tout type d'emploi confondu.

Les ressources affectées aux bibliothèques ont de fait une incidence à la fois sur l'offre de services et d'activités et aussi sur la fréquentation de la bibliothèque et l'utilisation de ses ressources par les usagers. Les raisons motivant ce désintéressement, en particulier au niveau de la présence de personnel qualifié, trouvent en partie leur origine dans l'histoire du Québec⁽⁴⁾. Contrairement au milieu anglophone, certaines lectures ont longtemps été considérées comme une source possible de corruption des moeurs. Le développement d'un réseau de bibliothèques publiques en a été affecté pendant de longues périodes. Alors qu'aux États-Unis et au Canada anglais on a créé des bibliothèques publiques dès le milieu du XIX^e siècle, la bibliothèque municipale de Montréal a vu le jour en 1902. En fait, ce n'est qu'en 1978 que le ministre d'alors, monsieur Denis Vaugeois, élabora un plan quinquennal qui a assuré la création et l'expansion d'un réseau de bibliothèques publiques. Malgré tous les efforts consentis, le Québec n'a jamais rattrapé le retard face aux autres provinces canadiennes en matière de

bibliothèques publiques.

Cette longue tradition de méfiance face à la lecture et à la culture en général, enracinée dans l'esprit du peuple québécois, caractéristique d'une société dominée par le pouvoir religieux catholique, a influencé aussi le secteur de l'éducation⁽⁵⁾. Les bibliothèques scolaires subissent aussi ce lourd passé et sont toujours confrontées, comme les bibliothèques publiques, à un vide juridique : aucune reconnaissance légale du rôle de la bibliothèque dans la formation fondamentale de l'élève, absence de normes quant au financement, à l'organisation et au personnel, aucune obligation faite aux commissions scolaires. Le ministère de l'Éducation n'a pas encore affirmé son leadership dans ce dossier. Certains changements majeurs cependant bouleverseront complètement le monde de l'enseignement et pourraient permettre aux bibliothèques d'apporter une contribution unique au renouvellement souhaité.

Des politiques nouvelles

Deux événements importants renforcent cette conviction. D'abord un énoncé de politique éducative de la Ministre de l'Éducation, intitulée *L'école, tout un programme*, vise d'ici l'an 2006 à renouveler l'ensemble des programmes d'études. Puis, une politique de la lecture annoncée par le ministère de la Culture et des Communications soutiendra les bibliothèques dans leur double mission éducative et culturelle.

L'école, tout un programme

L'énoncé de politique est l'aboutissement de réflexions et de consultations dans le cadre des États généraux de l'éducation, suivis du dépôt du rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum intitulé *Réaffirmer l'école*. L'énoncé redéfinit la mission de l'école - instruire, socialiser et qualifier - et propose des changements au curriculum en modifiant l'environnement éducatif. Ainsi, pour pallier aux insuffisances antérieures, on accorde une insistance particulière et soutenue au rehaussement du niveau culturel des programmes d'études tout en se préoccupant d'assurer aux élèves les bases de la formation continue.

Pour cela, les contenus de formation seront revus et enrichis. On a retenu cinq grands domaines d'apprentissage disciplinaires : les langues, la technologie, les sciences et les mathématiques, l'univers social, les arts et le développement personnel. S'y greffent des compétences transversales, soit :

- les compétences intellectuelles;
- les compétences méthodologiques;
- les compétences liées aux attitudes et aux comportements (l'éducation aux médias entre dans cette catégorie);
- les compétences linguistiques.

Les compétences transversales, définies dans le «Programme des programmes», trouvent des points d'ancrage dans tous les programmes d'études. C'est donc dire que leur développement doit se faire à travers les apprentissages des différentes disciplines et être le fruit d'une préoccupation commune de tous les intervenantes et les intervenants de l'école. Elles doivent en définitive inspirer tout projet éducatif. Des mécanismes d'évaluation sont d'ailleurs prévus à la fin du 1^{er} cycle du secondaire, à la fois sur les compétences disciplinaires et transversales.

Même si la bibliothèque n'est pas explicitement mentionnée dans cet énoncé de politique, on peut croire sans conteste que son rôle de soutien à l'enseignement et dans la formation fondamentale de l'élève sera réaffirmé avec plus de vigueur. La politique de la lecture intervient également en ce sens.

Politique de la lecture et du livre

La maîtrise des habiletés de lecture est un fondement majeur de réussite non seulement de l'individu mais en définitive de l'adaptabilité de la main-d'oeuvre aux changements profonds du monde du travail et de l'économie en général. Les emplois disponibles sollicitent des travailleurs de plus en plus scolarisés et qui, de surcroît, devront se recycler plus d'une fois pour intégrer de nouveaux emplois.

La politique de la lecture s'inscrit dans ce contexte. Elle favorise l'accessibilité au livre en privilégiant le réseau des bibliothèques publiques et scolaires et en accordant des mesures particulières de soutien aux librairies. Pour

contrer l'analphabétisme, elle vise à rejoindre le lecteur débutant et à développer très tôt des habitudes et habiletés de lecture en misant sur le plaisir de lire : elle prévoit donc des budgets particuliers pour des activités d'animation et de sensibilisation. Ainsi, l'organisme Communication-Jeunesse intensifiera sa présence auprès des jeunes, par l'entremise des clubs de lecture entre autres, et la Tournée des écrivains doublera ses visites d'auteurs dans les écoles. Les technologies de l'information apporteront une contribution importante dans la mise en place de cette politique, en servant de support à la promotion de la littérature et à la mise en réseau pour le partage des informations et des expertises. Cela favorisera à coup sûr la concertation municipale-scolaire à tous les niveaux.

Les mesures envisagées pour aider les bibliothèques scolaires à améliorer l'accès aux livres et aux autres supports de l'écrit sont de deux ordres :

- enrichir les ressources documentaires par des allocations spécifiques;
- compléter et consolider l'informatisation et faciliter la mise en réseau avec l'ensemble des bibliothèques.

La politique de la lecture du ministère de la Culture et des Communications, en appui à l'énoncé de politique du ministère de l'Éducation, reconnaît donc sans équivoque l'apport de la bibliothèque dans la formation de l'élève :

«Chaque école doit disposer d'une bibliothèque scolaire dont les ressources viennent compléter et soutenir les objectifs pédagogiques. [...] la bibliothèque est un lieu essentiel au sein de l'école pour assurer la qualité des services éducatifs» **(Québec. Ministère de la Culture et des Communications, 1998)**

Ainsi donc, les bibliothèques scolaires seront toutes informatisées et mises en réseau. Grâce à ces outils, elles offriront l'accès à une multitude de sources d'information, disponibles sur tous les supports, peu importe où elles se trouvent. Grâce à ces outils, elles seront accessibles à toute heure, de la classe ou de la maison. Cependant, l'introduction des nouvelles technologies ne devrait pas se limiter à la gestion du fonds documentaire ni à la gestion des accès à Internet, mais devrait permettre plutôt un recentrage des activités sur les services aux usagers et sur les interventions pédagogiques en concertation avec les enseignantes et les enseignants. Telle est la mission de la bibliothèque.

Un environnement d'apprentissage stimulant

La prolifération de l'information est un phénomène réel, à tel point qu'aujourd'hui on parle de surcharge informationnelle - d'infobésité disent certains. Or, la bibliothèque de l'école reproduit en quelque sorte un monde miniaturisé de l'information dans lequel l'élève apprend à naviguer. Par son organisation et la diversité de ses ressources, informationnelles et technologiques, la bibliothèque «permet une variété d'activités d'apprentissage centrées sur la maîtrise de l'information et sur l'atteinte des objectifs prescrits par les programmes d'études» (Michaud, 1998). L'approche privilégiée par ce type d'activités s'inscrit «à la fois dans la pédagogie de la découverte et dans la pédagogie de la réussite, qu'on peut illustrer par l'affirmation» apprendre en cherchant et apprendre à chercher, souvent simultanément» (Groupe de travail des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière et de la Montérégie, 1997). La bibliothèque est un lieu de construction et de structuration du savoir; elle est un instrument au service de l'élève qui lui permet d'acquérir et de développer des compétences méthodologiques, dans une perspective de formation continue. La concrétisation de ce modèle ne peut se réaliser que par un véritable partenariat entre le bibliothécaire/spécialiste de l'information et l'enseignante ou l'enseignant. Or, ce champ d'expérimentation est encore relativement vierge. Des travaux de collaboration s'amorcent graduellement. Ainsi en est-il de *Form@net*.

Partenariat et formation

Ce projet de formation en duo s'inscrit dans une démarche de compagnonnage cognitif où deux partenaires apprennent ensemble, s'entraident mutuellement et à terme, produisent des scénarios pédagogiques qui permettront à leurs élèves d'acquérir des compétences documentaires et disciplinaires. En fait, il s'agit de changer graduellement le modèle de l'enseignement de type magistral et d'engager les élèves en situation de projet. L'enseignante ou l'enseignant et les bibliothécaires jouent alors le rôle de médiateurs. Ils peuvent les guider dans cette masse d'information et les aider à répondre à plusieurs de leurs questions :

- De quelle information a-t-on besoin, et pour quoi faire?
- Comment discriminer une information utile et pertinente?
- Comment et à quelles ressources accéder et comment se les approprier?

La réponse se trouve dans un apprentissage d'une méthodologie documentaire, afin que chaque élève soit en mesure de gérer et d'exploiter de façon autonome des ressources variées et sur tous les supports.

En effet, l'arrivée d'Internet amplifie le phénomène de surabondance d'information. Et déjà, on peut identifier certaines difficultés auxquelles se heurteront les élèves :

- ambiguïté et incertitude quant au type d'information recherchée;
- compréhension déficiente des outils de recherche, leurs multiples particularités et spécificités;
- stratégies de recherche inefficaces, méconnaissance de la logique booléenne;
- qualité variable de l'information et donc, nécessité de juger de la pertinence et de la validité des sources;
- difficulté de construction et structuration de l'information liée au développement d'une pensée personnelle;
- pertes de temps, navigation sans buts précis;
- respect des droits d'auteur, facilité de «copier-coller».

«Face à cette situation, il s'avère de plus en plus nécessaire de mettre en place une formation systématique à l'usage de l'information qui soit en même temps intégrée aux objectifs des programmes d'études» (Bernhard, 1998).

Pour madame Bernhard, «Il s'agit en fait, de développer des habiletés dites «transversales» axées sur la résolution de problème d'information et applicables toute la vie durant» (id.).

Pour cette raison, et pour orienter les élèves, le site d'apprentissage *Chercher pour trouver* s'est vite imposé comme un incontournable. Inspiré d'une démarche en six étapes proposée par un groupe coopératif en moyens d'enseignement et en collaboration avec le ministère de l'Éducation, il fournit à l'élève toutes sortes de pistes d'orientation dans ses recherches à la bibliothèque et sur Internet.

Chercher pour trouver et *Form@net* sont interreliés et complémentaires, le premier ayant un volet s'adressant directement aux élèves, et le second, étant axé sur le travail en collaboration entre bibliothécaires/spécialistes de l'information et enseignantes et enseignants.

Nouvelles perspectives de développement

Parallèlement, d'autres services s'ajouteront peu à peu en support aux élèves et aux enseignantes et enseignants, et ce, conformément à la mission de la bibliothèque scolaire. On peut déjà en imaginer trois :

1. La création d'un site Web où la bibliothèque affiche ses activités et services, présente des guides et des bibliographies, permet à ses usagers d'interroger le catalogue en ligne, de réserver des documents, suggère une liste de sites, classés par thèmes ou par matière. Des bibliothèques scolaires de plusieurs pays sont déjà présentes sur Internet⁽⁶⁾. Au Québec, mentionnons la bibliothèque de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, qui a créé un consortium avec la bibliothèque municipale et celle du *Collège de Saint-Hyacinthe*, et qui toutes trois offrent à l'ensemble de la population l'accessibilité à plus de 170 000 documents.
2. L'animation d'un service de référence en ligne. Ce service existe déjà dans d'autres domaines. Ainsi, un conseiller d'orientation virtuel répond aux questions que lui transmettent les étudiantes et les étudiants par l'entremise du courrier électronique, sur le site *IDClic du Collège Bois-de-Boulogne*. Sans offrir de réponses toutes digérées d'avance, on peut aider les élèves à mieux cerner leur sujet, leur suggérer des pistes et des stratégies de recherche, proposer des sites référence, orienter vers des lectures appropriées; ce service peut autant s'adresser aux élèves qu'aux enseignantes et aux enseignants qui, dans ce domaine, sont parfois bien démunis.
3. La disponibilité d'un catalogue multimédia en format HTML. Son aspect plus convivial facilitera l'interrogation et encouragera l'élève à poursuivre ses recherches puisqu'il y naviguera comme sur Internet. Ce catalogue sera à l'image de ceux qu'on consulte sur les sites de la *Bibliothèque nationale du Québec* et de la *Bibliothèque de la Ville de Montréal*. Ce nouvel outil intégrera harmonieusement les ressources disponibles à la bibliothèque et à distance et les ressources numérisées. À l'heure où le risque de noyade

s'accroît - trop d'information tue l'information - il apportera des réponses qualitatives en nous permettant d'offrir des services de recherche personnalisés avec sélection d'informations pertinentes et validées, et ce, en fonction des besoins de chacune de nos clientèles. Il pourrait s'avérer une solution adéquate face aux problèmes reliés à la censure et à la navigation erratique.

Conclusion

Bien sûr, plusieurs facteurs influenceront positivement ou négativement la transformation de nos bibliothèques scolaires. La présence de personnel qualifié nous apparaît comme prioritaire. Il faudra avant tout clarifier l'ambiguïté quant aux responsabilités dévolues à chacun et déterminer clairement les compétences exigées pour les différentes tâches qui se complexifient de plus en plus avec l'implantation des nouvelles technologies. Il faudra aussi veiller avec une attention toute spéciale à leur formation. À des compétences de gestion de l'information, devront se combiner des compétences pédagogiques et technologiques.

Les futurs programmes d'études et les stratégies mises en place pour leur implantation pourront aussi faire une énorme différence. Pour cela, il faudra lever l'hypothèque liée à la lourdeur du régime pédagogique, qui laisse peu de temps aux enseignantes et aux enseignants pour expérimenter et implanter des activités de formation à la maîtrise de l'information, et à la rigidité des conventions collectives qui laissent peu de marge de manoeuvre pour sortir du cadre actuel - nombre d'élèves par classe, minutage des périodes d'enseignement et d'encadrement, nombre de périodes par cycle, critère d'ancienneté freinant la mobilité, etc. Surtout, les enseignantes et les enseignants devront adapter et parfois même changer leurs méthodes d'enseignement. Les directrices et les directeurs devront s'affirmer comme de véritables leaders pédagogiques pour transformer leur école, une école où les élèves seront les maîtres d'oeuvre de leur apprentissage et de leur réussite. Les personnels des bibliothèques, dans ce contexte, pourront jouer un rôle de premier plan auprès des élèves et des enseignantes et des enseignants, à la fois comme médiateurs et formateurs, guides et initiateurs de projets.

Les débats actuels opposant les ressources imprimées aux technologies de l'information et de la communication sont de faux débats : «La bibliothèque traditionnelle avec ses rayons de volumes et ses présentoirs de revues et la bibliothèque virtuelle avec sa panoplie de ressources numérisées ne sont pas antagonistes, elles sont complémentaires» (Bibeau, 1998).

Bibliographie

ASSOCIATION DU PERSONNEL DES SERVICES DOCUMENTAIRES SCOLAIRES

La bibliothèque scolaire : mission et objectifs. Document de réflexion. Saint-Grégoire: 1991, 22 p.

ASSOCIATION DU PERSONNEL DES SERVICES DOCUMENTAIRES SCOLAIRES

La bibliothèque de l'école : tâches et compétences. Saint-Eustache: 1997.

BERNHARD, Paulette

«Former à l'usage de l'information au secondaire : pistes et ressources pour les formateurs», dans *Comment informatiser l'école*, vol. 2. Montréal: École informatisée Clés en main, 1998. 14 p. + annexe.

BERNHARD, Paulette

Réaction au Projet de politique de la lecture et du livre : Le temps de lire, un art de vivre. Montréal: 22 avril 1998. 3 p.

BIBEAU, Robert

Quand Dewey «surfe» sur le Web. La bibliothèque scolaire à l'heure d'Internet. (28 avril 1998).

CLYDE, Laurel

The School Library as Information Provider: the Home Page. (10 février 1997).

GROUPE DE TRAVAIL COOPÉRATIF POUR L'EXPLOITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Recueil de fiches d'intervention documentaire, à l'usage des spécialistes de la documentation, selon quinze programmes d'études de l'enseignement secondaire. Laval: Régions de Laval, des Laurentides et de

Lanaudière, Direction régionale du ministère de l'Éducation, 1997. 146 p.

GROUPE DE TRAVAIL FORMÉ DE SPÉCIALISTES DE LA DOCUMENTATION DES RÉGIONS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE ET DE LA MONTÉRÉGIE

La recherche d'information à l'école secondaire. L'enseignant et le bibliothécaire, partenaires de l'élève. Montréal: Ministère de l'Éducation. Direction des ressources didactiques, 1997. 79 p. + tableau.

MICHAUD, Pierre et ROCHELEAU, Johanne

«Une approche d'exploitation des ressources documentaires pour l'école informatisée» dans *Comment informatiser l'école*, vol. 2. Montréal: École informatisée Clés en main, 1998. 17 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Le temps de lire, un art de vivre. Consultation publique sur la politique de la lecture et du livre. Québec: 1998.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Le temps de lire, un art de vivre. État de situation de la lecture et du livre au Québec. Québec: 1998.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Direction de la recherche et de la statistique. *Rapport statistique. Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec. Analyse descriptive.* Québec: 1998. 39 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative. Québec: 1997.

TRUDEL, Raymonde

«La bibliothèque scolaire peut-elle faire la différence pour améliorer la réussite scolaire des élèves?» *Argus*, vol. 24, n°. 2, mai-août, 1995. pp.23-27.

NOTES

(1)

HAYCOCK, Ken. *Reinventing school libraries : alternatives, models and options for the future.* Paper given at Forging Forward National Symposium on Information Literacy and the School Library in Canada. Ottawa, November 21-22, 1997. Draft November 05, 1997.

Et plus précisément sur ce sujet, du même auteur :

HAYCOCK, Ken. *What works : research about teaching and learning through the school's library resource center.* Seattle, WA; Vancouver : Rockland Press, 1992.

(2)

Appellation utilisée, au Canada anglais surtout, pour désigner les personnels professionnels spécialistes de l'information; en France, on les appelle des documentalistes; les deux recouvrent une même réalité, à savoir, une formation en pédagogie combinée à une formation en bibliothéconomie/sciences de l'information; au Québec, les professionnels sont désignés sous le terme de bibliothécaire ou spécialiste en moyens et techniques d'enseignement et n'ont pas nécessairement une formation en pédagogie.

(3)

En 1989, le rapport Bouchard, intitulé *Les bibliothèques scolaires québécoises; plus que jamais...* avait fait des recommandations en ce sens (4.5.1 et suivantes), sans qu'on y donne suite.

(4)

Sur ce sujet, on lira avec intérêt deux articles très éclairants:

BOUTHILLIER, France. «Des idéologies et une culture : la signification sociale des bibliothèques publiques»

Documentation et bibliothèque, vol. 41, n° 4, octobre-décembre 1995, pp. 205-216.

SAVARD, Réjean. «Le discours sur la lecture et l'évolution des bibliothèques publiques au Québec, de 1850 à 1950» *Argus*, vol. 26, n° 2, automne 1997, pp. 19-27.

(5)

Y fait aussi référence : INCHAUSPÉ, Paul. «Comment corriger des lacunes des curriculums en matière de culture?» dans *École et culture : des liens à tisser*. Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 1997, pp. 103-117.

(6)

Voir le site *School Libraries on the Web : a Directory*.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4

Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389

Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>

© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

Recherche par mots-clés

Index des auteurs

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

RÉSUMÉ

Les bibliothèques scolaires québécoises: un avenir au conditionnel

Jocelyne Dion

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Au Québec, depuis le rapport Parent, la bibliothèque scolaire a connu un développement plutôt erratique. Aucun article de loi n'est venu encadrer à ce jour son rayonnement. La situation actuelle révélée lors d'une enquête récente reflète cet état de fait : les ressources matérielles, financières et humaines diffèrent d'un niveau à l'autre, d'une commission scolaire à une autre. De nouvelles politiques nous permettent toutefois d'espérer un avenir un peu plus prometteur. En effet, une politique de la lecture émanant du ministère de la Culture et des Communications du Québec actuellement à l'étape de publication finale viendra renforcer un énoncé de politique dans lequel le ministère de l'Éducation du Québec accorde une place prépondérante au développement de compétences transversales. L'annonce de ces politiques, liée à l'implantation des technologies de l'information et de la communication, apporteront un nouveau souffle à la bibliothèque de l'école qui, de plus en plus, deviendra un lieu privilégié d'apprentissage à l'usage de l'information. Ce contexte favorisera un nouveau partenariat entre les bibliothécaires/spécialistes de l'information et les enseignantes et les enseignants. Des services nouveaux pointent déjà à l'horizon, mais sont conditionnels à la présence de personnel qualifié.

RETOUR

ABSTRACT

In Quebec, ever since the Parent Report, the school library has experienced somewhat erratic development. No law has been passed to regulate its functioning. The situation today as revealed by a recent study confirms that state of events. Material, financial and human resources differ from one school level to another, and from one school board to another. New policies, however, are making it possible to hope for a more promising future. For example, a policy on reading from the Quebec ministère de la Culture et des Communications, awaiting final publication, reinforces a policy statement by which the Quebec ministère de l'Éducation assigns a preponderant weight to developing lateral competencies. The announcement of these policies, linked to the implementation of information and communication technologies, gives new life to the school library, which will become more and more a privileged place of learning how to use information. This context will favour a new partnership between librarians/information specialists and teachers. New services are already pointing to that future, but they will require qualified staff if they are to be carried out.

RETOUR

RESUMEN

En Quebec, a partir del informe Parent, la biblioteca escolar ha conocido un desarrollo más bien errático. Ninguna ley ha venido a encuadrar su desarrollo. La situación actual, revelada por una reciente encuesta, refleja el siguiente estado de cosas: los recursos materiales, financieros y humanos difieren de un nivel a otro y de una comisión escolar a otra. Sin embargo, las nuevas políticas nos autorizan a confiar en que el futuro será mejor. Efectivamente, una Política de la Lectura emanada del Ministerio de la Cultura y de las Comunicaciones de Quebec, a punto de ser publicada, reforzará la declaración política del Ministerio de Educación de Quebec según la cual dicha institución otorga un lugar preponderante al desarrollo de competencias transversales. El anuncio de dichas políticas, ligado a la implantación de las tecnologías de la información y de la comunicación, aportará un soplo de vida a la biblioteca escolar que cada vez más se convertirán en un lugar privilegiado para aprender a utilizar la información. Éste contexto permitirá una asociación fructífera entre los bibliotecarios/especialistas de la información y los maestros y maestras. Nuevos servicios se perfilan al horizonte pero dependen de la presencia de personal calificado.

[RETOUR](#)

[Numéros disponibles](#) | [Numéros à paraître](#) | [Appel d'articles](#) | [Comité de rédaction](#) | [Partenaires](#)
[Plan du site](#) | [Archives](#) | [Contactez-nous](#) | [Acelf](#)

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Du CDI au centre de ressources multimédias : un outil pour développer une culture de l'information à l'école

France VERNOTTE, Documentaliste
Colette CHARRIER, Documentaliste
Claude MORIZIO, Documentaliste
Lycée Guez de Balzac, France

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Historique
- Les textes fondateurs
- Recrutement et formation des personnels
- Fonction du CDI, missions du documentaliste
- Le CDI et les technologies de l'information
 - L'informatisation des CDI
 - Les bases et les banques de données sources
 - Utilisation pédagogique du CDI
 - Rôle pédagogique de l'enseignante ou de l'enseignant documentaliste
 - Un exemple pour illustrer
- Conclusion

Résumé

Les CDI français ont quarante ans. Dans un premier temps de leur évolution, ils ont eu à rassembler les documents et les matériels destinés à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Progressivement, ils sont devenus de véritables lieux d'apprentissage : on n'y vient plus seulement pour lire et pour emprunter des volumes mais pour développer des méthodes de travail et des habiletés d'information. Parallèlement, les documentalistes qui les animent sont devenus des enseignants à part entière et les promoteurs d'activités pédagogiques. Aujourd'hui, le développement des technologies de l'information et de la communication fait du CDI un centre de ressources multimédia ouvert vers l'extérieur et intégré dans un plus vaste réseau. Ceci ne fait que renforcer le besoin d'une médiation entre l'élève et l'information. Enseignants documentalistes et enseignants de disciplines doivent oeuvrer ensemble au CDI pour développer chez l'élève une culture de l'information.

Abstract

**From Instructional Material Centres to Multimedia Resource Centres:
A Tool to Develop an Information Culture in Schools**

The French CDIs (Instructional Material Centres) are now forty years old. At first, their role was to gather

documentation and material for all members of the educational community. Over time, they themselves became places of learning: people did not go to them just to read and borrow books, but also to develop study and information gathering skills. In parallel fashion, the documentalists who ran the centres became teachers in their own right and developers of pedagogical activities. Today, information and communication technologies have transformed the CDI into an outward-looking multimedia resource centre, one that is integrated into a much larger network. This development can only reinforce students' need for help in accessing information. Library science teachers and teachers of all disciplines must work together at the CDI to develop an information culture in students.

Resumen

Del CDI al centro de recursos multimedia: un instrumento para el desarrollo de la cultura de la información en la escuela

Los CDI franceses tienen cuarenta años. Al iniciar su evolución, se dedicaron a recolectar los documentos y los materiales destinados al conjunto de los miembros de la comunidad educativa. Progresivamente se convirtieron en verdaderos centros de aprendizaje: no se acude solamente a leer o pedir prestados documentos, sino a adquirir métodos de trabajo y habilidades en el manejo de la información. En forma paralela, los documentalistas que los animan se han convertido en maestros y promotores de actividades pedagógicas. Actualmente, el desarrollo de las tecnologías de la información y de la comunicación ha convertido al CDI en un centro de recursos multimedia abierto al exterior e integrado a una vasta red. Esto confirma la necesidad de mediación entre el alumno y la información. Maestros documentalistas y maestros de diversas disciplinas deben trabajar conjuntamente en el CDI para favorecer el desarrollo, entre los alumnos, de una cultura de la información.

Historique

C'est en 1958, au lycée Jeanson de Sully à Paris, qu'est créé le premier service de documentation - appelé alors momentanément Centre local de documentation pédagogique (C.L.D.P.). Ces services, réservés aux enseignantes et aux enseignants, cohabitent alors avec les anciennes bibliothèques générales destinées à la lecture des élèves. Chaque structure est animée par des personnels, de statut différent : le bibliothécaire et le documentaliste. En 1966, les services de documentation, alors plus nombreux (600) que les bibliothèques, deviennent des SDI, Services de documentation et d'information, points d'appui de l'innovation pédagogique. En 1974, les deux structures sont réunies en une seule : le Centre de documentation et d'information (CDI), confié aux bibliothécaires-documentalistes (dénomination issue des deux appellations précédentes). L'évolution de la terminologie rend compte des conceptions successives du CDI. La notion de centre en prenant le relais de celle de service situe le CDI au coeur de l'établissement et des projets pédagogiques. Le terme d'information quant à lui privilégie la notion de flux aux cotes du terme de documentation qui renvoie plutôt au stock. Les supports d'information deviennent pluriels et il s'agit pour l'élève de savoir en acquérir la maîtrise. Dans cette perspective, les missions des CDI, d'abord culturelles et éducatives, puis d'information, se recentrent naturellement sur la pédagogie à mesure que se développent les expérimentations pour une autre conception de l'apprentissage: travail indépendant, travail autonome, interdisciplinarité et travail en équipe...

Les textes fondateurs

Des textes officiels, rapports ou circulaires, peu nombreux, régissent le fonctionnement quotidien des CDI actuels, confortés en ce sens par ceux qui définissent les missions des personnels qui en ont la responsabilité. La plupart d'entre eux sont encore en vigueur à la fin des années 1990.

En 1974, une circulaire situe physiquement le CDI au coeur des établissements et en fait le pôle privilégié d'une pédagogie renouvelée. Des schémas fonctionnels précisent alors les surfaces occupées avec la perspective d'un accueil de dix pour cent de l'ensemble des élèves. Les différents rapports de l'inspection générale, en charge des CDI insistent sur leur rôle. C'est en 1977, qu'un texte définit, pour la première fois, les différentes tâches assurées par le documentaliste et, par là, la mission du CDI. Dans une perspective pédagogique, le CDI est lieu d'accueil, d'information, d'ouverture sur le monde extérieur et lieu d'initiation aux techniques documentaires. La naissance des MAFFPEN, (mission académique de formation des personnels de l'éducation nationale), provoque la création d'un module de formation des enseignants de discipline et de documentalistas intitulé «utilisation des ressources

documentaires et conseils méthodologiques». La démarche documentaire comme modalité d'intégration de savoirs disciplinaires est l'idée alors dominante dans ces formations, appuyée par l'importance donnée à la nécessaire acquisition de méthodes de travail. De nombreux stages aident alors à la mise en place de projets pédagogiques impliquant l'utilisation de l'outil CDI et le partenariat documentaliste/enseignants de disciplines. Parallèlement et depuis 1973, la FADBEN (Fédération des documentalistes), oeuvre également dans ce sens. La circulaire du 13 mars 1986 précise les rôles des responsables de CDI et rappelle les missions de celui-ci :

- centre de ressources documentaires multimédia;
- outil de formation des élèves à la recherche documentaire;
- lieu de rencontre des différents membres de la communauté scolaire;
- lieu d'aide aux élèves en difficulté;
- lieu d'information scolaire et professionnelle et lieu de lecture.

La création du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) en 1989, confirme ces orientations.

Recrutement et formation des personnels

Le recrutement des personnels en charge des CDI par la voie d'un CAPES consacre la mission essentiellement pédagogique des CDI et des documentalistes, appelés dorénavant professeurs documentalistes, selon le statut que leur confère l'obtention d'un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire. L'ensemble de la profession utilise usuellement le terme d'enseignant documentaliste.

Les épreuves du CAPES de documentation privilégient l'accès à la profession des étudiantes et des étudiants issus de cursus littéraires (lettres, langues, histoire et géographie) et, dans une moindre proportion de ceux ayant effectué un parcours technologique, par la présence d'une épreuve écrite comptant pour moitié empruntée aux CAPES de ces disciplines. Une spécificité accrue en science de l'information est attendue d'une évolution des épreuves.

Le nombre de postes offerts au concours se réduisant chaque année (de 750 en 1992, l'offre n'est plus que de 100 postes en 1997 et 1998), les personnels qualifiés sont affectés en nombre insuffisant dans les lycées généraux et professionnels et dans les collèges. Les conséquences en sont d'une part, le manque de suivi dans la formation des élèves à la culture de l'information et, d'autre part, la multiplication des emplois précaires non qualifiés.

Les lauréats au concours effectuent leur année de stage dans un institut de formation des maîtres (IUFM) selon une procédure de formation alternée terrain/institut de formation, privilégiant l'analyse de la pratique. Une première année leur permet de préparer le concours et d'acquérir une formation préprofessionnelle en IUFM également.

Fonction du CDI, missions du documentaliste

Défini par les missions du personnel qui en a la responsabilité, le CDI, lieu «différent» dans l'établissement scolaire, a été souvent amené à remplir les fonctions que d'autres lieux auraient dû jouer au service de la communauté éducative, au détriment de sa mission première de permettre une véritable formation de chacun à l'information documentation. Les mutations technologiques et l'accessibilité à la source d'information via les réseaux posent la question du devenir du CDI en tant que lieu unique de ressources dans l'établissement. Centre multimédia pour une approche complexe du savoir, le CDI pourrait enfin assurer le rôle de lieu ressource témoin, plaque tournante d'une véritable formation à finaliser dans le cadre de projets pédagogiques.

Le CDI et les technologies de l'information

L'informatisation des CDI

En 1978, le ministère de l'Éducation nationale s'est appuyé sur le rapport de Pierre Nora et Alain Minc *Pour l'informatisation de la société* pour s'engager dans une politique de promotion des technologies de l'information à l'école. La préoccupation de l'époque portait sur l'utilisation des moyens audiovisuels en classe. Un peu plus tard,

c'est la CEE qui décide d'engager un programme d'action pour la période 1985-1987, dans le but d'aider les ministères de l'Éducation des pays européens à développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'école.

Dès 1985, la France, sous l'impulsion du Premier ministre, va mettre en place le désormais célèbre plan IPT (Informatique pour tous). L'ordinateur est considéré à la fois comme outil d'apprentissage et instrument de culture. Le plan prévoit l'attribution de 150 000 micro-ordinateurs aux écoles élémentaires. Dans les collèges vont être installées des salles informatiques équipées avec des nanoréseaux, (réseau développé spécifiquement pour l'éducation nationale). Les enseignantes et les enseignants qui le souhaitent bénéficieront de stages de formation de 50 heures, pendant les congés scolaires. De nombreuses critiques sont aujourd'hui formulées à l'encontre de ce plan qui a introduit à l'école des matériels et des logiciels qui se sont vite révélés limités et fort éloignés des outils professionnels. Ce plan a toutefois eu le mérite de sensibiliser les enseignantes et les enseignants à l'utilisation pédagogique de l'informatique.

Depuis la décentralisation mise en place à la fin des années 80, l'État ne finance plus les matériels informatiques ou audiovisuels des établissements scolaires français. Cette responsabilité revient aux collectivités locales qui ont le pouvoir de décider de la nature des équipements et de choisir les fournisseurs en passant par la procédure des appels d'offre. Cette situation a sans conteste été favorable au développement des équipements dans les établissements du second degré, particulièrement dans les lycées, mais elle n'a pas favorisé une quelconque standardisation de ces équipements. C'est ainsi qu'aujourd'hui, d'une région à l'autre, d'un département à l'autre, d'un établissement à l'autre, on peut constater de grandes disparités non seulement dans l'implantation, mais dans la perception même du rôle que peuvent jouer les nouvelles technologies dans l'éducation.

Le Ministère a parallèlement favorisé diverses expérimentations auxquelles ont pu collaborer les documentalistes. Elles ont d'abord porté sur les vidéodisques, avec la conception de programmes de pilotage. Elles s'étendent aujourd'hui aux banques de données sur CD-ROM, ou accessibles par la télématique française et Internet. L'informatique documentaire, elle aussi, avait été prise en compte dans ces expérimentations. Les documentalistes qui se sont tout de suite passionnés pour les micro-ordinateurs ont eu l'opportunité de s'y familiariser avec des logiciels comme «Gérez vos fiches» et «Orchidée». Malgré leurs possibilités extrêmement limitées, ils ont permis de percevoir les différences essentielles entre le traitement manuel et le traitement automatisé de l'information. On a assisté également, dans un nombre non négligeable d'établissements, au développement de logiciels «maison» qui ont rendu de réels services, même si les problèmes de compatibilité n'ont pas toujours permis de récupérer les données saisies.

Les années 80 ont vu le développement d'un projet informatique pour les CDI, soutenu par le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) qui aurait pu s'implanter largement dans les collèges et les lycées, mais qui a sombré aujourd'hui dans l'oubli. C'est seulement vers la fin des années 80 que les CDI ont commencé massivement à s'intéresser à l'informatisation, en faisant appel en toute autonomie, aux éditeurs de logiciels de leur choix.

Bien que les chiffres soient difficiles à vérifier, on peut estimer qu'aujourd'hui, trois CDI sur quatre sont informatisés en France, dont environ 25 pour cent en réseau, avec une forte vague en 1992 et en 1993, la progression semblant à présent ralentie pour les installations en monoposte. Le développement touche principalement les réseaux, qui sont devenus la priorité des collectivités locales en matière d'équipement des établissements, avec cependant des disparités très fortes selon les régions. Un logiciel occupe actuellement une part prépondérante du marché (BCDI, édité par le CRDP de Poitiers), mais quelques autres ont également su se faire une place (Superdoc, édité par la société Aidel, Polybase/Diderot qui a subi quelques vicissitudes mais qui semble revenir sur le marché...). Il faut signaler que dans certaines régions de France, des plans d'équipement ont été imposés par les collectivités de tutelle qui sont en charge des établissements scolaires, favorisant par là une homogénéité des matériels et logiciels au plan local, mais limitant également la liberté de choix des communautés éducatives.

Pour ce qui concerne les données documentaires, les CDI ont la possibilité d'en récupérer certaines, soit pour la conversion rétrospective de leurs fonds, soit pour avoir un dépouillement de périodiques régulier. Il existe actuellement diverses bases de données disponibles sur CD-ROM pour les plus importantes, ou sur disquettes. Les plus utilisées pour les ouvrages sont Électre, éditée par le Cercle de la librairie, et Bibliographie nationale française, qui comporte les références des ouvrages soumis au dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France. Vendues sur abonnement sur CD-ROM, ces données se révèlent cependant coûteuses pour les CDI dont les budgets sont parfois limités, surtout dans les petits établissements. Pour les périodiques, le CRDP de Poitiers commercialise les Mémofiches, un dépouillement d'une soixantaine de titres, sous forme d'un abonnement annuel qui donne droit à 10 ou 11 livraisons par an sous forme de disquettes ou CD-ROM.

Les bases et les banques de données sources

Les années 80 ont également vu en France le développement de la télématique. Dans les CDI qui en sont équipés, l'interrogation de banques de données peut se faire sur Minitel, mais pour optimiser le travail, récupérer des fichiers pour des utilisations ultérieures, pour des problèmes de coût également, il est devenu courant de travailler sur un ordinateur grâce à un modem qui l'«émule» en Minitel. Les coûts de connexion ont rapidement effrayé les gestionnaires des établissements scolaires et l'usage du Minitel au service de la recherche d'information n'a pas réellement été développé dans les CDI.

L'expansion du CD-ROM dans les années 90, qui s'est accompagnée d'une diversification de l'offre éditoriale, a eu par contre un impact certain sur l'évolution des équipements et les modifications des pratiques. Les documentalistes ont ainsi été amenés à se poser la question de l'utilisation de données sources multimédias, parallèlement aux données bibliographiques. Mais rappelons-le encore une fois, les équipements sont très inégaux, et si certains CDI disposent d'une trentaine de titres, d'autres n'ont pas encore eu la possibilité d'en acquérir un seul.

Les CDI français sont également aujourd'hui, comme c'est le cas dans tous les pays dits développés, confrontés au problème d'Internet. Une première phase d'expérimentation a permis à certains établissements scolaires du second degré (lycées et collèges) d'être raccordés à Internet par le réseau de recherche *Renater*, en principe réservé aux universitaires et aux étudiantes et aux étudiants. Mais beaucoup d'entre eux ont choisi d'ores et déjà de s'abonner par l'intermédiaire de prestataires privés. Il semble en effet, que, battage médiatique aidant, de nombreux enseignants et enseignantes aient décidé sinon d'utiliser régulièrement, du moins d'expertiser les sources d'information disponible sur la «toile». L'État, alerté sur le soit-disant retard de la France en matière d'autoroutes de l'information, a annoncé des mesures pour soutenir le développement des technologies de l'information dans les établissements scolaires. Outre les moyens financiers et humains proposés, il est demandé aux structures académiques (qui recouvrent à peu de choses près les régions) de mettre en place des projets permettant aux établissements non seulement de rechercher, mais de produire des informations. C'est ainsi que se développent actuellement rapidement des serveurs Web dans lesquels on peut trouver des descriptions de produits ou d'actions pédagogiques.

Les documentalistes des CDI, comme tous les professionnels de l'information, sont en train de vivre une mutation documentaire sans précédent. Comme les autres centres de ressources documentaires, le CDI subit une évolution dans la constitution même de son fonds documentaire. Il devient aujourd'hui essentiel pour le documentaliste de faire une analyse sérieuse des besoins en information de son établissement. Un besoin d'information ne se traduit plus systématiquement par l'acquisition de documents : il peut être facilement satisfait par le recours à une source d'information extérieure. Il revient donc au documentaliste d'évaluer ces besoins, leur permanence ou leur caractère ponctuel, ainsi que le nombre d'utilisateurs concernés, pour faire des choix raisonnés d'évolution du fonds. Le fonds documentaire du CDI est ainsi composé de documents physiquement présents sur des supports divers, qui en constituent la partie réelle, et d'un ensemble de potentialités d'accès à des informations extérieures qui en sont la partie virtuelle, et qui peuvent être organisées.

La fonction même du documentaliste en CDI est par là en train de changer. De la gestion des fonds à la gestion des flux, il adapte sa pratique professionnelle à l'évolution des technologies de l'information. Son rôle est aussi désormais d'accompagner tous les membres de la communauté éducative vers l'autonomie d'accès à tous les gisements d'information disponibles, voyant ainsi renforcée sa position de médiateur.

Utilisation pédagogique du CDI

Le CDI est à considérer comme un outil pédagogique où les documentalistes oeuvrent pour une formation des élèves à la maîtrise de l'information en équipe avec les professeures et les professeurs. Cette collaboration entre les enseignantes et les enseignants de disciplines et les enseignantes ou les enseignants documentalistes relève de pratiques courantes dans les collèges et dans les lycées. Cette évolution dans les établissements scolaires repose à la fois sur le rôle du CDI, la mission pédagogique des documentalistes, l'évolution du rôle du document, les enjeux d'une formation à la maîtrise de l'information et la prise en compte des apprentissages documentaires dans le cadre des programmes scolaires.

Défini comme un système d'information multimédia, un espace de formation, de communication et d'information, le CDI est à considérer comme un laboratoire d'expérience des nouvelles technologies éducatives où l'on trouve la variété des supports, des sources, des mises en forme du savoir et donc des approches. Il permet des situations d'apprentissages diversifiées, riches et complémentaires qui de façon incontournable intègrent de plus en plus les nouvelles technologies.

Au CDI, l'élève va être confronté à un ensemble documentaire dans lequel il lui faudra se repérer, chercher,

sélectionner et traiter l'information en tenant compte des divers nouveaux supports d'information (CD-ROM, cd-i, cd-v, logiciels, Internet...). Ainsi, les situations d'apprentissage nécessitent de la part de l'élève une double compétence, disciplinaire et documentaire intégrant les nouvelles technologies. Le document est non seulement une ressource en tant que source de connaissance mais aussi une méthode et une disposition d'esprit. La démarche documentaire fait appel à des savoir-faire techniques mais aussi mobilise des compétences intellectuelles plus générales (analyse, sélection, prise de note, synthèse). À l'école, les documentalistes jouent un rôle déterminant. Dans la formation de l'élève et du futur citoyen face à l'explosion de l'information, à la multiplication des sources et à l'expertise de leur validité. Ils doivent donc donner des repères aux élèves. Le CDI permet une approche globale et organisée de l'information faisant de ce lieu un outil de formation, interface entre l'école et le monde extérieur, entre les apprentissages scolaires et la culture sociale. Il permet à l'élève de naviguer dans les grands domaines de connaissances et de construire ainsi son propre savoir en se familiarisant avec les outils d'accès à l'information. Former les élèves à l'utilisation de la documentation, c'est les former à trouver les bonnes sources, à les filtrer et à produire de l'information. Ces objectifs concourent à l'apprentissage de l'autonomie en mettant l'élève en situation d'acteur de sa formation personnelle.

Rôle pédagogique de l'enseignante ou de l'enseignant documentaliste

Bien que leur rôle pédagogique soit acquis, les documentalistes sont des enseignants au profil bien spécifique, sans programme de recherche documentaire défini par des textes donc, sans horaires d'enseignement ni de classe en responsabilité. Cependant, l'analyse des programmes des différentes disciplines scolaires montrent des convergences quant à la formation des élèves. Ainsi, dans une récente publication, la FADBEN a formalisé les compétences spécifiques liées à la démarche documentaire à l'égard des savoirs et savoir-faire en information-documentation. Cet outil dont l'objectif est de clarifier les pratiques et d'établir des partenariats avec les enseignantes et les enseignants devrait permettre une mise en oeuvre plus systématique des apprentissages dans un cadre spatial et temporel à définir.

L'introduction des TICE (technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) doit accentuer cette nécessité de développer des projets de formation des élèves à l'utilisation des banques de données et des nouveaux supports de l'information. D'ailleurs, les TICE, comme moyen et support d'information, prennent une place de plus en plus importante dans la formation qui se déroule dans les CDI, à la médiathèque ou dans la salle multimédia. Mais la multiplicité des sources, la complexité des maillages et la quantité d'informations présentes dans les réseaux impose que nous formions les usagers à la typologie des outils existants. La difficulté pour un élève est de savoir quelle source est susceptible de répondre à son sujet d'où la difficulté d'élaborer des scénarios de recherche. Plus que jamais, la réponse à une question n'a de valeur formative que si elle a permis de s'interroger pour naviguer de façon rapide, efficace et pertinente dans une masse d'informations réelles et virtuelles. Notre métier est bien de former, mais on observe souvent des dérives qui sont de l'ordre de l'instrumental, particulièrement avec les TICE. Il ne s'agit pas de former à l'utilisation de telle ou telle source de façon systématique et instrumentale mais aux usages que l'on peut en faire. Cela nécessite donc de mettre les élèves dans des situations de recherche où ils vont pouvoir utiliser toutes les sources en parallèle et avoir un regard critique sur celles-ci. Contrairement à ce qu'il est souvent pensé en France à l'heure actuelle, les situations d'apprentissages ne sont pas simplifiées par les TICE et l'aspect ludique ne peut évacuer le travail intellectuel nécessaire et préalable avant toute recherche documentaire.

Un exemple pour illustrer

Il s'agit d'un travail d'analyse documentaire mené en lycée (classe de première scientifique) dans le cadre de l'élaboration d'une biographie d'Ératosthène, astronome grec dont on a peu d'écrits et pour lequel on envisage une production communicable sur Internet. Pour cela, on a demandé aux élèves de travailler sur la méthodologie de la biographie. Ils devaient d'abord récupérer des biographies existantes de Galilée sur CD-ROM et Internet pour ensuite les analyser et effectuer les transferts méthodologiques par un travail sur la langue anglaise et française en tenant compte du niveau de connaissances, des sources, de la structure et de la nature des informations. Il ne s'agissait donc pas de trouver des informations sur Galilée mais à travers son étude sur les différents supports, de pouvoir élaborer un produit documentaire tenant compte de la spécificité des nouveaux supports et digne d'une communication scientifique valide pour être reconnue par des experts présents sur Internet. L'objectif de ce genre de travail est de permettre aux élèves d'effectuer des transferts disciplinaires et documentaires dans des situations nouvelles pour devenir autonomes dans la construction de leur savoir. Pour cela, les enseignantes et les enseignants documentalistes doivent élaborer des séquences pédagogiques dont la finalité n'est pas de se limiter à des réponses, mais bien de se poser des questions sur l'objet de recherche en

rapport avec les outils mis à sa disposition : pour quelle utilité? Pour quel savoir? Avec quelle démarche? Il faut dépasser l'outil pour réfléchir sur l'information.

Conclusion

Les TICE au CDI prennent leur place comme un élément d'apprentissage permettant de varier les situations, diversifier les sources, élargir l'espace documentaire, confronter des informations de nature et de niveaux différents faisant appel à des langues et à des cultures différentes et donc de porter un regard critique sur le réservoir mondial d'information que représente Internet. Enfin, comme tout travail sur des documents, les TICE permettent de travailler en situation réelle d'information et d'apprendre en évitant une transmission linéaire ou séquentielle du savoir.

Cependant, le développement des TICE a aussi entraîné une multiplication de lieux de ressources dans l'établissement scolaire. Même si le CDI n'est plus un lieu unique, il trouve sa place dans un réseau de communication interne et externe. Pôle privilégié, il représente un lieu témoin organisé, structuré qui reflète la complexité et la diversité du monde de l'information aujourd'hui. Il permet la mise en place de scénarios pédagogiques pour former l'élève à la maîtrise de l'information. L'enseignante ou l'enseignant documentaliste a toute sa place pour mettre en oeuvre avec ses collègues ces situations pédagogiques.

Dans les CDI en France, l'enjeu est important et ne pourra être pris en compte que si l'ensemble des disciplines et les enseignantes et les enseignants reconsidèrent l'enseignement en mettant l'élève au coeur du processus d'apprentissage, et en devenant des médiateurs au service de la formation des jeunes.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

Recherche par mots-clés

Index des auteurs

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

RÉSUMÉ

Du CDI au centre de ressources multimédias: un outil pour développer une culture de l'information à l'école

France Vernotte
Colette Charrier
Claude Morizio

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Les CDI français ont quarante ans. Dans un premier temps de leur évolution, ils ont eu à rassembler les documents et les matériels destinés à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Progressivement, ils sont devenus de véritables lieux d'apprentissage : on n'y vient plus seulement pour lire et pour emprunter des volumes mais pour développer des méthodes de travail et des habiletés d'information. Parallèlement, les documentalistes qui les animent sont devenus des enseignants à part entière et les promoteurs d'activités pédagogiques. Aujourd'hui, le développement des technologies de l'information et de la communication fait du CDI un centre de ressources multimédia ouvert vers l'extérieur et intégré dans un plus vaste réseau. Ceci ne fait que renforcer le besoin d'une médiation entre l'élève et l'information. Enseignants documentalistes et enseignants de disciplines doivent oeuvrer ensemble au CDI pour développer chez l'élève une culture de l'information.

[RETOUR](#)

ABSTRACT

The French CDIs (Instructional Material Centres) are now forty years old. At first, their role was to gather documentation and material for all members of the educational community. Over time, they themselves became places of learning: people did not go to them just to read and borrow books, but also to develop study and information gathering skills. In parallel fashion, the documentalists who ran the centres became teachers in their own right and developers of pedagogical activities. Today, information and communication technologies have transformed the CDI into an outward-looking multimedia resource centre, one that is integrated into a much larger network. This development can only reinforce students' need for help in accessing information. Library science teachers and teachers of all disciplines must work together at the CDI to develop an information culture in students.

[RETOUR](#)

RESUMEN

Los CDI franceses tienen cuarenta años. Al iniciar su evolución, se dedicaron a recolectar los documentos y los materiales destinados al conjunto de los miembros de la comunidad educativa.

Progresivamente se convirtieron en verdaderos centros de aprendizaje: no se acude solamente a leer o pedir prestados documentos, sino a adquirir métodos de trabajo y habilidades en el manejo de la información. En forma paralela, los documentalistas que los animan se han convertido en maestros y promotores de actividades pedagógicas. Actualmente, el desarrollo de las tecnologías de la información y de la comunicación ha convertido al CDI en un centro de recursos multimedia abierto al exterior e integrado a una vasta red. Esto confirma la necesidad de mediación entre el alumno y la información. Maestros documentalistas y maestros de diversas disciplinas deben trabajar conjuntamente en el CDI para favorecer el desarrollo, entre los alumnos, de una cultura de la información.

[RETOUR](#)

[Numéros disponibles](#) | [Numéros à paraître](#) | [Appel d'articles](#) | [Comité de rédaction](#) | [Partenaires](#)
[Plan du site](#) | [Archives](#) | [Contactez-nous](#) | [Acelf](#)

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Apprendre à « maîtriser » l'information : des habiletés indispensables dans une « société du savoir »

Paulette BERNHARD, Professeure agrégée
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- De la recherche en bibliothèque à la démarche de résolution de problèmes d'information
- Quelques modèles du processus de recherche d'information
- La généralisation des formations à la maîtrise de l'information
- En conclusion: un dossier en grand développement
- Bibliographie
- Annexe 1 - Détails des questions, étapes et processus correspondant aux modèles de recherche d'information cités
- Annexe 2 - Listes de discussion spécialisées en formation à la maîtrise de l'information
- Annexe 3 - Actes des colloques du groupe LOEX (1992-1996)
- Notes

Résumé

Les habiletés d'information constituent un ensemble de compétences dites «transversales» qui prolongent la notion antérieure de recherche en bibliothèque et s'inscrivent dans le domaine des habiletés cognitives, elles-mêmes reliées aux méthodes de travail intellectuel. Ce texte fait le point sur l'évolution de la notion de «maîtrise de l'information», introduit les principaux modèles du processus de recherche d'information et identifie les signes de généralisation de ce type de formation, de l'école primaire à l'université et jusque dans la formation des adultes.

Abstract

Learning to "Master" Information: Indispensable Skills in a "Knowledge Society"

Information skills constitute a set of competencies called "lateral", which extend the scope of library research. They are considered as cognitive skills associated with scholarly study methods. This article summarizes the development of the notion "mastery of information". It also introduces the main models of information research processes and identifies the signs by which this type of learning is generalized, from primary school to university and adult education.

Resumen

Aprender a «controlar» la información: sobre las habilidades indispensables en una «sociedad del conocimiento»

Las habilidades de información constituyen un conjunto de capacidades denominadas «transversales» que prolongan la antigua noción de investigación en biblioteca y se inscriben en la esfera de las habilidades cognitivas, las cuales están ligadas a los métodos de trabajo intelectual. Este texto hace un balance de la evolución de la noción de «control de la información», introduce los principales modelos del proceso de investigación de información e identifica los signos de la generalización de ese tipo de formación, desde la escuela primaria hasta la universidad y la formación de adultos.

Introduction

«Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter.» ⁽¹⁾ American Library Association. Presidential Commission on Information Literacy: Final report. Chicago: ALA, 1989, p. 1.

Comment peut-on, selon le souhait du Conseil de la science et de la technologie du Québec, «miser sur le savoir» et, à cette fin, trouver, évaluer, interpréter et exploiter des informations originales et stratégiques, alors que le stock informationnel disponible continue d'augmenter à un rythme exponentiel, en particulier celui des informations en format électronique? Ainsi Cartier (1997, p. 23) relève-t-il, dans le seul domaine des informations scientifiques et techniques, une augmentation de rythme de croissance allant de 13% par année dans une «société industrielle» à plus de 40% suite au passage à une «société de l'information». Il s'ensuit une aggravation du phénomène «IOIU» associant surcharge informationnelle (*Information Overload*) et sous-utilisation de l'information (*Information Underuse*) identifié par Valaskakis (1985). S'y ajoute la préoccupation plus récente concernant la qualité et la fiabilité des ressources informationnelles accessibles sur Internet. Enfin, l'accès aux autoroutes de l'information met potentiellement tout un chacun en situation directe de recherche d'information et ce, souvent sans aucune préparation. Dans ces conditions, l'un des gages de réussite dans nos sociétés dites «de l'information» et «du savoir» est de développer la formation à la «maîtrise de l'information», c'est-à-dire de viser l'acquisition d'habiletés d'information (ou encore de compétences informationnelles) par le plus grand nombre possible de personnes - des habiletés de plus en plus considérées comme faisant partie du bagage scolaire minimal, au même titre que les habiletés en lecture, en écriture et en calcul.

De la recherche en bibliothèque à la démarche de résolution de problèmes d'information

«Il ne fait pas de doute que la capacité d'acquérir de l'information à partir de textes est indispensable à l'apprentissage, autant pendant qu'après la période de scolarité obligatoire. De plus, la croissance exponentielle continue du nombre de documents publiés exige que chacun, à tout âge, soit capable de localiser, de choisir, d'évaluer et d'intégrer des informations provenant de sources variées.» ⁽²⁾ MOORE, Penny. Information problem solving: a wider view of library skills. Contemporary educational psychology, vol. 20, 1995, pp. 1-32.

La «maîtrise de l'information» prolonge et élargit la notion antérieure de «recherche en bibliothèque». Elle suppose un changement de perspective qui met de l'avant l'apprentissage d'une DÉMARCHE de résolution de problèmes d'information, plutôt que l'initiation à l'utilisation de ressources disponibles dans une bibliothèque particulière. Elle est également en continuité avec les formations plus générales concernant l'acquisition de méthodes de travail intellectuel et d'étude, ainsi que, plus récemment, le développement de stratégies cognitives

et métacognitives d'où, par exemple, la notion de «compagnonnage cognitif» préconisée par les enseignantes ou les enseignants documentalistes français. Dans cette perspective, elle s'inscrit dans une philosophie éducative basée sur le rôle médiateur des ressources d'information en matière d'apprentissage et d'enseignement (voir, entre autres : Manitoba, 1994 et Alava, 1994-1995, 1996). Enfin, certains textes éducatifs d'ordre général présentent la «maîtrise de l'information» comme un ensemble de compétences «transversales» (voir, entre autres : Great Britain. National Council for Educational Technology; France. **Ministère de la recherche et de l'espace, 1991**; et Fédération des enseignants documentalistes de l'éducation nationale, 1997).

Le concept de «maîtrise de l'information» est issu de mouvements visant à promouvoir la formation aux «habiletés d'information», elles-mêmes en continuité avec les habiletés de recherche en bibliothèque. Ces mouvements se sont développés de façon plus ou moins parallèle dans différentes parties du monde à partir des années 1980. Ainsi peut-on citer, parmi les premiers travaux dans ce domaine :

- au niveau international, ceux d'Irving (1981) et de Hall (1986), menés en relation avec l'UNESCO et l'IFLA;
- au Royaume Uni, ceux de Marland (1981) et d'Irving (1985), de même que toute la série de travaux subventionnés par la division de la recherche de la British Library (voir les comptes rendus qu'en font Heeks, 1989 et Rogers, 1994);
- aux États-Unis, ceux de Hart (1978) et de Mancall et al. (1986), ainsi que de nombreux documents élaborés dans les différents États dès le début des années 1980.

Dans son analyse des définitions de la notion d'«*information literacy*», Behrens (1994) identifie trois périodes successives et un certain nombre de dominantes qui leur correspondent, à savoir :

- dans les années 1970 : référence au contexte de la «société de l'information» et affirmation de la nécessité d'être capable de maîtriser l'information, mais sans identification d'habiletés spécifiques;
- dans les années 1980 : précision de l'extension du concept, de même que des habiletés et connaissances considérées comme indispensables, en relation avec les développements technologiques;
- dans les années 1990 : lien avec la formation à la maîtrise de l'information; lien avec l'alphabétisation au sens traditionnel du terme; accent sur le rôle éducatif des bibliothécaires et sur le partenariat entre bibliothécaires, et personnel enseignant.

De son côté, après avoir discuté de l'éventail des remises en question de l'expression «*information literacy*», Snavely (1997) en arrive à la conclusion que cette expression reste cependant celle sur laquelle l'accord est le plus grand à l'heure actuelle. Les synonymes français les plus répandus sont : «culture de l'information», «culture informationnelle» et «usage de l'information», comme en témoignent, entre autres, les titres suivants :

- *Former et apprendre à s'informer : pour une culture de l'information*. Paris: ADBS Éditions, 1993.
- *Culture informationnelle : définition, effets, enjeux, appropriation*. Journée d'étude ADBS, Paris, 18 novembre 1997.
- Bretelle-Desmazières, Danièle (Ed.) *Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les universités et grandes écoles*. Paris : **Conférence des grandes écoles, 1997**

Les dimensions aujourd'hui les plus reconnues du concept de «maîtrise de l'information» ont été mises en évidence par McLure (1993) : il s'agit d'un ensemble d'habiletés de résolution de problèmes d'information composé d'un noyau central - les habiletés d'information - et d'au moins quatre autres habiletés associées, ainsi que nous le résumons ci-dessous :

Habiletés de résolution de problèmes d'information = habiletés d'information +

- + habiletés de lecture, d'écriture et de calcul (alphabétisation)
- + habiletés de base pour l'utilisation d'un ordinateur
- + habiletés de base pour la compréhension des médias
- + habiletés de base pour l'utilisation de réseaux télématiques.

Quelques modèles du processus de recherche d'information

«Au cours des dernières années, la nécessité de former les élèves du primaire et du secondaire à la recherche et au traitement de l'information a émergé avec force dans le monde de l'éducation.»
LÉVEILLÉ, Yves. «Introduction» In: La recherche d'information à l'école secondaire. (...) Montréal: MEQ, DRD, 1997, p. 5.

Les modèles du processus de recherche d'information ont été développés avec l'intention de rendre évident le déroulement d'un processus ou d'une démarche qui dépasse la recherche d'information prise dans un sens restreint (par exemple, la recherche dans un index bibliographique particulier ou la technique de la stratégie de recherche). La plupart ont pour but d'intégrer aux objectifs des programmes d'études des objectifs spécifiques visant le développement systématique et progressif d'habiletés d'information. Citons, à cet égard, la déclaration du National Council for Educational Technology au Royaume-Uni :

«Année après année, les habiletés d'information ont été enseignées dans tous les domaines disciplinaires à la grandeur de l'école. Former à ces habiletés appartient non seulement au bibliothécaire mais encore à tous les enseignants. Les habiletés doivent être introduites, expliquées, et pratiquées, puis approfondies dès la base, années après année et domaine disciplinaire par domaine disciplinaire. Une politique efficace en matière d'habiletés d'information au niveau de l'école ou du collège améliore la capacité des élèves à chercher, à traiter et à exploiter l'information, accroissant par là-même les compétences dans tous les domaines. La nécessité que les élèves deviennent des consommateurs critiques face à l'information est également importante.» ⁽³⁾
Great Britain. National Council for Educational Technology. Highways for learning: an introduction to the Internet for schools and colleges. 1995.

Ces modèles s'appuient sur une conception de l'apprentissage en tant qu'activité cognitive et s'intègrent particulièrement bien :

- surtout au primaire et au secondaire : à des contextes d'apprentissage et d'enseignement dits «basés sur les ressources» (resource-based learning and teaching : voir, entre autres : Bleakley et Carrigan, 1994, ainsi que le site Web Resource-Based Learning qui présente cette approche)
- aux niveaux postsecondaire et universitaire : à des contextes d'apprentissage par problèmes (problem-based learning - voir, entre autres : Pochet, 1995).

Nous identifions ci-dessous un certain nombre de modèles que nous avons distribués en quatre grandes catégories, selon qu'ils sont d'ordre général ou plus particulièrement reliés à un ou des ordres d'enseignement donnés :

Concepteur(s) Nom / titre du modèle		Pays Date d'apparition	Étapes / questions / processus
Modèle général			
(A)	Kuhlthau, «Information Search Process»	États-Unis, 1982-	six étapes
Enseignement primaire et secondaire			
(B)	Irving et Marland,	Royaume Uni, 1979-	neuf questions
(C)	Eisenberg et Berkowitz, «Big Six Skills»	États-Unis, 1988-	six étapes, douze sous-étapes

(D)	Library Association	Royaume Uni, 1991-	six étapes
(E)	Comité conjoint AASL/AECT	États-Unis, 1996-	trois processus ⁽⁴⁾
(F)	Herring, «PLUS»	Royaume Uni, 1996-	quatre étapes
(G)	Australian School Library Association	1997-	six étapes ⁽⁵⁾
Enseignement secondaire			
(H)	La recherche d'information à l'école secondaire	Québec, 1997-	six étapes
(I)	Fédération des enseignants documentalistes...	France, 1997-	sept étapes
Enseignement collégial et supérieur			
(J)	Association of College and Research Libraries	États-Unis, 1991-	quatre processus ⁽⁶⁾

Les traits communs de ces modèles sont les suivants :

- ils sont conçus comme des continuums, en vue d'introduire progressivement et de renforcer un ensemble cohérent d'habiletés de base destinées à être utiles toute la vie durant;
- ils s'accordent, d'une part, sur l'importance que les apprenantes et les apprenants aient une vue d'ensemble de la démarche dès le départ et, d'autre part, sur le fait que le cœur de la démarche est de nature cognitive et vise à développer des stratégies stimulant la construction de sens par l'apprenante et l'apprenant (notons également, chez Kuhlthau, l'accent mis sur la dimension affective, en particulier au cours des trois premières étapes);
- ils mettent de l'avant que, pour être efficace, la formation correspondante doit s'intégrer à des apprentissages disciplinaires ou thématiques, ce qui suppose d'articuler les objectifs reliés aux habiletés d'information avec ceux reliés aux programmes d'études;
- ils impliquent que, pour être efficace, cette formation gagne à être conçue de façon conjointe par une équipe constituée de professionnels de l'information et d'enseignantes et d'enseignants;
- ils conduisent à identifier les technologies de l'information comme des moyens au service de la démarche de recherche d'information, et non des fins.

La généralisation des formations à la maîtrise de l'information

«Certains affirment que les habiletés d'information seront à la base de la survie économique dans un vingt-et-unième siècle dont l'économie sera axée sur l'information et sur le savoir. L'accès à une source d'information telle que l'Internet peut être un élément stimulant pour l'élève et peut encourager l'indépendance et l'autonomie. Introduire Internet sans aucune préparation tant du personnel que des élèves serait équivalent à leur donner une voiture sans toutefois leur apprendre à conduire.» ⁽⁷⁾

Great Britain. National Council for Educational Technology. *Highways for learning: an introduction to the Internet for schools and colleges*. 1995.

Selon Wilson (1995), la «formation à la maîtrise de l'information» comprend un ensemble d'activités de formation qui, loin de s'exclure mutuellement, tendraient plutôt à coexister et à se compléter et ce, de l'école primaire à l'université et y compris dans la formation des adultes :

- **l'initiation à la bibliothèque**

accueil, introduction et connaissance des lieux

- **la formation à la recherche en bibliothèque**

description des outils disponibles et explication de leur utilisation (index de périodiques, ouvrages de référence, catalogues et bibliographies); centrée sur le contenu, en relation avec un milieu donné.

- **la formation documentaire**

apprendre à localiser et à exploiter l'information; centrée sur la démarche de résolution de problèmes informationnels; et, à partir des années 1980, élargissement aux principes de l'organisation et de la recherche d'information.

- **La formation à l'usage de l'information**

apprendre à identifier, à rechercher, à évaluer et à exploiter l'information (formule initialement développée dans les milieux médical et scolaire).

En fait, nous assistons actuellement à un foisonnement de formations à la maîtrise de l'information lesquelles sont, d'ailleurs, de plus en plus accessibles en format électronique. En témoignent, entre autres : les nombreux sites Web relevés dans ce domaine (par exemple, **LOEX** et les répertoires élaborés par **Bernhard 1997a**, et **Bernhard 1997b**) et par la **Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (1997)**; l'apparition de listes de discussion spécialisées (**BI-L**, **BIG6**, **EDUDOC**, **FORMADOC** et **NETTRAIN**); et la croissance des offres d'emplois dans ce secteur (en particulier celles postées sur la liste **BI-L**).

Dans les enseignements primaire et secondaire, ces formations se présentent de plus en plus sous forme de continuums introduits dès les premières années d'école et auxquels sont associés des listes de compétences attendues à plusieurs étapes clé de la scolarité (par exemple : British Columbia, 1991; Nevada, 1995; Oregon, 1997; Washington State, 1996). Dans les enseignements collégiaux et universitaires, la formule qui connaît le plus grand développement à l'heure actuelle est celle du cours crédité intégré à une formation disciplinaire (voir, entre autres, les cours répertoriés sur les sites mentionnés plus haut, ainsi que le répertoire des formations à l'usage de l'information dans les **grandes écoles et universités françaises**). Quant aux développements en cours, ils concernent, entre autres : les transitions primaire-secondaire et secondaire-collégial / universitaire (*Continuités et ruptures*, 1995); l'intervention auprès des parents pour l'aide aux devoirs (Eisenberg et Berkowitz, 1996); l'intégration de la formation à la maîtrise de l'information dans la formation générale en alphabétisation des adultes; et l'évaluation de l'impact de la formation en termes de réussite aux études (voir en particulier: Coulon, 1993, 1997).

En conclusion: un dossier en grand développement

«Aujourd'hui, les élèves vivent et apprennent dans un monde radicalement modifié par la grande disponibilité de vastes gisements d'information dans des formats variés. Le processus d'apprentissage et la recherche d'information se reflètent l'un l'autre : les élèves cherchent activement à construire du sens à partir des sources qu'ils trouvent et à créer des produits qui rendent et communiquent cette signification efficacement. Acquérir une expertise dans l'accès à l'information, dans son évaluation et son exploitation représente en fait l'apprentissage authentique visé par une éducation moderne.» ⁽⁸⁾

Information Literacy Standards for Student Learning. Prepared by the AASL/AECT National Guidelines Vision Committee. Draft #5. October 1996.

Avec la profonde mutation des bibliothèques telles que nous les connaissons, l'entrée dans l'ère de l'information électronique accélère la nécessité de développer des compétences informationnelles chez les jeunes et ce, dès les premières années d'école et en les renforçant année après année, toute la vie durant.

Un atelier intitulé *INFORMATION LITERACY: A NEW HABIT OF MIND* a eu lieu en avril 1998 à Boston (États-Unis); il s'adressait aux professionnelles et aux professionnels de l'information, aux directrices et aux directeurs d'écoles primaires et secondaires, aux professeures et aux professeurs d'université et à leurs étudiantes et étudiants. Il visait une discussion générale relative aux habiletés d'information nécessaires au succès, ainsi qu'à la façon de les intégrer aux objectifs des programmes d'études à tous les niveaux d'enseignement (message diffusé sur la liste **BI-L** le 20 mars 1998). En 1998, un atelier se déroulant dans le cadre de la coopération Québec-France s'adresse à des professionnelles et des professionnels de l'information du secondaire travaillant en équipe avec des enseignantes et des enseignants et a comme objectif l'élaboration de scénarios pédagogiques axés sur «la formation à la maîtrise de l'information à l'aide des ressources d'Internet et des cédéroms» (voir le site Web

Form@net créé à cette occasion). Dans le domaine de l'information électronique vient aussi de paraître un dossier consacré au **Centre de documentation et d'information** à l'heure d'Internet dans l'enseignement secondaire français.

Des scénarios pédagogiques développés en relation avec des modèles du processus de recherche de l'information sont publiés ou commencent à être disponibles en ligne (voir, entre autres : **The Big Six Skills**; Charrier, 1996; Knight, 1996; Marquis, 1996; et **Washington Library Media Association Online**, 1996). Dans l'enseignement supérieur, la mission de la bibliothèque est profondément bouleversée par le développement fulgurant de l'information accessible en ligne, comme le signale, entre autres, Dowler (1997). Les **actes des colloques LOEX** témoignent de l'importance des activités de formation à la maîtrise de l'information dans les universités nord-américaines.

De leur côté, les listes de discussion BIG6 (pour les enseignements primaire et secondaire), BI-L et FORMADOC (pour les enseignements collégial et universitaire) et ÉDUDOC (pour tous les niveaux) traitent en détail des diverses facettes de ces formations (voir **Annexe 2**). Toutes ces entreprises témoignent de l'actualité de ce dossier et militent en faveur de la généralisation de ces nouvelles «habitudes de pensée» axées sur la résolution de problèmes d'information.

Il s'agit, toutefois, d'un domaine complexe qui relève de plusieurs disciplines (en particulier: théories de l'apprentissage, sciences cognitives, sciences de l'information, technologie de l'éducation) et qui implique plusieurs types d'intervenants (dont, en particulier: les professionnels de l'information, les enseignants, les parents et les administrateurs). Il ne faut pas s'étonner, en conséquence, que la mise en pratique s'avère difficile et exige temps et énergie. Elle ne semble facilitée, à grande échelle, que lorsque se mettent en place des visions et des politiques d'ordre indicatif ou prescriptif, par exemple :

- dans le cadre de systèmes d'éducation (voir, entre autres, les documents des ministères de l'éducation de **Grande Bretagne**, du **Colorado** et de **l'État de Washington**);
- au niveau de gouvernements (par exemple: la création en France des Unités régionales de Formation à l'information scientifique et technique (URFIST);
- au niveau d'organisations internationales (par exemple: l'élaboration, sous l'égide de l'UNESCO, de principes directeurs sur la formation des ingénieurs à la maîtrise de l'information spécialisée voir Michel, 1992).

L'avènement de la «société du savoir» a des exigences quant à la capacité de tout un chacun de faire face aux ressources informationnelles, c'est-à-dire de devenir de plus en plus capable de trouver, d'évaluer, d'interpréter et d'exploiter ces ressources, qu'elles soient culturelles ou scientifiques, d'imagination ou de documentation. Il s'avère en conséquence urgent que se développe un «ABC de la maîtrise de l'information» incluant, le cas échéant, la maîtrise des technologies qui y donnent accès. Cela implique de miser sur une vision systémique du processus de recherche d'information et de faire sa promotion autant auprès des décideurs et du grand public qu'auprès des intervenantes et des intervenants les plus directement concernés par cette question, à savoir : les professionnelles et les professionnels de l'information, les enseignantes et les enseignants et, ultimement, les utilisatrices et les utilisateurs!

Bibliographie

ALAVA, Séraphin

«Naviguer sans se noyer: multimédia et médiation documentaire». *Inter-CDI*, n° 132, nov.-déc. 1994, pp. 64-68. + «Naviguer sans se noyer (suite). Du cabotage au grand large: la recherche documentaire sur hypermédia». *Inter-CDI*, n° 137, sept.-oct. 1995, pp. 74-79.

ALAVA, Séraphin

«Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires». *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 33, n° 3, 1996, pp. 135-141.

Association of College and Research Libraries

Bibliographic Instruction Section. Read this first: an owner's guide to the new model statement of

objectives for academic bibliographic instruction. Ed. Caroly Dusenbury, Monica Fusich, Kathleen Kenny, and Beth Woodard. Chicago: American Library Association, 1991, 55 p.

Australian School Library Association

Teaching information skills. Perth: ASLA, 1997. (CD-ROM)

BEHRENS, Shirley L.

«A conceptual analysis and historical overview of information literacy». *College and research libraries*, vol. 55, n° 4, 1994, pp. 309-322.

BERGERON, Pierrette

«Quelles compétences devra maîtriser le professionnel de l'information pour pénétrer le marché du travail de demain? Analyse de la perception des représentants du marché du travail». *Argus*, vol. 26, n° 1, 1997, pp. 21-26.

BERNHARD, Paulette

«Le développement des habiletés d'information: passeport pour la société post-industrielle». *Revue canadienne des sciences de l'information*, vol. 13, n° 3/4, 1988, pp. 3-13.

BERNHARD, Paulette

Form@net. Formation à la maîtrise de l'information au secondaire. 1997a.

BERNHARD, Paulette

Formation à la maîtrise de l'information: une sélection d'outils à l'intention des formateurs. 1997b.

The Big Six Skills

The Big Six Skills.

BLEAKLEY, Anne; CARRIGAN, Jackie L.

Resource-based learning activities: information literacy for high school students. Chicago, Ill.: American Library Association, 1994.

British Columbia. Ministry of Education

Developing independent learners. The role of the school library resource centre. Victoria: The ministry, 1991.

CDI

«Le CDI à l'heure d'Internet». *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, n°25, décembre 1997. (numéro thématique)

CARTIER, Michel

Le nouveau monde des infostructures. Montréal: Fides, 1997.

CHARRIER, Colette

«Le CDI, outil pédagogique des enseignants pour une mise en place d'une formation à l'information en équipe professeur-documentaliste». Conférence, rencontre publique de la Section des bibliothèques scolaires, 62^e Conférence générale de l'IFLA, Beijing, 25-31 août 1996.

Colorado Department of Education

Model Information Literacy Guidelines. 1994.

Conférence des Grandes Écoles

Groupe «Formation à l'usage de l'information» (France).

Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec

Groupe de travail sur la formation documentaire. Répertoire des ressources en formation documentaire et en culture de l'information.

Continuités et ruptures

Continuités et ruptures: bibliothèques et centres documentaires de la maternelle à l'université. *Argos: revue des BCD et des CDI*, n° 14, 1995. [numéro thématique]

- COULON, Alain (Dir.)
L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris VIII. Paris, Université de Paris VIII, Laboratoire de recherche ethnométhodologique, 1993.
- COULON, Alain
Le métier d'étudiant: l'entrée dans la vie universitaire. Paris, Presses universitaires de France, 1997.
(Politique d'aujourd'hui)
- DOWLER, Lawrence
Gateways: the Role of Academic Libraries in Teaching, Learning, and Research. Cambridge, MA: MIT Press, 1997.
- EISENBERG, Michael B.; BERKOWITZ, Robert E.
Curriculum initiative: an agenda and strategy for library media programs. Norwood, N.J.: Ablex Publishing Corp., 1988.
- EISENBERG, Michael B.; BERKOWITZ, Robert E.
Helping with homework: a parent's guide to information problem-solving. Syracuse, N.Y.: ERIC Clearinghouse on Information & Technology, 1996.
- EISENBERG, Michael B.; BERKOWITZ, Robert E.
Information problem-solving: the big six skills approach to library and information skills instruction. Norwood, NJ: Ablex Publishing Corp., 1990.
- Fédération des enseignants documentalistes de l'éducation nationale.
Compétences en information-documentation. Référentiel. Paris: FADBEN, 1997. (Médiadoc, les dossiers)
- France. Ministère de la Recherche et de l'Espace
Formation à l'usage de l'information. Rapport du groupe de travail présidé par M. Hervé Serieyx; rapporteurs: Danièle Bretelle-Desmazières, Dominique Touzet. Paris, 1991.
- Great Britain. National Council for Educational Technology
Highways for learning: an introduction to the Internet for schools and colleges
- HALL, Noeline
Les enseignants, l'information et les bibliothèques scolaires. Étude rédigée pour le Groupe de travail de la Section des bibliothèques scolaires de l'IFLA. Paris: UNESCO, Programme général d'information: Unisist, 1986. (PGI-86/WS/17)
- HART, Thomas L. (Ed.)
Instruction in school media center use. Chicago: American Library Association, 1978.
- HEEKS, Peggy
Perspectives on a partnership: information skills and school libraries 1983-1988. London: British Library, 1989. (British Library research report; n° 13)
- HERRING, James
Teaching information skills in schools. London: Library Association Publishing, 1996.
- IRVING, Ann
Instructional materials for developing information concept and information handling skills in school children: an international study. Paris: UNESCO, 1981. (PGI-81/WS/32).
- IRVING, Ann
Study and information skills across the curriculum. London: Heinemann educational books, 1985.
- KNIGHT, Linda (Ed.)
Winners: a collection of cooperatively developed teaching units for resource-based learning. Assistant editor, Susan Leppington. Vancouver, B.C.: Association for Teacher-Librarianship in Canada, 1996.
- KUHLTHAU, Carol C.
Seeking meaning: a process approach to library and information services. Norwood, NJ: Ablex Pub. Corp.,

1993. (Information management, policy, and services)

KUHLTHAU, Carol C.

«Students and the information search process: zones of intervention for librarians». *Advances in librarianship*, vol. 18, 1994, pp. 57-72.

KUHLTHAU, Carol C.

Teaching the library research process. 2nd ed. Metuchen, N.J.: The Scarecrow Press, 1994.

LAVERTY, Cory

Resource-Based Learning (RBL). Stauffer Library, Queen's University.

McLURE, Charles R.

«Network literacy in an electronic society: an educational disconnect?» In: *The Knowledge economy: the nature of information in the 21st Century*, 1993-1994. Nashville, Tenn.: Northern Telecom, 1993, pp. 137-178. (Note: Version abrégée: McLURE, Charles R. «Network literacy: a role for the librarian?». *Information technology and libraries*, vol. 13, n° 2, 1994, pp. 115-125.

MANCALL, Jacqueline C.; AARON, S. L.; WALKER, S.

«Educating students to think: the role of the school library media program». *School library media quarterly*, vol. 15, n° 1, Fall 1986, pp. 18-27.

Manitoba. Éducation et formation professionnelle. Direction des ressources éducatives

L'apprentissage fondé sur les ressources: un modèle d'enseignement. Winnipeg: le ministère, 1994.

MARLAND, M. (Ed.)

Information skills in the secondary curriculum. London: Methuen education, 1981. (*Schools Council curriculum bulletin*, n° 9).

MARQUIS, Luce

Apprendre à s'informer: projets d'animation. 2^e éd. revue et augmentée. Montréal: Les Éditions ASTED, 1996. 195 p. (Clé en main)

MICHEL, Jean

Principes directeurs pour la formation des ingénieurs à la maîtrise de l'information spécialisée. Paris, Unesco, 1992. (PGI 92/ WS-4)

Nevada. Department of Education

Information power Nevada 1995. Carson City, NV: The Department, 1995.

Oregon Educational Media Association

Oregon Information Literacy Guidelines 1997. Draft: February, 1997.

POCHET, Bernard

«Le "Problem-based Learning", une révolution ou un progrès attendu». *Revue Française de Pédagogie*, n° 111, 1995, pp. 95-107.

Québec. Conseil de la Science et de la Technologie

Miser sur le savoir: rapport de conjoncture 1994. «La recherche d'information à l'école secondaire». Rédaction: Yves Léveillé. Recherche et conception: Louise Paquin, Micheline Lauzon, Viviane Paiement, Richard Bastien, Yves Léveillé. Montréal: Ministère de l'Éducation, Direction des ressources didactiques, été 1997 + 1 tableau recto/verso.

La recherche d'information

La recherche d'information à l'école secondaire. Rédaction: Yves Léveillé. Recherche et conception: Louise Paquin, Micheline Lauzon, Viviane Paiement, Richard Bastien, Yves Léveillé. Montréal: Ministère de l'Éducation, Direction des ressources didactiques, été 1997.

Répertoire des formations

Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les Grandes écoles et les universités françaises. Paris: Conférence des Grandes écoles, 1998.

ROGERS, Rick (Ed.)
Teaching information skills: a review of the research and its mpact on education. London, Bowker Saur, 1994. (British Library Research Series)

VALASKAKIS, Kimon
«IOIU. Information overload, information underuse: a new challenge to society». In: *Informatique et sciences de l'information: à la croisée des chemins*. 13^e conférence annuelle de l'ACSI, 4-6 juin 1985. Montréal: ASTED, pp. 1-8.

Washington Library Media Association Online
Curriculum and lesson plans for information Literacy.

Washington State
Essential Skills for Information Literacy. 1996.

WILSON, Lizabeth A.
«Instruction as a reference service». In: Bopp, Richard E.; Smith, Linda C. *Reference and information services: an introduction*. 2nd ed. Englewood, CO, Libraries Unlimited, (1995) pp.152-184.

Wisconsin Educational Media Association
Position statement on information literacy: a position paper on information problem solving skills. 1993.

Annexe 1 - Détails des questions, étapes et processus correspondant aux modèles de recherche d'information cités

Modèles de recherche d'information	
(A)	Le modèle ISP (Information Search Process) en six étapes élaboré par Kuhlthau (États-Unis, 1982-) 1. Démarrage 2. Choix du sujet 3. Exploration 4. Formulation 5. Recherche d'information 6. Fin de la recherche/rédaction
(B)	Le modèle en neuf questions élaboré par Irving et Marland (Royaume Uni, 1979-) 1. Que dois-je faire? 2. Où pourrais-je aller? 3. Comment puis-je trouver l'information? 4. Quelles ressources vais-je utiliser? 5. Comment vais-je utiliser ces ressources? 6. Que faut-il que je note? 7. Ai-je l'information dont j'ai besoin? 8. Comment la présenter? 9. Qu'ai-je accompli?

(C)

Le modèle «Big Six Skills» en six étapes élaboré par Eisenberg et Berkowitz (États-Unis, 1988-)

1. Définir la tâche
 - 1.1 Définir le problème d'information
 - 1.2 Identifier l'information qu'il faut trouver pour accomplir la tâche (résoudre le problème d'information)
2. Stratégies de recherche d'information
 - 2.1 Penser à toutes les ressources possibles (remue-méninges)
 - 2.2 Choisir les meilleures sources
3. Localisation et accès
 - 3.1 Localiser les sources choisies
 - 3.2 Trouver l'information dans ces sources
4. Utilisation de l'information
 - 4.1 Chercher dans les sources (lire, écouter, regarder, toucher)
 - 4.2 Extraire l'information pertinente
5. Synthèse
 - 5.1 Organiser l'information provenant de
 - 5.2 Présenter l'information
6. Évaluation
 - 6.1 Évaluer le processus (efficience)
 - 6.2 Évaluer le produit(efficacité)

(D)

Le modèle en six étapes développé par la Library Association en relation avec la réforme de l'éducation (Royaume Uni, 1991-)

1. Planifier
2. Localiser et trouver
3. Choisir et évaluer
4. Organiser et enregistrer
5. Communiquer et produire
6. Évaluer

(E)

Le modèle en trois processus en cours d'élaboration par un comité conjoint AASL/AECT (États-Unis, 1996-)

1. Accès
2. Appréciation-évaluation
3. Exploitation-utilisation

(F)

Le modèle «PLUS» en quatre étapes élaboré par Herring (Royaume Uni, 1996-)

1. Intention
2. Découverte
3. Exploitation
4. Auto-évaluation

(G)	Le modèle en six étapes développé par l'Australian School Library Association (Australie, 1997-) 1. Définir les besoins d'information 2. Localiser l'information 3. Sélectionner l'information 4. Organiser l'information 5. Créer et partager l'information 6. Évaluation (s'effectuant à chacune des cinq étapes précédentes)
(H)	Le modèle en six étapes développé au Québec dans La recherche d'information à l'école secondaire (Québec, 1997-) 1. Cerner le sujet 2. Chercher les sources d'information 3. Sélectionner les documents 4. Prélever l'information dans les documents 5. Traiter l'information 6. Communiquer l'information
(I)	Le référentiel en sept étapes développé par la Fédération des enseignants documentalistes de l'éducation nationale (France, 1997-) 1. Mise en projet 2. Questionnement 3. Repérage 4. Récupération des données 5. Lecture/écriture 6. Production/communication 7. Évaluation
(J)	Le modèle en quatre processus mis au point par l'Association of College and Research Libraries (États-Unis, 1991-) 1. Identification et définition de l'information par les experts 2. La structure des sources d'information 3. Accès intellectuel aux sources d'information 4. Organisation et accès physiques aux sources d'information

Annexe 2 - Listes de discussion spécialisées en formation à la maîtrise de l'information

Listes francophones

- Env. 300 abonnés (mai 1997)
- envoyer un message à : server@lists.ulg.ac.be
- ne rien mettre dans la ligne «sujet»;
- dans le texte inscrire uniquement: SUBSCRIBE EDUDOC
- abonnement via le Web à l'adresse URL: <http://www.cru.fr/listes/edudoc@lists.ulg.ac.be/>

FORMADOC : Québec/CRÉPUQ - Bibliothécaires de la Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec

- Liste privée - Env. 100 abonnés (mai 1997)
- Pour s'inscrire, envoyer un message au modérateur de la liste, monsieur **Richard Laverdière**.

Listes anglophones

BI-L : Bibliographic Instruction Discussion Group (États-Unis)

- 2 547 abonnés (jan. 1997)
- envoyer un message à : LISTSERV@BINGVMB.CC.BINGHAMTON.EDU
ou LISTSERV@BINGVMB.BITNET
- ne rien mettre dans la ligne «sujet»
- dans le texte inscrire: SUBSCRIBE BI-L

BIG6 : Big Six approach to information literacy by Mike Eisenberg and Robert E. Berkowitz (États-Unis)

- 1 446 abonnés (mai 1997)
- envoyer un message à: LISTSERV@LISTSERV.SYR.EDU
- ne rien mettre dans la ligne «sujet»;
- dans le texte inscrire: SUB BIG6 nom prénom
- abonnement via le Web à l'adresse URL: <http://ericir.syr.edu/big6/bigsix.html>

NETTRAIN : Internet/BITNET Network Trainers (États-Unis)

- 3 410 abonnés (avril 1997)
- envoyer un message à: LISTSERV@listserv.acsu.buffalo.edu
- ne rien mettre dans la ligne «sujet»;
- dans le texte inscrire: SUBSCRIBE NETTRAIN nom prénom
- abonnement via le Web à l'adresse URL: <http://lawlib.slu.edu/faculty/milles/nettrain/>

Annexe 3 - Actes des colloques du groupe LOEX (1992-1996)

Library orientation series n° 22

Working with faculty in the new electronic library. (...) 19th National LOEX Library Instruction Conference held at Eastern Michigan University 10 to 11 May 1991. Ann Arbor, MI: Pierian Press, 1992. (Library orientation series; no 22)

Library orientation series n° 23

What is good instruction now? Library instruction for the 90s. (...) 20th National LOEX Library Instruction Conference Held at Eastern Michigan University, 8 to 9 May, 1992. Ann Arbor, MI: Pierian Press, 1993. (Library orientation series; no 23)

Library orientation series n° 24

Bibliographic instruction in practice: a tribute to the legacy of Evan Ira Farber. (...) February 5-7, 1992. Edited by Larry Hardesty, Jamie Hastreiter, David Henderson. Ann Arbor, MI: Pierian Press, 1993. (Library orientation series; no 24)

orientation series; no 24)

Library orientation series n° 25

The impact of technology on library instruction. (...) *21st National LOEX Library Instruction Conference Held In Racine, Wisconsin, 14 to 15 May, 1993*. Ed. by Linda Shirato. Ann Arbor, MI: Pierian Press, 1995. vi-261 p. (Library orientation series; no 25)

Library orientation series n° 26

Change in reference and BI : how much help and how? (...) *22nd National LOEX Library Instruction Conference held in Ypsilanti, Michigan 13 to 14 May 1994*. Edited by Linda Shirato and Rhonda Fowler. Ann Arbor, MI: Published for Learning Resources and Technologies, Eastern Michigan University by Pierian Press, 1996. (Library orientation series; no 22)

Library orientation series n° 27

New ways of "learning the library"--and beyond. (...) *23rd National LOEX Library Instruction Conference, held in Denton, Texas, 5 to 6 May 1995*. Ann Arbor, MI: Pierian Press, 1996. (Library orientation series; no 27)

Library orientation series n° 28

Programs that work. (...) *24th National LOEX Library Instruction Conference held in Denton, Texas, 16 to 18 May 1996*. Ann Arbor, MI, Pierian Press, 1997. (Library orientation series; no 28)

NOTES

(1)

(Notre traduction) Texte original de la citation:

«To be information literate, a person must be able to recognize when information is needed and have the ability to locate, evaluate and use effectively the needed information.»

(2)

(Notre traduction) Texte original de la citation:

«There is no doubt that ability to acquire information from text is essential to learning both during and beyond formal schooling. The continuing exponential increase in the volume of published material does, however, also demand that people of all ages be able to locate, select, evaluate, and integrate information from various sources.»

(3)

(Notre traduction) Texte original de la citation:

«Information skills have to be taught throughout the institution year after year and developed within all subjects. The delivery of the skills is not just the province of the librarian but that of all teachers. The skills have to be introduced, explained and practised, then continued in greater depth at a basic level year by year and curriculum area by curriculum area. An effective whole-school/college policy on information skills improves students' ability to seek, process and use information, and enhances their learning in other areas. Learning to learn is a powerful aid to improving proficiency across the entire curriculum. The need to make students critical consumers of information is equally important».

(4)

Dans la perspective de l'**ALA** et de l'**AETC**, la série des habiletés d'information s'articule avec deux autres séries d'habiletés reliées à l'apprentissage autonome et à la responsabilité sociale.

(5)

Dans le modèle australien, la sixième étape (évaluation) s'effectue en fait tout au long des cinq étapes qui précèdent.

(6)

Le modèle développé par l'**ACRL** identifie quatre grands processus reliés à la recherche d'information qui

peuvent être abordés dans n'importe quel ordre et pour lesquels sont proposés des objectifs généraux et des objectifs spécifiques de formation.

(7)

(Notre traduction) Texte original de la citation:

«It is said that information skills will form the basis of national economic survival in the information and knowledge-based economy of the 21st century. Access to an information source such as the Internet can be a motivator for students and encourage independence and autonomy. To introduce the Internet without preparation of both staff and students is the equivalent of giving them a car but not teaching them how to drive».

(8)

(Notre traduction) Texte original de la citation:

«Today's student lives and learns in a world that has been radically altered by the ready availability of vast stores of information in a variety of formats. The learning process and the information search process mirror each other: students actively seek to construct meaning from the sources they encounter and to create products that shape and communicate that meaning effectively. Developing expertise in accessing, evaluating, and using information is in fact the authentic learning that modern education seeks to promote.»



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4

Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389

Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>

© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

[Recherche par mots-clés](#)

[Index des auteurs](#)

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

RÉSUMÉ

Apprendre à «maîtriser» l'information: des habiletés indispensables dans une «société du savoir»

Paulette Bernhard

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Les habiletés d'information constituent un ensemble de compétences dites «transversales» qui prolongent la notion antérieure de recherche en bibliothèque et s'inscrivent dans le domaine des habiletés cognitives, elles-mêmes reliées aux méthodes de travail intellectuel. Ce texte fait le point sur l'évolution de la notion de «maîtrise de l'information», introduit les principaux modèles du processus de recherche d'information et identifie les signes de généralisation de ce type de formation, de l'école primaire à l'université et jusque dans la formation des adultes.

[RETOUR](#)

ABSTRACT

Information skills constitute a set of competencies called "lateral", which extend the scope of library research. They are considered as cognitive skills associated with scholarly study methods. This article summarizes the development of the notion "mastery of information". It also introduces the main models of information research processes and identifies the signs by which this type of learning is generalized, from primary school to university and adult education.

[RETOUR](#)

RESUMEN

Las habilidades de información constituyen un conjunto de capacidades denominadas «transversales» que prolongan la antigua noción de investigación en biblioteca y se inscriben en la esfera de las habilidades cognitivas, las cuales están ligadas a los métodos de trabajo intelectual. Este texto hace un balance de la evolución de la noción de «control de la información», introduce los principales modelos del proceso de investigación de información e identifica los signos de la generalización de ese tipo de formación, desde la escuela primaria hasta la universidad y la formación de adultos.

[RETOUR](#)

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Le Groupe formation des utilisateurs de l'Association belge de documentation : un bilan après plusieurs années de fonctionnement

Bernard POCHET, Directeur

Bibliothèque de la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux (Belgique)

Paul THIRION, Responsable de l'Unité de documentation

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Université de Liège (Belgique)

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- Vers une définition de la formation des utilisateurs
- Le Groupe formation des utilisateurs
 - Présentation du GFU
 - Ateliers, colloques et conférences
 - L'apprentissage par problèmes
 - L'évaluation de l'impact des formations documentaires
 - La bibliothèque au coeur du projet pédagogique
 - Les bibliothèques publiques, partenaires de la formation
 - Les ateliers francophones sur la formation documentaire (AFFD)
 - La formation à distance
 - Mieux connaître l'état de la question
 - Publications
 - Internet
 - Site Web
 - Liste de discussion
- Conclusions
- Notes

Résumé

*Avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des communications au cours des dernières décennies, le rôle des bibliothèques s'est profondément transformé et les pratiques, tant chez les usagers que chez les bibliothécaires, ont été radicalement modifiées. Cet article dresse un bilan des principales activités de réflexion et de recherche du **Groupe formation des utilisateurs** de l'Association belge de documentation. Plusieurs moyens sont examinés pour mieux préparer les bibliothécaires et les utilisateurs à relever les nouveaux défis de la société de l'information.*

Abstract

User Group Training: A Recent History and Evaluation by the Association belge de documentation

With the arrival of new information and communication technologies over recent years, the role of libraries has been profoundly transformed, and practices among users and librarians alike have been radically modified. This article reviews the main study and research activities of the User Training Group in the Association belge de documentation (Belgian Association for Documentation). It examines several of the methods designed to better prepare librarians and users to take up the new challenges of the information society.

Resumen

El Grupo formación de los usuarios de la Asociación belga de documentación: un balance de varios años de funcionamiento

Con el surgimiento de nuevas tecnologías de la información y de la comunicación durante las últimas décadas, el rol de las bibliotecas se ha transformado profundamente y las prácticas de los usuarios y de los bibliotecarios se modificaron radicalmente. Este artículo evalúa las principales actividades de reflexión y de investigación del Grupo formación de los usuarios de la Asociación belga de documentación. Se analizan diversos medios para preparar a los bibliotecarios y a los usuarios a confrontar los retos de la sociedad de la información.

Introduction

Le rôle des bibliothèques s'est profondément transformé au cours de ces dernières décennies. Il y a longtemps en effet qu'elles ne sont plus seulement de simples unités de conservation empoussiérées, réservées à quelques initiés. L'irruption des supports électroniques (CD-Rom), mais surtout le prodigieux développement d'Internet ont fait exploser les ressources informationnelles disponibles. Les bibliothèques d'aujourd'hui permettent à leurs usagers d'ouvrir une multitude de fenêtres sur le monde. Cette immersion totale dans un monde d'informations s'accompagne cependant aussi d'une multiplication et d'une «technologisation» massive des outils d'accès.

Parallèlement, à cette explosion de l'offre, la demande s'est, elle aussi, transformée. Le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs va croissant et leurs besoins en information dans une société de plus en plus complexe deviennent toujours plus importants et plus cruciaux. Si cela apparaît peu encore dans le grand public, c'est devenu patent dans les domaines scientifiques.

Au carrefour de ce double champ de contraintes, il est devenu utopique de vouloir encore servir aux usagers une information «sélectionnée», digérée et pré-mâchée. Quand bien même techniquement cela resterait possible, on ne pourrait d'ailleurs que s'y opposer ne fût-ce que d'un point de vue démocratique, tant les usagers que les bibliothécaires ont à modifier radicalement leurs pratiques. C'est véritablement un nouveau métier que chacun d'eux doit apprendre.

Pour l'utilisateur d'abord, il n'est pas «naturel» de naviguer dans la diversité des sources d'informations, tant primaires que secondaires. Seul, il se perd très vite et se laisse abuser par l'illusion de toute puissance du «dieu-machine qui sait». Au-delà de l'aspect technique de la démarche documentaire, il n'est pas non plus évident de gérer et de digérer la masse d'informations récoltées, ni même de reconnaître clairement au départ, son besoin personnel d'information. Sans carte, l'utilisateur est un voyageur solitaire errant lamentablement dans l'immensité de l'information.

Il nous semble dès lors que la question cruciale pour les bibliothécaires n'est plus de donner simplement l'accès technique à l'information, mais de développer chez chaque usager, ce que nous appelons des «cartes cognitives», c'est-à-dire les compétences qui lui permettront désormais d'évoluer de manière libre et autonome dans ce nouvel espace. Nous avons à être les initiateurs, les catalyseurs de nouvelles pratiques d'accès à l'information. En un mot, nous devons ajouter à nos compétences, celle de formateurs, voire plutôt, de coformateurs.

Pour aller plus loin encore, une autre question est aussi de savoir quelles démarches nous pouvons mettre en place pour offrir aux personnes qui ne fréquentent pas les bibliothèques, la possibilité de prendre conscience de leurs besoins informationnels et de développer également leurs compétences.

Vers une définition de la formation des utilisateurs

La notion même de formation des utilisatrices et des utilisateurs a profondément varié au cours du temps. Dans les années 70, on parlait d'aide et d'orientation des utilisateurs, cette formation était essentiellement individuelle et ponctuelle. Dans les années 80, apparaît la notion d'instruction, de formation des utilisateurs et de formation documentaire, puis de formation à l'information. Ce n'est que depuis les années 90 que sont apparus des concepts plus globaux. Les anglo-saxons parlent, par exemple, d'*information literacy*, terme qui englobe tous les comportements de prise d'information tels que :

- savoir de quelle information on a besoin,
- savoir où et comment la trouver,
- savoir la lire et la comprendre,
- savoir la critiquer et évaluer si elle répond à notre besoin,
- savoir l'utiliser et la gérer,
- et savoir l'exploiter pour développer sa formation.

C'est le terme de formation documentaire qui est le plus utilisé. Il faut donc que cette formation soit intégrée dans un tout et comprenne ce qui est en amont et ce qui est en aval de la prise d'information. Des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui sont l'assurance d'une autonomie réelle dans les apprentissages présents et à venir.

Les formations documentaires actuellement rencontrées sont loin de toucher à tous ces aspects. Bon nombre d'entre elles se limitent aux aspects techniques et font l'impasse sur tous les aspects plus méthodologiques. Nous verrons plus loin ce que nous avons pu observer lors d'une enquête nationale.

Le Groupe formation des utilisateurs

Présentation du GFU

Le Groupe formation des utilisateurs (GFU) a été créé en 1989 à l'Université de Liège par plusieurs membres de l'*Association belge de Documentation* (ABD) dont le Dr Charles Kaminski⁽¹⁾. Ce dernier a su rassembler, au bon moment, des professionnelles et des professionnels du monde de la documentation et des bibliothèques pour réfléchir sur l'important problème de la formation documentaire des étudiantes et des étudiants, plus largement, des utilisatrices et des utilisateurs.

Le GFU est animé par des bénévoles et n'est ni soutenu ni subsidié par un pouvoir public. Cependant son statut de groupe de travail de l'ABD lui donne les moyens de fonctionner, l'intègre dans une structure reconnue et le met en contact avec de nombreux professionnels et professionnelles de l'information.

Dans le début de ses activités, le GFU a essentiellement axé sa recherche sur les aspects techniques de la prise d'information, par l'analyse des formations existant dans les bibliothèques et centres de documentation⁽²⁾, et par l'étude de ce qui, en 1993, constituait un nouveau problème d'accès à l'information : Internet. Ce travail s'est concrétisé par l'organisation de deux journées nationales en 1992 et en 1993⁽³⁾.

Ces réflexions se poursuivent actuellement au sein du groupe, mais aujourd'hui, le GFU s'attache plus particulièrement à observer les aspects pédagogiques de cette formation et son degré d'intégration dans la formation globale. Outre ce qui touche directement la recherche documentaire, ses préoccupations débordent donc vers l'amont et l'aval, c'est-à-dire étudier et agir, d'une part sur les comportements de l'utilisateur AVANT sa recherche (prendre conscience de son besoin d'information, le formuler, le traduire en question documentaire, choisir de manière pertinente les outils qui permettront de lui apporter une réponse) et d'autre part, APRÈS cette recherche (comprendre, critiquer et évaluer l'information reçue pour voir dans quelle mesure elle répond à ses besoins, l'utiliser, la gérer et l'exploiter pour développer sa propre connaissance).

Cette approche plus méthodologique n'exclut certes pas les démarches plus techniques. Le problème de la formation de l'utilisateur à la technique documentaire informatisée est loin d'être résolu, mais nous avons l'impression qu'il est aujourd'hui mieux maîtrisé par les professionnelles et les professionnels et que les produits proposés (CD-ROM, programmes sur PC, etc.) sont mieux adaptés qu'il y a quelques années.

Actuellement, le GFU compte une trentaine de membres présents à titre individuels, professionnelles et professionnels de la documentation dans les institutions de l'enseignement supérieur universitaire et non

universitaire. Il entend donc se positionner comme un observatoire, un groupe d'information mais aussi d'action et d'interpellation sur l'ensemble de la problématique de la formation documentaire. Il nous paraît en effet qu'un certain nombre de messages doivent être entendus, non seulement auprès des collègues spécialistes de l'information, mais également auprès du personnel enseignant et des responsables politiques.

Ateliers, colloques et conférences

Depuis 1994, moment où les aspects pédagogiques ont été replacés au centre de la problématique, le GFU a développé son activité dans de multiples directions. Il a ainsi organisé quelques 4 ou 5 réunions de travail par an, des colloques et conférences ainsi que des publications. Il a aussi réalisé une large enquête sur l'état de la formation documentaire en Belgique, a participé à des travaux et congrès internationaux et, depuis deux années, a développé une présence soutenue sur Internet.

Au travers de différents colloques et conférences, le GFU s'est successivement penché sur les aspects suivants: l'apprentissage par problèmes et ses conséquences sur l'exploitation de l'information, l'évaluation de l'impact des formations documentaires, les spécificités des bibliothèques de l'enseignement non universitaire et des bibliothèques publiques et la problématique de la formation à distance.

Par ailleurs, le GFU s'est largement impliqué en 1997 dans la mise sur pied d'ateliers transnationaux sur la problématique de la formation documentaire.

Outre l'importance et l'intérêt du travail réalisé dans ces activités, une des conséquences a également été d'élargir l'audience par rapport à la problématique et de susciter des initiatives diverses et des collaborations entre participants.

L'apprentissage par problèmes

En mai 1994, le GFU a invité le Dr C. van der Vleuten, professeur à l'Université de Maastricht⁽⁴⁾ à donner une conférence sur le thème: «Un autre rôle pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur».

D'une manière générale, l'apprentissage à l'exploitation des ressources documentaires est proposé suivant deux approches différentes :

- Des pratiques d'information/formation internes à la bibliothèque. Celles-ci peuvent se positionner à différents endroits d'un continuum qui va de la simple information passive à l'auto-formation active. On citera par exemple les modes d'emploi, vidéos, moyens audio-visuels interactifs, panneaux explicatifs et séances d'information.
- Une autre approche vise l'intégration dans le cursus d'un cours ou d'un séminaire. Cette seconde approche a l'avantage de toucher tous les étudiantes et les étudiants, contrairement à la première qui ne touche que ceux qui se rendent déjà à la bibliothèque.

C'est une troisième approche qui est envisagée dans l'Apprentissage par Problèmes⁽⁵⁾. Elle est intéressante à plus d'un titre car elle envisage la formation universitaire sous un angle radicalement nouveau. En particulier, elle donne une place réelle aux bibliothèques et autres sources d'information et de formation, dans le curriculum. L'apprentissage par problèmes, étant centré sur l'étudiant et sur l'acquisition de compétences dans la gestion de sa propre formation, envisage les sources d'information comme un réel et indispensable outil d'enseignement. La connaissance ne se construit plus sur la base du discours de l'enseignante ou de l'enseignant, mais par une démarche de recherche active dans les sources et la confrontation en groupes, avec un tutorat, des résultats de recherches personnelles, en particulier dans la littérature. Apprendre à exploiter la documentation fait dès lors partie intégrante de tout le processus d'apprentissage.

L'évaluation de l'impact des formations documentaires

En décembre 1995, le GFU a invité le Professeur Alain Coulon de l'Université de Paris VIII à présenter une conférence sur ses travaux d'évaluation de l'impact d'un enseignement de la documentation, sur la réussite universitaire. Il montre ainsi que les étudiantes et les étudiants qui suivent une formation documentaire en première année du cycle universitaire ont significativement beaucoup plus de chances de réussir à l'université que

les autres. Il explique ces résultats dans le cadre de son approche ethno-méthodologique particulièrement orientée vers la notion de «métier d'étudiant». En effet, selon lui, l'apprentissage de la documentation serait un «processus d'affiliation» qui permettrait à l'étudiante ou à l'étudiant de s'intégrer dans le milieu et la culture universitaire⁽⁶⁾.

La bibliothèque au coeur du projet pédagogique

Le 15 octobre 1996 le GFU a organisé, en collaboration avec l'ASBL RéCoDA, une journée de travail intitulée «La Bibliothèque au coeur du projet pédagogique»⁽⁷⁾. Cette rencontre de bibliothécaires de l'enseignement supérieur non-universitaire était organisée à un moment où l'enseignement supérieur était à la veille de modifications structurelles importantes (fusion des écoles en hautes écoles) qui ont laissé des marques indélébiles sur ses moyens et sur son fonctionnement. Les bibliothèques n'ont pas échappé à cette tourmente.

Le but de cette journée était multiple. Il s'agissait principalement de faire le point sur l'intégration de la bibliothèque et de la documentation dans le projet pédagogique de l'école (objectifs de la formation, facteurs d'interdisciplinarité, etc.) mais aussi de voir quelles étaient les positions adoptées par les bibliothécaires et quelles étaient les recommandations qui pouvaient être envisagées à moyen et à long terme. Pour ce faire, la journée, organisée à Bruxelles, était séparée en deux parties, l'une consacrée à des exposés et l'autre à des ateliers.

La journée a rencontré un vif succès, tant par le nombre et la qualité de ses participantes et ses participants que par les idées qui s'y sont échangées. C'est la convergence de plusieurs éléments qui explique sans doute ce succès. Il y a tout d'abord, le moment choisi, car chaque école supérieure était à un moment charnière entre son fonctionnement traditionnel et sa fusion avec d'autres écoles. Le sujet aussi était brûlant, à l'heure où l'on parle de société de l'information et d'autonomie dans les apprentissages. D'autant que les bibliothécaires se sentent très désarmés face à ce besoin, qu'ils ressentent, de devenir formatrices et formateurs de leurs usagers. Enfin, cette journée comblait aussi un besoin largement répandu chez ces bibliothécaires de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, de faire part de leurs problèmes ou de leurs projets.

Les bibliothèques publiques, partenaires de la formation

Le principe d'une formation documentaire commençant à trouver son chemin dans le monde de l'enseignement, nous avons voulu aller plus loin. En effet, selon nous, la problématique de la formation à l'accès et à l'exploitation de l'information concerne l'ensemble des bibliothèques et pas seulement celles qui sont inscrites dans les universités ou les écoles supérieures. C'est pourquoi, le 7 mai 1997, le GFU a organisé une double conférence intitulée «Les Bibliothèques Publiques et la Formation des Utilisateurs»⁽⁸⁾.

Deux bibliothécaires avaient été invitées à présenter deux approches très contrastées en matière de formation des utilisateurs en bibliothèque publique.

Madame D. Baude, responsable du département «banques de données» à la Bibliothèque Publique d'information à Paris (Beaubourg) nous a présenté les initiatives de formation documentaire organisées dans une très grande bibliothèque qui compte ses utilisateurs journaliers par milliers. Le bilan des formations y est difficile à établir par manque de retours, mais ces formations sont néanmoins considérées comme indispensables, principalement pour l'utilisation des outils informatiques.

La seconde invitée, madame A. Lietart, responsable de la Bibliothèque principale de la ville de Namur, nous a exposé la situation de bibliothèques plus petites avec des moyens souvent moins importants. Les formations y sont plus ponctuelles et tendent généralement à répondre à des besoins précis.

À cette occasion, les participantes et les participants ont pu prendre la mesure de la différence de problématique entre les bibliothèques d'enseignement, avec leur public relativement régulier, délimité et motivé par des besoins similaires, et les bibliothèques publiques qui ont un public souvent beaucoup plus large, mais aussi plus diffus et ayant des besoins très particularisés.

Les ateliers francophones sur la formation documentaire (AFFD)

Depuis mars 1995, les membres de la Commission permanente des bibliothécaires en chef des institutions universitaires francophones belges et les directeurs des bibliothèques universitaires du Nord de la France se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de mettre en place des axes de coopération entre bibliothèques francophones belges et bibliothèques du Nord de la France. Les «Ateliers francophones sur la formation documentaire» des 13

et 14 octobre 1997 et le colloque qui les a suivis le 15 octobre, sont une des réalisations pratiques de cette coopération. Le GFU y a collaboré très activement, tant au niveau de l'organisation que de la réalisation.

En deux jours de travail intensif, ces ateliers ont permis à dix participants, cinq belges et cinq français mandatés par leur institution, de partager leurs expériences respectives en matière de formation documentaire et de réfléchir à cette problématique de manière à en tirer les lignes de force et les difficultés communes. Parmi les thèmes de travail retenus, on peut relever les points suivants :

- aspects techniques et méthodologiques de la formation,
- définition des champs couverts par cette formation,
- mise en place d'un plan généralisable de formation documentaire,
- niveaux et champs de compétence respectifs des différents acteurs,
- rôle de la bibliothèque dans la formation des étudiantes et des étudiants,
- capacité de s'informer et d'organiser sa documentation comme facteur de réussite,
- et prise en compte de la documentation et son intégration dans le cursus scolaire et universitaire.

À la fin de ces deux journées de travail, les dix membres ont rédigé une déclaration commune sous forme de projet d'action, diffusée sur Internet⁽⁹⁾ et l'ont exposée à l'ensemble des participantes et des participants au colloque⁽¹⁰⁾.

Une centaine de bibliothécaires, d'enseignantes et d'enseignants belges et français ont participé au colloque du 15 octobre. Le succès de ces ateliers laisse entrevoir de nombreux développements dont l'organisation prochaine d'un séminaire transnational de formation de formatrices et de formateurs.

La formation à distance

En janvier 1998, le GFU a réalisé une présentation d'Into-Info (EDUCATE) pour ses membres et pour les membres de l'ABD⁽¹¹⁾.

«EDUCATE» (aujourd'hui diffusé sur Internet sous l'appellation Into-Info) est un cours électronique de sensibilisation et de formation à l'information scientifique et technique, élaboré dans le cadre d'un programme de la Commission de l'Union européenne et auquel ont participé six universités. Cet ambitieux projet, basé sur un usage systématique d'Internet, se décline actuellement en plusieurs modules thématiques parallèles (architecture, génie électrique et électronique, physique, Chimie et médecine) et en plusieurs langues. Le but du projet Into-Info (EDUCATE) est de créer un nouveau type de cours qui permette à l'apprenante et à l'apprenant de s'initier à l'exploitation des ressources documentaires à son propre rythme et selon ses besoins. Il est à la fois un outil, un ensemble de ressources pédagogiques - avec des contenus précisément définis et des cheminements bien étudiés - et un instrument d'orientation vers d'autres ressources utiles.

L'accès à Into-Info (EDUCATE) reste limité aux institutions qui payent un droit d'entrée. Le GFU a eu la possibilité d'accéder à Into-Info pour présenter cette initiative, ainsi que d'offrir deux journées d'accès gratuit de manière à permettre à ses membres, aux participantes et aux participants à sa liste de discussion électronique Édudoc, de tester directement et d'évaluer ce type de formation.

À travers cette démonstration et le regard critique qui l'a accompagnée, le GFU souhaitait présenter par un exemple, les nouveaux horizons qu'Internet offre au développement d'outils d'auto-formation délinéarisés, de manière à stimuler la réflexion sur leur rôle, leur intérêt, leur place à côté d'autres initiatives mais aussi leurs limites, les difficultés qu'ils engendrent et les écueils qu'il importe d'éviter.

Mieux connaître l'état de la question

Parallèlement à l'organisation de ces congrès et conférences, le GFU a mené une vaste enquête durant le premier trimestre 1995. Elle faisait suite à une première enquête plus sommaire, qui s'était déroulée en 1991 et qui recouvrait uniquement les aspects techniques de l'accès à l'information. L'étude de 1995 a été organisée, non seulement pour évaluer l'état de la formation des utilisateurs en Belgique, mais également pour repérer des expériences de formation intéressantes et signaler notre présence et nos activités auprès des bibliothèques belges. Elle a fait l'objet d'une communication au congrès de l'ABCDEF d'octobre 1995 à l'Université Laval⁽¹²⁾.

Les objectifs principaux étaient d'une part de déterminer la place de la formation des utilisateurs dans la bibliothèque et dans l'établissement, et d'autre part, la place qu'y occupent les aspects pédagogiques.

Le questionnaire a été adressé, en janvier 1995, à 1 200 bibliothèques (universitaires, d'enseignement supérieur, publiques, d'entreprises, d'institutions, etc.) réparties sur l'ensemble du pays.

Malgré qu'il soit discutable de généraliser nos observations, l'analyse statistique des 218 réponses recueillies montre que certains facteurs sont liés à l'organisation d'une formation : la taille de la bibliothèque, le degré élevé d'informatisation ou l'appartenance à une institution d'enseignement. Le public qui fréquente une petite bibliothèque, non informatisée et hors du milieu enseignant, a donc statistiquement peu de chance d'y bénéficier d'une formation.

Il y a par ailleurs une importante dichotomie entre les aspects techniques et les aspects intellectuels de la formation. Nous avons constaté, tant au niveau des objectifs déclarés qu'au niveau des contenus, que les aspects techniques sont privilégiés et que cette différence est d'autant plus grande que la taille de la bibliothèque est importante. Cependant, nous avons quand même pu relever qu'un certain nombre d'efforts de formation à contenus plus méthodologiques existent. Ils mériteraient d'être développés.

L'intégration de la formation des utilisatrices et des utilisateurs dans le cursus des étudiantes et des étudiants, de même que les synergies entre bibliothécaires et personnel enseignant paraissent largement insuffisantes.

Enfin, alors que l'enseignement assisté par ordinateur est un outil largement reconnu et développé par ailleurs, nous avons constaté qu'à l'époque, une seule bibliothèque de l'échantillon déclarait l'utiliser comme outil de formation.

D'une manière générale, nous avons conclu que la Belgique offrait des démarches de formation intéressantes mais que beaucoup de progrès restait à faire, tant sur le plan de la mise en place d'outils d'information des utilisatrices et des utilisateurs, spécialement dans les petites bibliothèques, que sur le plan de la formation, particulièrement méthodologique et de l'intégration de celle-ci dans le cursus.

Plusieurs éléments nous poussent à croire que depuis cette enquête, la situation a évolué dans les bibliothèques belges, tant en ce qui concerne l'intégration de la formation qu'en matière d'outils de formation. Peut-être en partie grâce au travail du GFU, la formation documentaire commence à être largement reconnue et de plus en plus d'initiatives nouvelles se développent, allant bien au-delà de la simple formation technique. Pour confirmer cette impression, une nouvelle enquête avec la même rigueur méthodologique serait cependant nécessaire.

Publications

Outre les comptes-rendus des différentes réunions, colloques et conférences, le GFU a en préparation, l'édition d'une vaste monographie internationale qui devra être en même temps un document de sensibilisation à la formation documentaire et à l'intégration de la documentation dans l'enseignement et un outil pratique pour le développement de telles initiatives de formation. Il sera édité à l'intention des bibliothécaires, des enseignantes, des enseignants et des décideurs (ministères, pouvoirs organisateurs, etc.). De nombreux auteurs belges, français, hollandais, canadiens et américains y ont apporté leur contribution.

Internet

Site Web

Depuis 1995, le groupe a développé le **site Web GFU**, hébergé à Gembloux en Belgique. Il contient des informations sur ses objectifs et ses activités, des liens vers d'autres sites et divers textes (dont les résultats de l'enquête de 1995, les résultats des AFFD ou la présentation en français d'Into-Info).

Liste de discussion

Le groupe a également lancé en 1995 la liste de discussion électronique francophone Édudoc⁽¹³⁾, hébergée par l'Université de Liège. Celle-ci compte actuellement plus de 500 membres (dont 316 Français, 70 Belges, 51 Canadiens, 17 Suisses, mais aussi des Américains, Portugais, Luxembourgeois, Roumains, Danois, Finlandais, Suédois).

Édudoc est une liste non modérée qui a pour objectif de devenir un forum de rencontre et d'échange ouvert à toute personne intéressée d'une façon ou d'une autre par la formation documentaire.

La liste entend être un espace privilégié de partage d'expériences, d'outils pédagogiques (manuels de cours, programmes, logiciels, etc.), de questions et réponses, de réflexions théoriques et pratiques, de références bibliographiques, d'informations sur des conférences ou congrès et finalement de tout ce que chacun souhaiterait y apporter et qui concerne la formation documentaire au sens large.

Édudoc, comme le site Web ou la participation aux AFFD, reflète la volonté du groupe d'élargir la discussion à l'ensemble de la francophonie.

Conclusions

Le travail de réflexion et de recherche en formation documentaire est une activité quotidienne de nombreux enseignants et enseignantes et spécialistes de l'information. Que ce soit par ses réunions, ses colloques et conférences ou par ses publications, le GFU s'attache, depuis bientôt 10 ans, à valoriser ce travail et à le rendre plus efficient en favorisant le partage et la réflexion.

Le GFU ne manque par ailleurs pas de projets. Ses membres se penchent actuellement sur une maquette de centre de formation à destination des utilisatrices et des utilisateurs (formations documentaires) des professionnelles et des professionnels de l'information (formation de formateurs et mise à disposition de moyens de formation). Cette consolidation de structure ne manquera pas d'assurer au GFU une meilleure «présence».

Par toutes ses activités, le GFU essaye de convaincre chacun de l'importance cruciale de ce nouveau rôle des bibliothécaires et du personnel enseignant. Car si notre société n'apprend pas dès aujourd'hui, à tous, à exploiter de manière efficace et rapide l'information, bon nombre risquent de perdre pied dans le flux de plus en plus rapide de l'information et dès lors sans doute, de devenir incapables de prendre leur place dans la société de demain. Donner aux utilisatrices et aux utilisateurs les moyens d'apprendre à apprendre est sans doute l'enjeu principal que les bibliothécaires ont à relever. Le GFU entend y contribuer.

NOTES

(1)

Le GFU est un groupe de travail de l'Association belge de documentation (ABD).

(2)

Une enquête a été réalisée en 1991, les résultats ont été publiés dans les Cahiers de l'ABD. (Pochet, B. «La formation des utilisateurs des bibliothèques: une analyse réalisée par un groupe de l'ABD». *Cahiers de la Documentation*, 45(2), 1991, pp. 52-55).

(3)

a. Groupe formation des utilisateurs. «La formation des utilisateurs. Journée d'étude du 25 février 1992, Liège». *Cahiers de l'ABD*, 46(2), 1992.

b. Groupe formation des utilisateurs. «Les réseaux de communication électroniques. Journée d'étude du 2 décembre 1993, Liège». *Cahiers de l'ABD*, 48(1), 1994.

(4)

Un compte-rendu a été publié: NOËL, F. «Un autre rôle pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur. Compte-rendu de la conférence du Dr C. van der Vleuten, Gembloux», *ABD-Flash*, Août 1994.

(5)

Pour une description de l'apprentissage par problèmes (Problem-based learning ou PBL) on peut lire: POCHET, B. «Le Problem-based Learning, une révolution ou un progrès attendu?» *Revue Française de Pédagogie*. (111), 1995. pp. 95-107.

(6)

Les deux documents suivants reflètent bien le contenu de la conférence du Professeur Coulon:

- a. COULON, A. «Enseigner la méthodologie documentaire à l'université, quel impact?» *Argos* (14), 1995. pp. 68-69.

b. COULON, A., Ed. «L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris VIII. Saint-Denis», Université de Paris VIII, 1993.

(7)

Un compte rendu a été publié: Groupe formation des utilisateurs et RéCoDA asbl. «La bibliothèque au coeur du projet pédagogique - Bruxelles, le 15 octobre 1996». Gembloux: RéCoDA, 1997.

(8)

Un compte rendu a été publié: Groupe formation des utilisateurs. «Les bibliothèques publiques et la formation des utilisateurs. Conférence organisée le 7 mai 1997 à l'ULB». *Cahiers de l'ABD*. 50(4), 1997. pp. 95-108.

(9)

Les résultats des travaux des ateliers ont été diffusés sur la liste Édudoc et sur le [site du groupe](#).

(10)

Les actes du colloque seront publiés prochainement dans la série «Repère en science bibliothéconomique» du Conseil Interuniversitaire Francophone (Bruxelles).

(11)

Le texte complet, des liens vers des textes et une démonstration sont accessibles sur le [site Web du groupe](#).

(12)

Les résultats ont été présentés au congrès de l'ABCDEF d'octobre 1995 à l'Université Laval. Ils seront prochainement publiés: POCHET, B. et THIRION, P. «La formation des utilisateurs de bibliothèques en Belgique: résultats d'une enquête nationale et perspectives d'avenir, ABCDEF - Université Laval». Paris: ABCDEF, 1998.

(13)

L'adresse de la liste est la suivante Edudoc@lists.ulg.ac.be. Pour s'abonner à la liste il faut envoyer le message `subscribe edudoc` à server@lists.ulg.ac.be, (sans «subject» ni «signature»). Un menu permet de s'abonner de manière automatique à partir du son site Web [GFU](#).



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acef.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.



Publication de l'Association
canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

REVUE SCIENTIFIQUE VIRTUELLE

RECHERCHE

Cherchez dans *Éducation et francophonie*:

[Recherche par mots-clés](#)

[Index des auteurs](#)

LIENS

Consultez cette section pour avoir accès à de nombreux rapports de recherche en éducation de langue française.

PUBLICITÉ

Associez-vous à la revue *Éducation et francophonie* et faites-vous connaître auprès d'un vaste réseau en éducation de langue française. La revue compte plus de 5000 abonnés répartis sur tous les continents.

RÉSUMÉ

Le Groupe formation des utilisateurs de l'Association belge de documentation: un bilan après plusieurs années de fonctionnement

Bernard Pochet
Paul Thirion

Éducation et francophonie

Volume XXVI, numéro 1, automne-hiver 1998

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation

RÉSUMÉ - ABSTRACT - RESUMEN

RÉSUMÉ

Avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des communications au cours des dernières décennies, le rôle des bibliothèques s'est profondément transformé et les pratiques, tant chez les usagers que chez les bibliothécaires, ont été radicalement modifiées. Cet article dresse un bilan des principales activités de réflexion et de recherche du Groupe formation des utilisateurs de l'Association belge de documentation. Plusieurs moyens sont examinés pour mieux préparer les bibliothécaires et les utilisateurs à relever les nouveaux défis de la société de l'information.

[RETOUR](#)

ABSTRACT

With the arrival of new information and communication technologies over recent years, the role of libraries has been profoundly transformed, and practices among users and librarians alike have been radically modified. This article reviews the main study and research activities of the User Training Group in the Association belge de documentation (Belgian Association for Documentation). It examines several of the methods designed to better prepare librarians and users to take up the new challenges of the information society.

[RETOUR](#)

RESUMEN

Con el surgimiento de nuevas tecnologías de la información y de la comunicación durante las últimas décadas, el rol de las bibliotecas se ha transformado profundamente y las prácticas de los usuarios y de los bibliotecarios se modificaron radicalmente. Este artículo evalúa las principales actividades de reflexión y de investigación del Grupo formación de los usuarios de la Asociación belga de documentación. Se analizan diversos medios para preparar a los bibliotecarios y a los usuarios a confrontar los retos de la sociedad de la información.

[RETOUR](#)

Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation, Volume XXVI Numéro 1, automne-hiver 1998.

Aperçu des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français

Danièle BRETTELLE-DESMAZIERES, Maître de conférences
Conservatoire national des Arts et Métiers - Paris

Table des matières

- Résumé - Abstract - Resumen
- Introduction
- La genèse de la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français
 - Les acteurs de la réflexion et les actions suscitées
 - Les organes officiels
 - Les associations nationales>
 - Des associations internationales
- Les aspects remarquables
- La typologie actuelle des formations
- Les caractéristiques des formations
 - Les établissements
 - Les contenus de formation
 - L'encadrement pédagogique
 - La validation des enseignements
- Les observations qu'appelle la situation actuelle
 - Le nombre des établissements
 - La répartition selon le type d'établissement
 - Les contenus
 - Les équipes pédagogiques
 - L'insertion dans les cursus et la validation
- Conclusion
- Notes

Résumé

L'étude des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français a été élaborée à partir de l'analyse des données tirées d'un répertoire des formations effectuées dans cent quatorze établissements. Même s'il n'est pas exhaustif, ce répertoire qui a été conçu pour faciliter les contacts et les échanges entre formateurs présente une typologie des formations représentative de l'ensemble des réalisations actuelles dans les universités et les grandes écoles d'ingénieur et de gestion.

À la lumière de compléments recueillis lors d'entretiens avec certains formateurs et certaines formatrices, dans le cadre d'un bilan demandé par le ministère de la Recherche, les différentes conjonctures sont discutées et des

suggestions sont proposées pour faire évoluer ces formations vers une plus grande efficacité.

Abstract

An Overview of Post-secondary Information Training in France

This study of post-secondary information training in France started with the analysis of data taken from a directory of training programs carried out in 114 institutions. Even if it is not exhaustive, this directory, which was designed to facilitate contacts and exchanges among teachers, presents a typology of teaching representative of all work carried out today in universities and engineering and management schools.

In light of additional information gathered through interviews with some teachers, as part of a study called for by the ministère de la Recherche, the various developments were discussed and suggestions were given on how teaching might be made more effective.

Resumen

Bosquejo de las características de las capacitaciones al uso de la información en la educación superior francesa

El estudio de las características de las capacitaciones al uso de la información en la educación superior francesa fue elaborado a partir del análisis de datos obtenidos a partir de un repertorio de capacitaciones realizadas en ciento cartorce establecimientos. Aunque no sea exhaustivo, este repertorio, concebido para facilitar los contactos e intercambios entre capacitadores, presenta una tipología de las capacitaciones representativa del conjunto de realizaciones actuales en las univerdidades y grandes escuelas de ingenieros y de gestion.

A la luz de complementos recogidos durante las entrevistas con ciertos capacitadores y capacitadoras, en el cuadro de un balance comandado por el Ministerio de la Investigación, se discuten las diversas coyunturas y se proponen sugerencias para tranformar las capacitaciones y éstas adquieran una mayor eficiencia.

Introduction

L'information est omniprésente et son impact s'exerce dans toutes les activités sous des aspects diversifiés et complémentaires. Parmi les facteurs, qui, agissant de manière synergique, ont contribué à accroître cette influence, les technologies d'information et de communication ont par la progression exceptionnelle de leurs performances, totalement modifié les rapports dans le monde contemporain. Il s'ensuit qu'aujourd'hui, la capacité à exploiter les ressources de l'information présente, à chaque niveau tant individuel que collectif, des enjeux primordiaux d'ordre culturel, économique et social.

Les pratiques informatives héritées des générations précédentes se sont trouvées rapidement inadaptées, déjà lorsque ce rôle croissant de l'information a commencé à se manifester, à partir des années 75 et de plus en plus, évidemment, avec la généralisation des réseaux électroniques d'information. L'inflation gigantesque du volume des données, l'évolution prodigieuse des technologies concernées, la complexité des situations actuelles font qu'aujourd'hui, pour être bien informés, les individus comme les organisations doivent disposer, à côté des aspects matériels, de compétences et de méthodes de travail qu'il faut acquérir et faire évoluer correctement.

On observe évidemment des disparités entre les modes de réaction des différents pays à cet état de fait. Dans les pays d'Amérique du Nord, par exemple, grâce à des traditions informationnelles favorables, les infrastructures technologiques ainsi que, simultanément, la mobilisation et l'éducation de chaque individu impliqué dans le processus d'information, ont été développées très rapidement. En France, au contraire, le processus a été beaucoup plus lent, d'une part concernant les équipements matériels, d'autre part et surtout, pour l'implication des individus.

En France, où, par suite du faible développement de la culture de l'information, il est difficile de faire évoluer les comportements, il a fallu une politique volontariste comme celle qui a été menée entre 1975 et 1990, par les organes gouvernementaux chargés de l'information, pour convaincre du bien-fondé d'un apprentissage de l'usage de l'information adapté au contexte du monde contemporain. En effet, c'est grâce à l'impulsion donnée par les pouvoirs publics, dont l'action a été étayée par les travaux de réflexion émanant de divers groupes, que se sont mises en place des formations, en particulier dans l'enseignement supérieur, où il n'en existait que quelques

exemples, dus à des initiatives individuelles.

La diversité des cursus rend très difficile une vue d'ensemble des réalisations actuelles. Cette diversité, alliée au fait que la formation des étudiantes et des étudiants à l'information est une préoccupation relativement récente et encore très inégalement partagée, font qu'aucune étude globale n'a été réalisée jusqu'à présent. L'aperçu développé ci-après, limité à l'enseignement supérieur, est établi à partir des données tirées d'un répertoire de ces formations, non exhaustif, mais représentatif de la typologie de l'ensemble ⁽¹⁾. La description des formations répertoriées est précédée d'un rappel des faits marquants qui ont généré la situation actuelle. Les observations que suggère ce panorama, ont été enrichies par des éléments recueillis lors d'un bilan, en cours d'achèvement, des formations soutenues depuis 1992, par le Ministère chargé de la recherche.

La genèse de la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français

Les premières manifestations, en France, de la volonté de concevoir des formations permettant aux individus d'utiliser les ressources de l'information datent des années 1975. Cette préoccupation s'est exprimée souvent depuis ce moment-là, généralement réactivée sous l'effet des avancées technologiques. On note de nombreuses réflexions engagées spécifiquement ou intégrées dans des débats relatifs à la modernisation de l'économie et de la société, ainsi que des expériences réalisées ou des efforts visant à institutionnaliser de telles formations.

Les acteurs de la réflexion et les actions suscitées

La prise de conscience de la nécessité de se former pour s'informer s'est exprimée d'abord dans les organismes officiels, puis, parallèlement, dans l'enseignement supérieur et dans le monde économique. Les réflexions et recommandations d'experts ont conduit au développement d'études, d'expériences, d'échanges qui ont permis de mieux cerner les caractéristiques des formations souhaitables ⁽²⁾. Sans prétendre à une étude exhaustive, hors de propos ici, nous rappellerons simplement les points forts émanant de l'action d'organes officiels et d'associations, qui ont infléchi la suite et qui apportent un éclairage sur la situation actuelle des formations.

Les organes officiels

C'est d'abord à des structures spécialisées, chargées de la politique nationale en matière d'information scientifique et technique, auxquelles le caractère interministériel conférait une autorité sur l'ensemble des ministères, que revient l'initiative de cette réflexion, qu'ont reprise par la suite, chacun à la mesure de la priorité qu'il lui accordait, les ministères en charge de la Recherche, de l'Éducation nationale, de l'Industrie.

Ainsi, le Bureau national de l'information scientifique et technique (BNIST), créé en 1973 pour définir et promouvoir une politique nationale en matière d'information, a été à l'origine de l'impulsion donnée par la suite aux formations à l'information. C'est sur la base des recommandations de son Groupe de réflexion «Formation des utilisateurs-étudiants de l'Enseignement supérieur» qu'ont été développées les expériences soutenues par les pouvoirs publics jusqu'à la fin des années 80, et dont l'accomplissement en profondeur, notamment dans les grandes écoles, a permis de dégager des conclusions qui sont toujours d'actualité.

En 1990, après la publication du rapport «Information et compétitivité» du Commissariat général du Plan, qui recommandait une meilleure exploitation des ressources de l'information dans l'activité du pays ⁽³⁾, un nouveau Groupe de travail, créé au sein du Comité d'orientations stratégiques du ministère de la Recherche, reçoit pour mission de faire des propositions relatives à la formation à l'usage de l'information, afin d'orienter efficacement la manière d'agir des pouvoirs publics, compte tenu de l'évolution de la société contemporaine. Son rapport ⁽⁴⁾, s'appuyant sur quelques principes-guides pour une pédagogie de l'action, préconise des actions fondamentales à promouvoir pour que se développent «de la maternelle à l'université», ainsi que dans la vie active, des activités concrètes visant à faire évoluer positivement les attitudes et les compétences en matière d'information, adaptées au monde moderne. La diffusion de ce document a souffert du manque de la résonance qu'aurait pu lui donner une structure interministérielle, et, malgré la portée de ses suggestions, toujours d'actualité, qui concernaient aussi d'autres interlocuteurs, il n'a guère eu d'impact, jusqu'à présent, en dehors du ministère de la Recherche, qui s'y est référé pour engager un nouveau soutien aux formations à l'information dans l'enseignement supérieur. Environ 80 établissements, entre 1992 et 1998, participent à cette opération, dont le bilan fait l'objet d'un rapport en cours d'élaboration.

Les associations nationales

Parmi celles-ci, en dehors des associations de professionnels de l'information qui recherchent la meilleure manière de s'impliquer dans ces formations, des associations de différentes catégories d'utilisateurs de l'information ont depuis longtemps réfléchi au problème crucial de la maîtrise de l'information dans leurs activités professionnelles et aux formations afférentes. Ainsi, depuis 1978, la Conférence des grandes écoles, association qui fédère environ 170 Écoles d'ingénieurs et de gestion, a oeuvré, en ce sens, d'abord par l'intermédiaire de son Groupe de recherche pédagogique, en coordonnant, sous l'impulsion de la Mission interministérielle d'information scientifique et technique (MIDIST) qui a succédé au BNIST en 1979, la mise en uvre d'un programme visant à intégrer progressivement la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement des futurs cadres du pays. La mise en place et le suivi de ces enseignements innovants a donné lieu à une recherche pédagogique, prenant appui sur les travaux du Groupe Formation à l'usage de l'information, à l'initiative duquel a été créé en 1992, le **Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les grandes écoles françaises**, pour faciliter les contacts et les échanges entre formateurs, répertoire ouvert ensuite à tous les établissements d'enseignement supérieur.

D'autres associations, comme le Conseil national des Ingénieurs et Scientifiques de France enrichissent la réflexion par le biais de groupes de travail et de colloques, associant le monde économique et les milieux de l'éducation.

Des associations internationales

On doit citer également les réflexions conduites au sein des associations internationales aux travaux desquelles participent certains de nos compatriotes: UNESCO⁽⁵⁾, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, Société européenne pour la formation des ingénieurs⁽⁶⁾, etc. Il faut ajouter aussi, plus récemment, les échanges par le biais des listes de discussion par Internet, consacrées à ce thème, telles FORMADOC et ÉDUDOC.

Les aspects remarquables

Parallèlement aux travaux de réflexion décrits ci-dessus, les actions concrètes réalisées dans le cadre d'approches expérimentales ou de décisions institutionnelles, pour assurer ou faciliter la mise en place des enseignements correspondants, ont permis de dégager des conclusions intéressantes. Déjà, les premières expériences soutenues par le BNIST, avaient montré :

- qu'une telle formation était souhaitable pour les élèves de l'enseignement supérieur,
- qu'il était nécessaire de l'intégrer dans l'enseignement d'un cursus disciplinaire,
- qu'il semblait préférable, afin d'en améliorer l'impact, d'en confier l'organisation aux enseignants des disciplines du cursus, avec le concours de spécialistes de l'information.

Par la suite, dans l'enseignement supérieur, deux approches complémentaires ont présidé à la mise en place de formations à l'usage de l'information :

une action institutionnalisée

par le ministère de l'Éducation nationale, dont certaines mesures sont favorables à une meilleure prise en compte de l'information, comme la création en 1982 de structures-ressources, les unités régionales pour la formation à l'information scientifique et technique (URFIST), unanimement appréciées par les formateurs. Autre mesure favorable, l'inscription dans les lois de l'enseignement supérieur depuis 1984, de l'information scientifique et technique parmi les langages fondamentaux ou les apprentissages méthodologiques à acquérir en premier cycle⁽⁷⁾. Citons, par exemple, l'expérience de l'université de Paris VIII, qui a pris corps dans ce cadre, et dont la réalisation a donné lieu à une évaluation qui a montré le rôle positif d'une formation à l'information dans l'intégration de l'étudiant dans le monde universitaire et pour la réussite de ses études⁽⁸⁾.

une approche expérimentale

par la MIDIST, puis après sa disparition en 1985, par le ministère de la Recherche, pour mettre au point

une formation favorisant l'acquisition par les étudiants de méthodes de travail relatives aux activités d'information. Cette opération qui s'est poursuivie, depuis 1992, par une aide financière à quatre-vingt établissements d'enseignement supérieur, avait concerné une centaine de grandes écoles d'ingénieurs et de gestion, entre 1980 et 1990, dans une première phase, dont les aspects les plus marquants résident dans :

- la procédure expérimentale retenue, basée sur le volontariat des établissements et, en leur sein, des responsables pédagogiques, ce qui a favorisé l'implication des différents partenaires et l'adaptation de la formation au contexte spécifique à chaque école,
- le déroulement progressif et continu de l'opération, qui a permis, à partir de l'évaluation effectuée à chaque étape, de réaliser son extension tout en approfondissant le contenu de la formation et en l'orientant vers une approche globale de la démarche d'information allant au-delà des apprentissages techniques d'utilisation des outils,
- la mise en place d'une coordination qui a assuré le soutien pédagogique, le suivi et les évaluations de l'ensemble, ce qui a contribué à favoriser l'efficacité.

Le bilan de l'opération effectué après une dizaine d'années de pratique⁽⁹⁾ a permis, en dégageant les difficultés rencontrées et les aspects positifs, de formuler des recommandations qui ont servi de base aux critères retenus pour les formations que le ministère de la Recherche soutient dans le cadre d'appels d'offre, depuis 1992 :

- intégration de la formation au cursus des études et validation lors de la délivrance des diplômes,
- nécessité d'une collaboration active entre les parties intéressées : chefs d'établissement, personnel enseignants, responsables des bibliothèques et centres de documentation,
- contenu portant sur une approche globale des activités d'information :
 - les enjeux de l'information,
 - la recherche d'une démarche rationnelle d'information,
 - la familiarisation avec les technologies modernes de l'information,
 - la veille, l'analyse stratégique.
- modalités favorisant l'enracinement de ces apprentissages dans les activités des disciplines d'étude des élèves, notamment par le biais d'exercices pratiques.

Ces quelques rappels situent les formations actuelles dans une lignée où réflexion et expérimentation ont une large place, ce qui montre combien le problème de la formation à l'usage de l'information est complexe. Difficile à intégrer dans un pays comme la France, où les traditions laissent peu d'espace aux enseignements transversaux et à l'apprentissage de méthodes de travail, cette formation a progressé surtout sous l'impulsion des pouvoirs publics et grâce à la volonté de formatrices et formateurs motivés. On note aujourd'hui une grande diversité dans les réalisations.

La typologie actuelle des formations

Les caractéristiques présentées ci-dessous sont extraites du **Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les grandes écoles et les universités françaises**. Élaboré à l'initiative du Groupe Formation de la Conférence des grandes écoles pour favoriser les contacts et les échanges entre formateurs ou formatrices, ce document, mis à jour chaque année, est ouvert à tous les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent y faire figurer, dans le cadre étroit d'une fiche, les caractéristiques succinctes des enseignements relatifs à l'information proposés à leurs étudiantes et étudiants. Outre l'identification de l'établissement et son domaine disciplinaire dominant, chaque fiche comporte les renseignements suivants :

- les noms et qualités du responsable et des membres de l'équipe pédagogique et leurs coordonnées,
- le caractère obligatoire, facultatif ou optionnel de la formation,
- le niveau d'intervention (année ou cycle d'études) et le nombre d'élèves concernés,
- les éléments du contenu de la formation (visite de la bibliothèque, enjeux de l'information, initiation à la recherche documentaire, Internet, exploitation de l'information-méthodologie du travail intellectuel, rédaction scientifique, exposé oral, information industrielle, veille technologique et intelligence économique),

- la nature des activités (cours ou exercices pratiques),
- la durée (en heures par an et par étudiant),
- le mode de validation (forme de restitution du travail d'information, notation directe ou indirecte)
- l'évaluation par l'étudiant,
- le type des documents pédagogiques utilisés.

La structure même du document rend difficile l'obtention de données permettant une analyse précise des formations et ne conduit qu'à dégager des tendances, quant à la nature des activités d'information réalisées. Il en est de même pour l'implication de chacun des partenaires au sein de l'équipe de formateurs ou le mode exact de validation.

Les caractéristiques des formations

Les établissements

L'analyse effectuée a porté sur la version 1998 du répertoire. Elle concerne 114 établissements, qui peuvent, compte tenu de leurs domaines disciplinaires, être classés en quatre grandes catégories, dans lesquelles nous distinguerons les écoles (GE) et les universités (U). Le nombre d'étudiantes et d'étudiants concernés est difficile à établir, on peut estimer qu'il est compris entre 10 000 et 20 000.

Relation domaines disciplinaires - nombre et types d'établissement			
Domaines disciplinaires	Total	GE	U
Sciences de l'ingénieur (y compris architecture):	64	56	8
Sciences du vivant et de la santé:	21	17	4
Commerce, gestion, droit, économie, sciences politiques:	24	21	3
Lettres, sciences humaines:	5	1	4
TOTAL	114	95	19

Le **caractère obligatoire** de cette formation apparaît dans environ 75% des cas, les caractères optionnel et facultatif se partageant à égalité les 25% complémentaires, ceci sans qu'il apparaisse de différence notable selon le domaine disciplinaire.

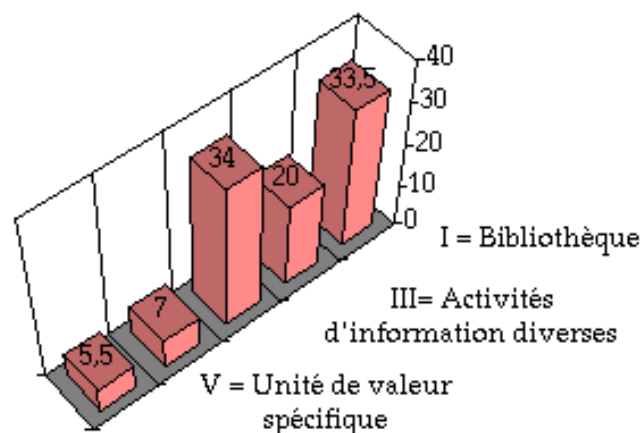
Les contenus de formation

Cinq types de contenus d'enseignement sont identifiables, si l'on se réfère aux activités répertoriées.

Types	Activités répertoriées	Total
I	Familiarisation avec la bibliothèque:	33,5 %
	(a) présentation des outils présents dans la bibliothèque (durée inférieure ou égale à 2 heures annuelles/étudiant): 14,5 %	
	(b) présentation assortie éventuellement du mode d'utilisation des outils (durée totale inférieure ou égale à 5 heures annuelles/étudiant): 19 %	

II	Techniques documentaires avec exercices d'utilisation des divers outils (environ 20 heures annuelles /étudiant):	20 %
III	Interventions diverses sur les différentes années ou cycles d'études:	34 %
IV	Formation planifiée sur plusieurs années: amenant progressivement l'étudiant à s'approprier les différents aspects de la maîtrise de l'information par une suite cohérente d'activités adaptées aux domaines d'intérêt propres à chaque niveau d'études.	7 %
V	Formation à l'approche globale des activités d'information: par exemple, travail sur des situations concrètes industrielles ou économiques (durée variable, allant jusqu'à 100 heures annuelles/étudiant): Toutefois, sous ces intitulés génériques, programmes et méthodes diffèrent sensiblement, de même que l'importance relative accordée à chacun des ensembles proposés : méthodes et outils de la recherche d'information, y compris utilisation d'Internet, communication écrite, orale, électronique, usages et finalités de l'information recherchée.	5,5 %

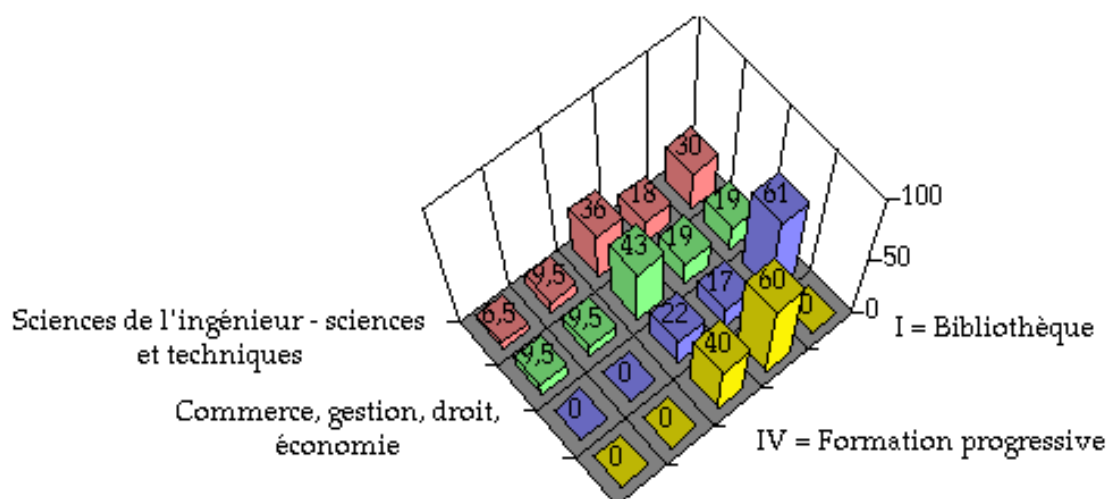
Figure 1 : Contenu de la formation



Si l'on rapproche les domaines disciplinaires (pour écoles et universités) et les contenus, selon les caractéristiques précédemment notées, les résultats sont les suivants :

Relation domaines disciplinaires - contenu de formation					
Sc. de l'ingén.-sc. et techn.:	I = 30%	II = 18%	III = 36%	IV = 9,5%	V = 6,5%
Sc. du vivant et de la santé:	I = 19%	II = 19%	III = 43%	IV = 9,5%	V = 9,5%
Commerce, gestion,droit...:	I = 61%	II = 17%	III = 22%	IV = 0%	V = 0%
Lettres, sciences humaines:	I = 0%	II = 60%	III = 40%	IV = 0%	V = 0%

Figure 2 : Relation Domaines disciplinaires - Contenu de la formation



L'encadrement pédagogique

Il est assuré par :

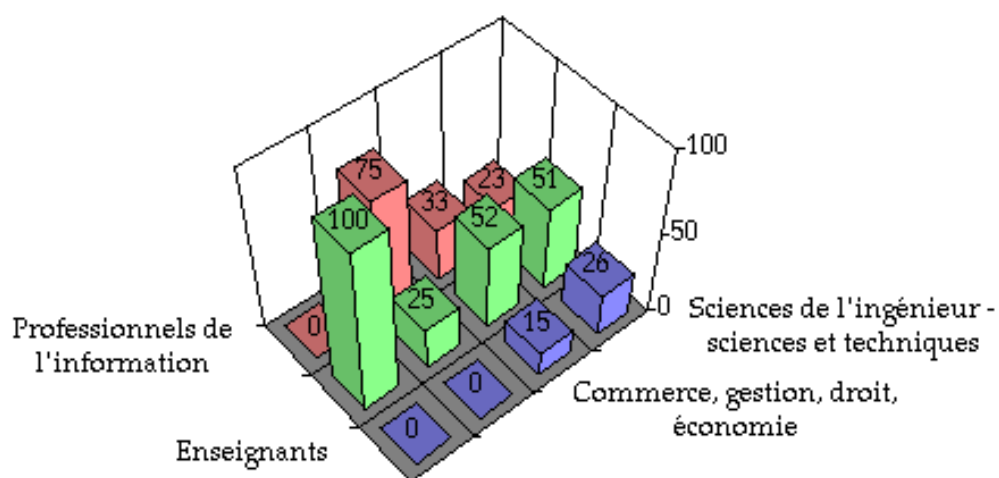
- des professionnels de l'information, seuls : bibliothécaires ou documentalistes et professeurs de documentation détachés de l'enseignement secondaire: **37 % des cas**
- des équipes associant des enseignants des spécialités du cursus, des professionnels de l'information, des intervenants extérieurs spécialisés (normes, brevets,...) et dans quelques cas, des membres de la direction de l'école: **41,5 % des cas**
- des enseignants des domaines disciplinaires, seuls: **21,5 % des cas**

Aucune différence significative n'apparaît dans le rapprochement entre les trois catégories ci-dessus des formateurs et le type d'établissement, école ou université. En revanche les relations suivantes sont plus significatives :

Relation domaines disciplinaires - catégorie de formateurs

Sciences de l'ingénieur-sciences et techniques:	1 = 23%	2 = 51%	3 = 26%
Sciences du vivant et de la santé:	1 = 33%	2 = 52%	3 = 15%
Commerce, gestion, droit, économie:	1 = 75%	2 = 25%	3 = 0%
Lettres, sciences humaines:	1 = 0%	2 = 100%	3 = 0%

Figure 3 : Relation Domaines disciplinaires - Catégories de formateurs



Relation type de contenu de formation - catégorie de formateurs

Type I (bibliothèque):

1 = 76%

2 = 16%

3 = 8%

Type II (techniques documentaires):

1 = 41%

2 = 18%

3 = 41%

Type III (activités d'information variées):

1 = 14%

2 = 70%

3 = 16%

Type IV (formation progressive):

1 = 0%

2 = 50%

3 = 50%

Type V (unité de valeur):

1 = 0%

2 = 50%

3 = 50%

Figure 4 : Relation catégories de formateurs - Contenu de la formation

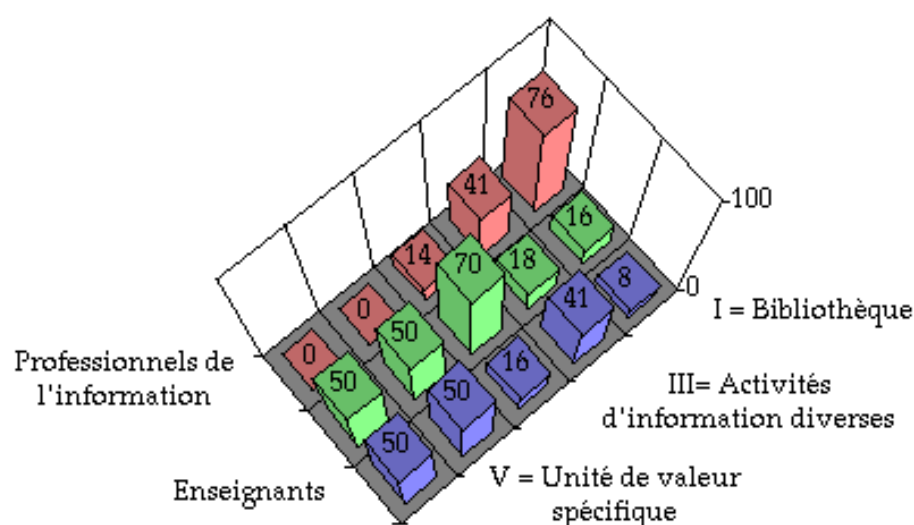


Figure 4a : Relation catégories de formateurs - Contenu de la
Sciences de l'ingénieur - sciences
et techniques

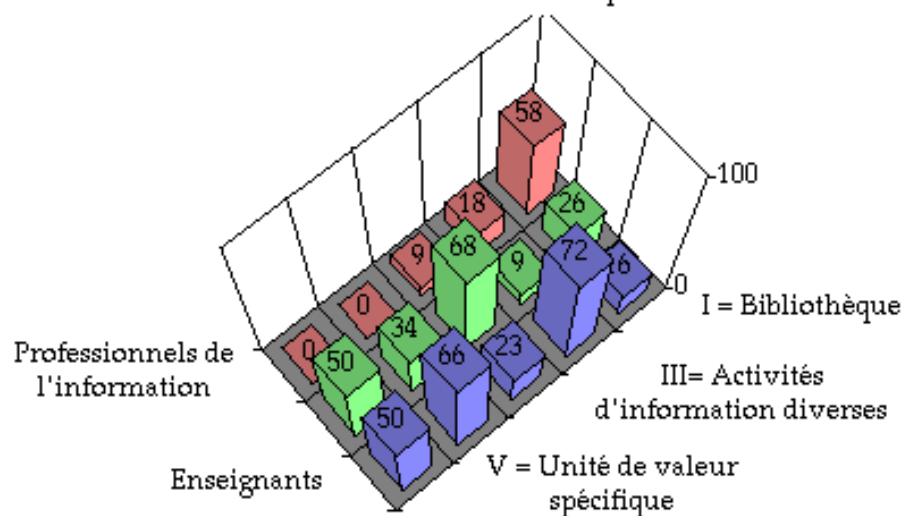


Figure 4b : Relation catégories de formateurs - Contenu de la formation

Sciences du vivant et de la santé

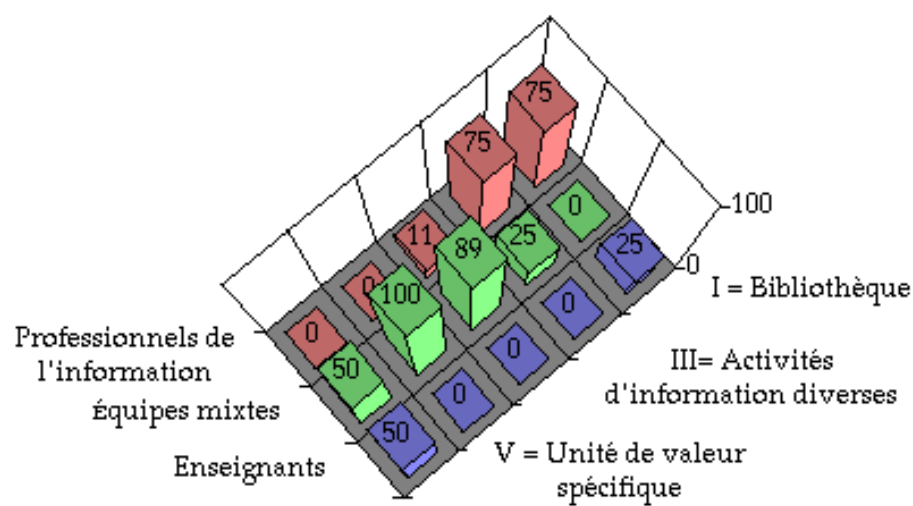


Figure 4c : Relation catégories de formateurs - Contenu de la formation

Commerce, gestion, droit, économie

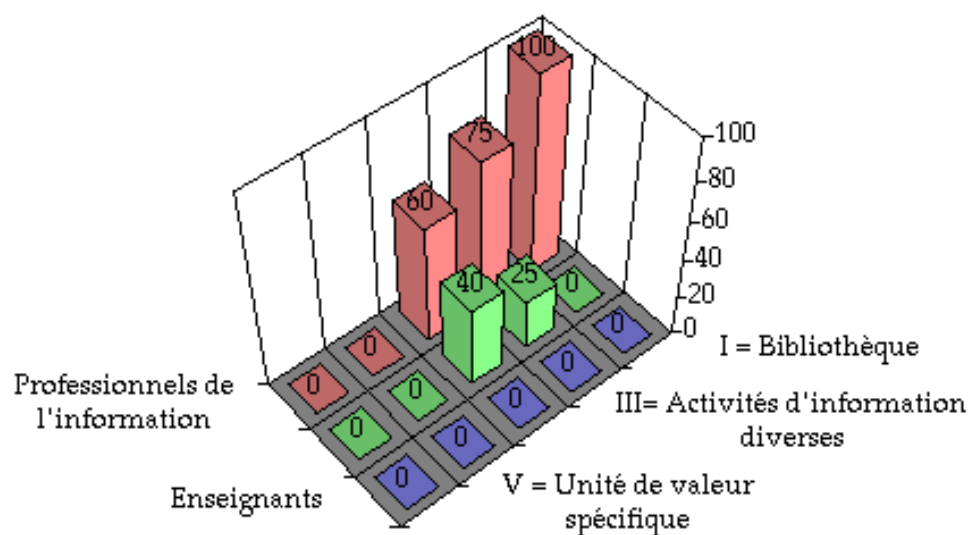
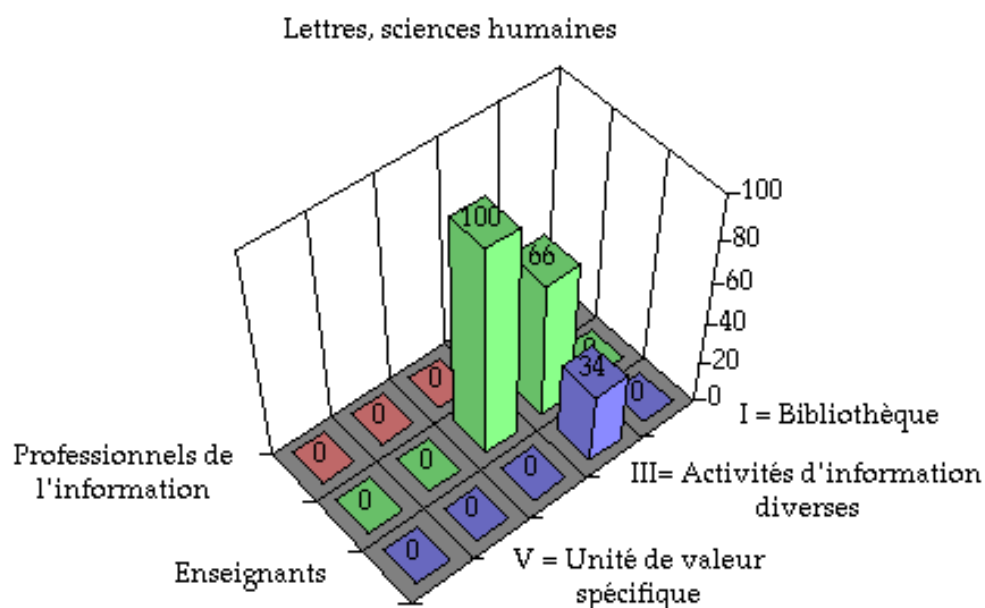


Figure 4d : Relation catégories de formateurs - Contenu de la formation



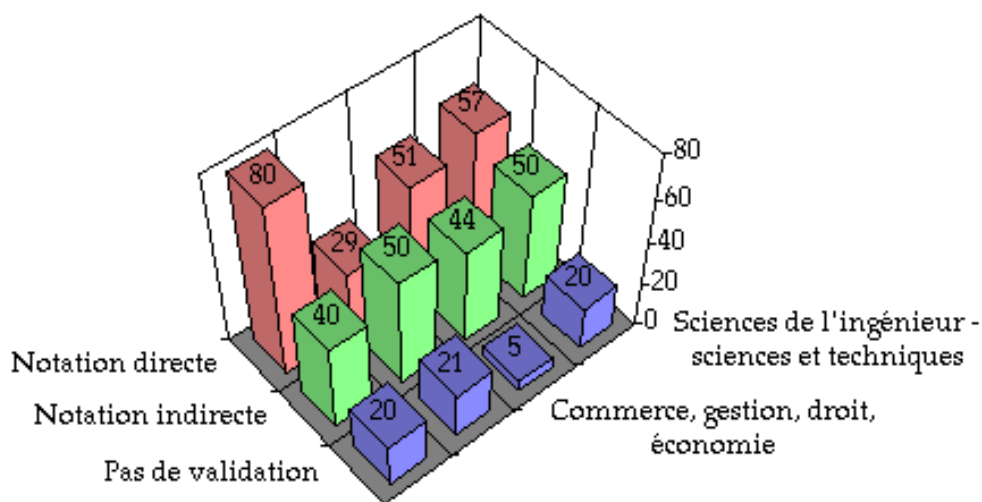
La validation des enseignements

- a notation directe:** examen ou note attribuée à un travail documentaire, délivrance éventuelle de valeur: **44,5 % des cas**
- b notation indirecte:** la partie information est évaluée dans la notation d'un mémoire ou travail personnel: **40 % des cas**
- c pas de validation:** **15,5 % des cas**

Si l'on croise ces trois possibilités de validation avec le champ disciplinaire, on obtient :

Relation validation des enseignements - champs disciplinaires			
Sciences de l'ingénieur-sciences et techniques(*):	a = 57%	b = 50%	c = 20%
Sciences du vivant et de la santé:	a = 51%	b = 44%	c = 5%
Commerce, gestion, droit, économie:	a = 29%	b = 50%	c = 21%
Lettres, sciences humaines (*):	a = 80%	b = 40%	c = 20%
(*) Certains établissements signalent à la fois une notation directe et indirecte, d'où un total supérieur à 100%.			

Figure 5 : Relation Domaines disciplinaires - Validation



Les observations qu'appelle la situation actuelle

L'examen des données concernant les formations répertoriées en mars 1998 appelle un certain nombre d'observations concernant leur nombre et leurs caractéristiques: répartition école/université, diversité disciplinaire, contenus de formation, équipes pédagogiques, insertion dans les cursus et validation, etc.

Le nombre des établissements

La proportion d'établissements présents dans le répertoire est de l'ordre de 40% de l'ensemble grandes écoles + universités françaises. Il est toutefois difficile d'en tirer des conclusions concernant le nombre d'établissements effectuant des formations à l'usage de l'information, puisque le fait de figurer dans le répertoire est basé sur le volontariat. Néanmoins une certaine émulation incite à y figurer, ainsi vingt nouveaux s'y sont inscrits en 1998. Un certain nombre d'autres établissements ont des activités relevant de la formation à l'information non identifiées comme telles, car complètement intégrées dans des enseignements disciplinaires, et qui de ce fait, n'apparaissent pas.

La répartition selon le type d'établissement

Une nette disproportion, sans doute représentative de la tendance réelle, est observable dans la répartition, selon le type d'établissement :

- 95 écoles, soit plus de la moitié des établissements de ce type,
- 19 universités, soit à peine un quart des universités françaises.

Plusieurs raisons à cela :

- les écoles ont une taille plus modeste, il est facile d'y repérer le détail des formations,
- l'enseignement dans les écoles est plus finalisé, car elles sont, plus que les universités, au contact des réalités du monde du travail dans lequel le rôle de l'information est souligné et surtout, elles ont été familiarisées depuis plus de vingt ans avec l'existence de cette formation, par le biais de la Conférence des

grandes écoles. Parmi les 95 écoles répertoriées en 1998, plus de la moitié avaient participé à l'expérience 1980-1990.

Les contenus

Bien que les réflexions et les expériences antérieures aient recommandé une approche globale des activités d'information, il est à noter que l'ensemble **Type I** plus **Type II**, qui correspond à une approche des techniques d'utilisation des outils documentaires, représente la plus grande part, 53,5% des cas, au détriment des autres activités : démarche d'information, exploitation des résultats... On peut noter que cette observation concernant la portée limitée des interventions réalisées est confirmée par l'enquête réalisée en 1997, dans un échantillon de bibliothèques universitaires, celles d'Île de France⁽¹⁰⁾.

Si l'on fait un rapprochement entre le contenu de la formation, selon les caractéristiques précédemment notées, et le type d'établissement, les tendances sont les suivantes :

Type Ia et Ib	(dominante présentation des outils de la bibliothèque) surtout des écoles supérieures de commerce et gestion et quelques écoles d'ingénieur,
Type II	(techniques documentaires avec exercices de recherche d'information) la plupart des universités, surtout en lettres et droit, et quelques écoles d'ingénieurs,
Type III	(contenus diversifiés répartis sur différentes années) surtout écoles d'ingénieurs et quelques universités scientifiques et techniques,
Type IV	(acquisition progressive de l'ensemble des activités d'information), quelques écoles d'ingénieur ou cursus des études de pharmacie,
Type V	(une unité de valeur) formations universitaires scientifiques ou d'ingénieurs par valeurs capitalisables.

Les deux dernières catégories qui représentent 12,5% du total, correspondent à des apprentissages qui englobent l'ensemble des activités d'information, avec des applications en vraie grandeur, encadrées par les enseignantes ou les enseignants disciplinaires, qui ont consacré une part importante de leur activité à faire de la recherche pédagogique pour élaborer ces formules d'enseignement.

Les équipes pédagogiques

Les professionnelles et professionnels de l'information sont présents dans 78,5% des cas, dont 37% où ils interviennent seuls. Généralement leur action se limite à l'utilisation de la bibliothèque et aux techniques documentaires, ceci pour des effectifs importants, dans les premières années des cursus. Les enseignantes et les enseignants des différents secteurs participent à 63% des formations, dont 21,5% où ils sont seuls. La grande majorité des cas correspond à des formations avec exploitation de l'information, intégration à un travail disciplinaire, avec des effectifs plus restreints, dans les dernières années des cursus et majoritairement dans les secteurs scientifiques.

Les équipes mixtes dominant, sauf dans le secteur commerce, gestion, droit, économie, où les formatrices et les formateurs sont le plus souvent les professionnels de l'information seuls.

L'insertion dans les cursus et la validation

Il est clair que la participation des enseignantes et des enseignants favorise l'insertion de la formation dans les cursus. La validation est un facteur de motivation pour l'étudiante ou l'étudiant, et favorise la prise en compte de l'importance de l'information. Quel que soit le type d'établissement, école ou université, la formation est validée dans la grande majorité des cas, soit par notation lors d'un examen, la réalisation d'un mémoire méthodologique noté ou par prise en compte dans la notation d'un travail disciplinaire. Ces dernières formules sont sans doute plus significatives, concernant la vérification de l'assimilation des apprentissages par l'étudiante ou l'étudiant.

En effet, la formation à l'usage de l'information doit associer des apprentissages de techniques d'utilisation des outils à des méthodes de travail intellectuel. Le problème de la sélection de critères fiables pour l'évaluation des acquis se pose différemment selon les objectifs assignés à la formation. Dans le cas où la formation a pour objectif de donner des méthodes de travail facilitant les études, comme dans le premier cycle universitaire, cette vérification est plus facile que pour la formation à l'utilisation de l'information dans une activité professionnelle future, comme c'est le cas dans les dernières années des filières universitaires professionnalisées et des écoles.

Conclusion

L'analyse des formations à l'usage de l'information réalisées en France, dans plus de cent établissements d'enseignement supérieur, montre que les réalisations sont très diversifiées. Toute la gamme est représentée depuis la présentation de la bibliothèque de l'établissement, par les bibliothécaires ou les documentalistes, jusqu'à l'apprentissage de l'ensemble des activités d'information, applicables dans une situation professionnelle, encadré par les enseignantes et les enseignants des spécialités des cursus des étudiantes et des étudiants.

Il est nécessaire de mieux assurer leur pérennité par des mesures institutionnelles (inscription dans les cursus, validation dans la délivrance des diplômes) accompagnées du développement de conditions favorables à la réalisation efficace de la formation. Cela sous-entend des moyens matériels tels que des locaux adaptés, des équipements modernisés, une ligne budgétaire appropriée mais aussi des moyens humains, donc des formateurs confirmés qui aient la possibilité d'actualiser leurs connaissances. Il a été montré au cours des expériences antérieures, qu'en France, la meilleure conjoncture pour l'encadrement pédagogique est l'association de professionnelles et de professionnels de l'information et d'enseignantes et d'enseignants disciplinaires. Il doit donc être fait en sorte que ces activités pédagogiques soient valorisées dans leurs carrières respectives. Cette exigence est particulièrement soulignée concernant les enseignantes et les enseignants, sinon ils ne seront pas attirés par la formation de leurs élèves à l'usage de l'information, ou s'en détourneront. La présente analyse montre qu'un premier pas a été réalisé, dans notre pays, pour favoriser une meilleure exploitation des ressources de l'information dans les études supérieures puis dans la vie professionnelle. Il reste encore à faire dans les années futures pour voir progresser ces formations, les coordonner avec celles qui commencent à se développer dans les cycles antérieurs d'enseignement. Ces efforts sont fondamentaux si l'on veut donner à nos concitoyennes et concitoyens des atouts pour affronter le vingt et unième siècle, dans lequel l'information sera sans doute un élément-clé⁽¹¹⁾.

NOTES

(1)

Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les grandes écoles et les universités françaises, Paris: **Conférence des grandes écoles**, 1998.

(2)

BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle, MONY, Sylvie et VEZIER, Liliane
Étude sur la formation initiale des ingénieurs et des cadres à la maîtrise de l'information, Paris: Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France, 1992, 68 p.

(3)

Commissariat général du Plan, Information et compétitivité. Rapport du groupe présidé par M. René Mayer; rapporteurs: Moustanshire Chopra, Bernard Fleury. Paris: La Documentation française, 1990.

(4)

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE, *Formation à l'usage de l'information*, Rapport du groupe de travail présidé par M. Hervé Serieyx; rapporteurs: Danièle Bretelle-Desmazières, Dominique Touzet. Paris: 1991, 20 p.

(5)

UNESCO - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

(6)

«Integration of information management skills within the engineering curriculum». *European journal of engineering education*, vol 16, n° 3, 1991 (numéro spécial).

(7)

TOSELLO-BANCAL, Jean-Émile. «L'IST dans l'enseignement supérieur: 1984-1989, tendances et perspectives dans les universités», *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 5, n° 3, 1990, pp. 184-192.

(8)

COULON, Alain. *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'université Paris VIII*, Université Paris VIII: Laboratoire d'éthnométhodologie, 1995, 2^e édition, ISBN 2-909915-03-4.

(9)

BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle. *La formation des élèves des grandes écoles à l'usage de l'information*. Paris: Conférence des grandes écoles, 1990.

(10)

NOËL, Élisabeth, *La formation des utilisateurs dans les bibliothèques universitaires d'Île de France*, Paris: GREMI, 15 mai 1997.

(11)

BRETELLE-DESMAZIERES, Danièle. *Former les individus à exploiter l'information: un impératif pour le système éducatif*, Colloque AUPELF-UREF - Former à l'information pour maîtriser les mutations, Paris-Sorbonne: 7 juin 1994.



Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone: (418) 681-4661 - Télécopieur: (418) 681-3389
Site Internet: <http://www.acelf.ca/c/revue/>
© Copyright ACELF, Québec 1998.